

BULLETIN  
DES SÉANCES  
*DE*  
L'ACADEMIE DE NIMES



ANNÉES 1931-1932-1933



NIMES  
IMPRIMERIE CHASTANIER FRÈRES ET ALMÉRAS  
12, Rue Pradier, 12

—  
1937



# TABLE

1931

## FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Renouvellement du Bureau . . . . .	5
Attribution des Bourses d'Etudes . . . . .	7
Démission de M. Bigot des fonctions de biblio- thécaire . . . . .	8
Installation de M. Bauquier, président . . . . .	9
M. Espérandieu reçoit la Cravate de Commandeur de la Légion d'honneur . . . . .	29
Projet de règlement pour le Prix de la Ville de Nimes . . . . .	31-35-40
Décès de M. Barral, membre honoraire . . . . .	43
Décès de M. Cazalis de Fondouce, membre cor- respondant . . . . .	43
Compte rendu financier . . . . .	44
Vœu contre l'assèchement de la Camargue . . . . .	40-44-48
Délégation au 4 <sup>e</sup> centenaire du Collège de France . . . . .	48-55-58-62-65
Adresse au Comité Jeanne d'Arc de Rouen . . . . .	51
Délégation aux Fêtes de Baptiste Bonnet . . . . .	55
MM. Saurel et Aparisi-Serres élus membre cor- respondants . . . . .	58



	Pages
M. Raphel promu officier de la Légion d'Honneur	58
Délégation aux Fêtes Félibreennes de Sceaux .	65
Décès de M. Bondurand, membre honoraire . .	67
M. le Dr Baillet élu membre résidant . . . .	67
Décès de M. Méjan . . . . .	75
Décès de M. Fortuné Mazel, membre résidant .	78
Réception de M. le Dr Baillet . . . . .	78
M. Laforêt, élu membre honoraire . . . . .	87
Décès de Mme Vincens Bonnard . . . . .	87
Attribution de Prix Jules Salles . . . . .	90

### ARCHEOLOGIE

M. le chanoine François Durand : Les Nimois Gallo-romains au Musée épigraphique . .	45
M. le Chanoine Bouisson : Recueil des Bas reliefs de la Gaule Romaine de M. Espérandieu .	53
M. Espérandieu : Deux Bas-Reliefs au Musée .	65
Les Fouilles d'Alesia . . . . .	71
Colonel Igolen : Le Monogramme du Christ .	75
M. Bauquier : Découverte d'une mosaïque romaine à la Fontaine . . . . .	87

### COMPTES RENDUS

M. Bonnet : Passions d'Asie de Corlieu et Jouve .	7
Pâques mongoles de Corlieu et Jouve . .	77
M. le chanoine Chabot : Mémoires du félibre Michel Pons . . . . .	77



## FOLKLORE

	Pages
Colonel Igolen : Les Garrigues et les Masetts Nimois . . . . .	27
M. Roux : Récit Provençal . . . . .	40-58
M. Bauquier : En Camargue . . . . .	61

## HISTOIRE

M. Bauquier : Souvenirs militaires du Général de Bourgon . . . . .	6
M. Latzarus : Derniers travaux sur le Comte de Chambord . . . . .	37
Le passage à Nîmes du Cardinal Pecci . . . . .	56
M. Peyron : Le Comte de Chambord et le prince Impérial . . . . .	41
M. Espérandieu : Souvenirs militaires du Général de Bourgon . . . . .	42
M. Lavergne : Le Drame de la dépeche d'Ems d'après M. Saurel . . . . .	52
M. Fabre : Le Cardinal Pacca à Uzès . . . . .	68
M. le Chanoine Bouisson : Tonance Férreol . . . . .	88

## HOMMAGES

Mlle Latzarus : Sainte Salsa . . . . .	5-35
M. Broche : Le discours de Rivarol . . . . .	5



	Pages
Mlle Dodde : Nieu de Feste Calendale . . . . .	6-31
Mlle Lucie Champson : Nicolas Froment et l'école avignonnaise au XVI <sup>e</sup> siècle . . . . .	44
M. Daniel Charbonnier : Divers . . . . .	44-50
Mlle Dodde : Ancelino . . . . .	48-56
M. Fernand Brisset : Laure de Petrarque . . . . .	55-59
Colonel Igolen : Histoire de Pernes . . . . .	88-90
M. Raoul Stephan : Isabelle Eherlardt, les dieux de la Fontaine, Monestier le Huguenot . . . . .	90

### LITTERATURE

M. Bouzanquet : le Rire et l'Humour . . . . .	32-55
M. Latzarus : Armand de Pontmartin et les felibres . . . . .	57

### POESIE

M. Benoit Germain : Au Commandant Espé- randieu . . . . .	31
M. Tuffier : Poésies Diverses . . . . .	37
M. Dhers : Epigrammes en vers . . . . .	71

### SCIENCES

M. le Chanoine Anthérieu : Un filon de lave à l'Aigoual . . . . .	44
--	----



	Pages
M. Fortuné Mazel : Les Nombres, le Hasard, la Destinée . . . . .	62

### VOYAGES

M. Gendronneau : Hommes et femmes d'Annam il y a 50 ans . . . . .	48
M. Gendronneau : L'ame malgache en 1895 . . . . .	72
M. Espérandieu : Voyage en Provence d'un Polonais en 1784 . . . . .	52

## 1932

### FAITS ACADEMIQUES

Fixation de la séance publique . . . . .	92
Renouvellement du Bureau . . . . .	92
Installation de M. Laforêt, membre honoraire	93-94
Installation de M. Delon, président . . . . .	95
Deuil de M. Costier . . . . .	99
Attribution des Bourses d'Etudes . . . . .	99-119
Séance en l'honneur de M. Rageot, président de la Société des Gens de Lettres . . . . .	101
Deuil de M. le Dr Baillet . . . . .	117
3e Centenaire de Fléchiér . . . . .	117
Souscriptions pour les populations tunisiennes . . . . .	119
M. Henri Mazel, élu membre non résidant . . . . .	124



	Pages
Séance exceptionnelle à l'occasion du Congrès Guillaume Budé . . . . .	117-119-124-126-153
Vœu tendant à l'attribution du nom de Darboux à une rue de la Cité . . . . .	125-142
Séance en l'honneur du professeur Ussani délé- gué du Ministère de l'Education Nationale d'Italie . . . . .	137
Décoration de M. Lavergne . . . . .	142
Ouverture d'un Recueil des Travaux des membres de la Compagnie . . . . .	142
Patronage du Comité France-Italie . . . . .	143
M. le Général Costier, élu membre honoraire . . . . .	144
Décès de M. Fernand Daudet, membre honoraire . . . . .	144
Séance publique en l'honneur de Fléchier . . . . .	147-153-169
Attribution du Prix Jules Salles . . . . .	153-155
Examen du projet de Fédération des Académies de province . . . . .	155
Attribution du Prix de la Ville de Nimes . . . . .	155
Patronage de la Conférence de M. le Chanoine Grange, membre correspondant . . . . .	155
Deuil de M. Delon . . . . .	158
Décès de MM. Bigot, membre résidant et Benoit Germain, membre honoraire . . . . .	159
M. Terrin, promu Officier de la Légion d'Hon- neur . . . . .	159
Célébration du 250 Anniversaire de l'Académie de Nimes . . . . .	161
Vœu tendant à donner au Lycée de Nimes le nom de Lycée Guizot . . . . .	161
M. d'Everlange, élu membre résidant . . . . .	162-170
M. le Professeur Ussani, élu membre honoraire . . . . .	162
Soins à donner aux Tombeaux des Académiciens dont la famille a disparu . . . . .	162



	Pages
Lettres de Leurs Excellences Mgrs Girbeau et Grente . . . . .	169
Mgr Girbeau et Mgr Grente élus membres honoraires . . . . .	169-186
Remerciements de l'Académie Royale d'Italie . . . . .	169
M. Fabre élu Batonnier de l'Ordre des Avocats . . . . .	182

### ARCHEOLOGIE

Colonel Igolen : Les anciennes fortifications de Nîmes . . . . .	164-165
--	---------

### BEAUX ARTS

M. le chanoine Bouisson : Identification d'un Tableau au Musée du Vieux Nîmes . . . . .	143
---	-----

### COMPTES RENDUS

M. le chanoine Chabot : Le 4e centenaire du collège de France . . . . .	129
Les éléments d'un programme social catholique de M. Lacombe . . . . .	189
M. le Chanoine Bouisson : La Ste Baume de M. Escudier . . . . .	163
M. Latzarus : Les études de M. Ussani sur Virgile . . . . .	168-185



## ECONOMIE POLITIQUE

	Pages
M. Delon : Le mouvement de la population dans le Gard d'après M. Callon . . . . .	117
M. Gendronneau : La Vigne et le Vin dans la Gaule Narbonnaise . . . . .	145

## FOLKLORE

M. Laforêt : Lou Carretié . . . . .	94
J. H. Fabre, poète provençal . . . . .	160

## HISTOIRE

M. Espérandieu : Souvenirs militaires du Général de Bourgon . . . . .	93
M. Fabre : Le manuel de Duhoda . . . . .	132
Moyse Charaq . . . . .	182
M. Bauquier : Discours de Toureille à l'Académie Française . . . . .	142
M. Gendronneau : L'École chez les Romains . . . . .	186

## HOMMAGES

M. Yvan Gausson : La Cansoun di Brindadié dé Paris . . . . .	144-153
M. Jean Regné : Lettres vivaroises des deux Vogué . . . . .	153



	Pages
M. Portal : Nîmes et le Gard . . . . .	147
Premier fascicule du Vieux Nîmes . . . . .	147
MM. Corlieu et Jouve : Ceux des Chars d'Assaut	147
M. Méric : Neuf contes de Paul Arène . . . . .	160
M. Ussani : Mémoires sur les Etudes virgiliennes.	161
M. Teissier : La révolution à Aiguesmortes. .	162-189
M. le Général de Bourgon : VI volumes des Sou- venirs de Guerre . . . . .	165
MM. Eugène Mus et Adolphe Bellet : La Mar- quise pièce manuscrite de 1873 . . . . .	165
M. Noël : Le Cantal . . . . .	169
M. Latzarus : Les Personnages d'Alphonse Dau- dét, l'Immortel . . . . .	119
M. Terrin : La Chèvre d'Or . . . . .	129
M. Lacombe : Le Discours de Rivarol sur l'Uni- versalité de la Langue Française d'après M. Brochet . . . . .	99
Dr Reynaud : Les langues universelles . . . . .	150
M. Bouzanquet : Le Français de Marseille, étude de parler régional. . . . .	155

### POESIE

M. Albert Roux : Poésies . . . . .	153
------------------------------------	-----

### SCIENCES

M. Lavergne : Les Grands Mathématiciens fran- çais au 18e et 19e siècle . . . . .	124
--	-----



	Pages
Dr Baillet : La Vaccination antituberculeuse par le B.C.G. . . . .	144

## 1933

### FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau . . . . .	191
Patronage de la collection d'iconographie de Provence au Palais du Roure à Avignon . . .	192
M. l'abbé Bayol promu dans la Légion d'Honneur . . . . .	192
Acquisition d'un portrait de Melchior Doze . . . . .	195
Décès de M. Maitrot de Varenne . . . . .	201
Installation de M. Espérandieu, président . . . . .	205
M. Roche élu membre résidant . . . . .	207
Deuil de M. Fabre . . . . .	214
M. le chanoine Grange, promu dans la Légion d'Honneur . . . . .	214
M. l'abbé Bastide, admis à la Société des Gens de Lettres . . . . .	214
M. Jacobstal Paul, élu membre correspondant . . . . .	217
Rapport financier . . . . .	217
Réception de M. le Premier Président Roche . . . . .	220
Attribution du Prix de la Ville de Nîmes . . . . .	233-240
Examen de la situation financière . . . . .	234-238-243
Deuil de M. Peyron . . . . .	235-238
Don de volumes de Mémoires à la « Tour Magno » . . . . .	239



	Pages
Attribution du Prix Jules Salles . . . . .	240
Médaille d'argent décernée à M. Aurous . . . . .	243
Décès de M. le chanoine François Durand . . . . .	244
Souscription au Comité Boissier-Darboux . . . . .	244
Démission de M. Coste . . . . .	244
Démission de M. le Dr Delon . . . . .	247
Participation aux fêtes de la Société d'Archéologie de Montpellier . . . . .	247
Demande de la Nouvelle Société d'Archéologie de Nîmes . . . . .	247
Décès de M. Romieu . . . . .	253
M. le Dr Reynaud promu dans la Légion d'Honneur . . . . .	253
Patronage de la Conférence du Dr Baillet . . . . .	257
Décès de M. Panet . . . . .	257
Attribution des bourses d'études . . . . .	207

### ARCHEOLOGIE

M. Espérandieu : Récentes découvertes à Bonn et à Trèves . . . . .	212
La Villa des Mystères à Pompei . . . . .	240
Inscriptions funéraires à Nîmes . . . . .	250
Colonel Igolen : Plans pour l'histoire de Nîmes . . . . .	257

### COMPTES RENDUS

M. Lavergne : Le Cantal par M. Noel . . . . .	208
M. le Ch. Chabot : St Gabriel Passioniste de M. B. Latzarus . . . . .	211



	Pages
M. le Ch. Chabot: Histoire de Lédignan de l'abbé Beraud . . . . .	245
Nivoulas de Laforêt . . . . .	262
M. le Dr Baillet: Les insectes dans l'ancienne thérapeutique par M. Noel . . . . .	217
M. Espérandieu: Souvenirs militaires du Général de Bourgon . . . . .	238

### FOLKLORE

M. Bouzanquet: La race chevaline Camargue . . . . .	192
M. Portal: Le Gard par M. le Sénateur Bosc . . . . .	193
M. Laforêt: La disparition des plages sur le littoral de Camargue . . . . .	261
M. le Chanoine Chabot: L'Air de Magali . . . . .	263

### HISTOIRE

Général de Bourgon: Les Mémoires de Joffre	198-201
Colonel Igolen: Discours d'un père à son fils (1770) . . . . .	215
Commandant Gendronneau: Nîmes préromaine Période Ibero-ligure . . . . .	220
M. Peyron: A travers nos vieilles archives municipales . . . . .	235
M. le Chan. Bouisson: Tonance Ferreol . . . . .	245
M. Fabre: Les amours de Voltaire et de Pimpette	258



## LITTERATURE

	Pages
M. Terrin : Valery, poète méditerranéen . . .	193
M. Lavergne : Lettres d'amour d'Henri IV . . .	214
M. Bernard Latzarus : Les lectures des nimois sous la Restauration . . . . .	218
M. Terrin : G. Boissier et l'Académie de Nimes .	247

## POESIE

M. Albert Roux : A l'Académie de Nimes . . .	194
--	-----

## SCIENCES

M. le Chan. Anthérieu : La Réforme du calendrier 195-208	
--	--

## VOYAGES

M. Bernard Latzarus : Voyage en Pologne . . .	251
M. le Dr Baillet : L'Exposition de Chicago . . .	253

---



# BULLETIN

D<sup>r</sup> S

## SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

---

*Séance du 9 Janvier 1931*

---

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Coste, Eloy-Vincent, Portal, Bauquier, Espérandieu, Bosc, chanoine Lepage, Méric, général de Bourgon, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, chanoine Chabot, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie a procédé au renouvellement de son bureau. M. Bauquier a été élu président à l'unanimité des membres présents. Ont également élus, à l'unanimité des membres présents : M. le docteur Delon, vice-président, et M. Igolen, archiviste-bibliothécaire.

Il est déposé sur le bureau, les ouvrages suivants dont les auteurs ont fait hommage à l'Académie : *Histoire de Sainte Salsa*, par Mlle Latzarus ; *Le Discours de Rivarol sur l'Université de la Langue française*, par M. Broche, professeur à l'Université de Gênes ; *Nieu*



*de Festo Calendalo*, de Mlle Dode.

M. Bauquier fait une communication sur la 2<sup>e</sup> partie des « souvenirs militaires » du général de Bourgon.

Les souvenirs du général de Bourgon, qui restera une des figures toujours vivante de notre grande lutte nationale, font corps avec cette lutte et garderont comme elle, à travers bien des années encore un intérêt primordial pour tous ceux qui l'ont vécue ou simplement comprise. En même temps, lorsque les générations se seront succédées, lorsque les événements de demain auront émoussé l'acuité de ceux d'hier, de telles pages ne perdront rien de leur attrance car elles aideront ceux qui n'auront pas connu les temps révolus à se les imaginer avec le maximum d'exactitude et de relief. Peut-on, par exemple, relire de nos jours les mémoires déjà plus que centenaires des chroniques de la grande épopée napoléonienne, ceux de Marbot sans revivre à travers cette époque et se passionner à une évocation si palpitante en sa simplicité et spontanéité narratives.

Dans ce deuxième volume, comme dans le premier, le général de Bourgon note non seulement ce qu'il voit ou ce qu'il apprend, se rattachant au drame en cours, mais il dit aussi très nettement ce qu'il pense personnellement des hommes et des faits. Il est bien qu'il en soit ainsi. Celui qui écrit l'histoire à distance a le devoir d'être simplement objectif, de relater sans prendre parti ; celui qui note la marche de l'histoire au jour le jour doit au contraire exposer les choses selon sa manière de voir. C'est ce qui constituera plus tard le relief du témoignage dont nous parlions précédemment.

Ce deuxième volume qui va du 22 février 1915 au 13 janvier 1916, ne comprend qu'une relation importante de



combat. C'est le combat d'avril 1915 pour « étrangler la hernie de Saint-Mihjel ». Notre éminent confrère commandant alors une brigade de marche, y collabora et fut un des rares participants ayant pu équilibrer les pertes éprouvées par l'heureuse atteinte des buts envisagés. Après avoir cité plusieurs passages de ces souvenirs et notamment celui qui nous vaut un portrait du petit-fils de Clemenceau, M. Bauquier poursuit : « Plusieurs parties de ces souvenirs seraient fort à leur place dans un manuel de l'Ecole de guerre. S'il y avait eu beaucoup de généraux de Bourgon dans le cadre de nos armées de 1914 à 1918, sans doute aurions-nous eu la victoire finale avec des milliers et des milliers de morts en moins. Cette pensée vaut bien un profond soupir de regret. »

M. Bonnet rend compte ensuite du livre de MM. Corlieu et Jouve : « Passions d'Asie ». « Passions d'Asie » comprend quatre histoires. La première qui porte le titre du volume est peut-être la plus expressive. C'est la mésaventure d'un Français qui, parti en Mongolie pour échanger le thé, se met en tête d'aller à la recherche du tombeau de Djeughiss-Khan, dans les sables mouvants où nul n'a pénétré. Le volume contient encore « La facheuse aventure de Lady Hano », « L'Histoire de Djeughiez-Kahn », et un drame le « Seize Janvier ». M. Bonnet n'omet point de signaler la préface de M. Paul Chack.

Au nom de la Commission des legs, M. Portal fait un rapport sur l'attribution des Bourses pour l'année 1930-1931. Les conclusions du rapporteur étant adoptées, ces attributions sont ainsi arrêtées : M. Lyon 500 fr. ; M. Roman 500 fr. ; M. Landri 500 fr. ; M. Aurigon 1,000 fr. ; Mlle Delenne 500 fr. ; M. Martinelli, 500



fr. Le total étant de 3,500 fr., il reste un solde de 500 fr. reporté à nouveau.

M. le président fait connaître à l'Académie que M. Bigot, pour raisons de santé, se voit obligé de cesser les fonctions de bibliothécaire qu'il remplit à la satisfaction de tous depuis six ans. La Compagnie exprime à M. Bigot, avec ses regrets, ses remerciements pour le zèle avec lequel il s'est acquitté de ses fonctions.

---



*Séance du 23 Janvier 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Terrin, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Portal, Mazel, Beauquier, Delon, Costier, Romieu, Espérandieu, Fabre, Cabanés, chanoine Chabot, Fayot, chanoine Lepage, chanoine Bouisson, Gendronneau, chanoine Anthérieu, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Aillaud, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Terrin prononce le discours suivant :

Mes chers Confrères ,

Au moment de quitter ce fauteuil où votre confiance m'appela voici déjà longtemps, je jette un regard en arrière et je dois avouer que ma Présidence eût été parfaitement heureuse sans le deuil qui l'a frappée sur ses derniers jours. Depuis plus d'un an la mort n'avait plus touché notre Compagnie et nous semblions voués à une éternelle jeunesse. Pauvre illusion. De l'indulgence du Ciel nous tirions trop aisément vanité. Nous voici rendus à nous-mêmes. M. Beauquier vous dira quelle perte nous faisons en la personne de M. Kahn. Pour moi qui, respectueux de sa dernière volonté, n'ai pas dû prendre la parole sur sa tombe, je lui adresse ici simplement, mais non sans émotion, mon suprême adieu.

Quelles joies j'ai néanmoins éprouvées pendant ces derniers mois, c'est ce que je voudrais vous dire, ou plus exactement quelles joies vous m'avez procurées. Je vous ai présidés régulièrement pendant un an, je veux



dire que j'ai siégé tout juste au milieu de vous, environné d'amis de toutes parts, accueilli, protégé par votre sympathie d'abord, contre l'émotion inévitable au début de cette carrière, puis contre l'excès de confiance qui pourrait naître de l'habitude, soutenu en toute occasion, par votre bienveillance attentive qui est la forme la plus élevée de la collaboration des esprits. De cette place privilégiée, j'ai écouté et parfois discuté avec vous des communications du plus haut intérêt. J'ai reçu en votre nom les confrères que vous avez élus. J'ai débattu les intérêts de l'Académie ; j'ai traité avec les pouvoirs publics ; je vous ai représentés en plusieurs circonstances mémorables. J'ai sollicité les conseils de notre secrétaire perpétuel, gardien des traditions et galant homme s'il en fut, à qui je veux rendre ce soir l'hommage public de ma reconnaissance et de mon admiration. Car vous m'avez tous aidés, Messieurs, dans l'accomplissement de mes délicates fonctions, mais nul plus que M. Lacombe. Son tact est parfait ; son dévouement à toute épreuve. Parmi les souvenirs que j'emporte, l'un des meilleurs sera de l'avoir vu à l'œuvre ; il m'a montré ce que peuvent la discrétion et le désintéressement appliqués à une personnalité morale de l'importance de notre Académie.

Après ces joies précieuses, que pouvais-je souhaiter qui en valût la peine ? Il ne me reste qu'à devenir un académicien ordinaire, à goûter parmi vous ce plaisir supérieur de la modestie succédant à l'autorité du pouvoir, à ressentir curieusement cette impression de n'être plus que l'un d'entre vous après avoir incarné l'Académie tout entière, à savourer cette tranquillité qu'on doit éprouver dans un ample fauteuil quand on n'a plus qu'à écouter d'aimables paroles au lieu de les faire,



Bref, je m'applique ce soir le vers fameux du grand Corneille :

Et monté sur le faite, il aspire à descendre.

et retiré, mais non dégoûté des honneurs, je m'apprête à honorer mon successeur de la même affectueuse confiance que vous m'avez prodiguée pendant toute une année.

Si toutefois il m'était permis, avant de céder cette place, de dégager les leçons de mon expérience, présidentielle, je vous dirais d'abord que rien n'est si facile, malgré les apparences, que d'assister régulièrement aux séances de l'Académie. On s'en fait d'abord un souci ; on s'y efforce ; on y réussit et on s'aperçoit tout d'un coup que l'assiduité n'est qu'une habitude (il y en a de pires), et on la contracte aisément, pour peu qu'on songe à s'instruire auprès de confrères aussi aimables qu'érudits. On serait donc impardonnable de s'abstenir, à moins d'une raison majeure, et j'invite ceux de nos confrères que leurs occupations retiennent trop souvent loin de nous à s'assurer comme moi qu'il leur suffirait parfois de mieux s'organiser pour nous procurer le plaisir de leur présence.

Je dois vous faire un autre aveu. J'avais cru longtemps que le rôle de votre Président était de pur apparat, qu'il lui suffisait d'arriver, de s'asseoir, d'ouvrir la séance, de faire approuver le procès-verbal, de donner la parole aux confrères inscrits à l'ordre du jour, de les remercier ensuite, et de passer ainsi l'année béatement, jusqu'à ce que le tour soit joué. Je m'aperçus bientôt que ceci n'avait que les apparences d'une sinécure. Mon successeur apprendra comme moi que de visites on fait à l'Académie en dehors des séances d'obligation pour vérifier le fonctionnement d'un



poêle ou d'un coupe-circuit, pour ranger des livres ou poser des tableaux, pour attendre un maçon qui ne vient pas, pour quérir un peintre ou un serrurier, sans compter les commissions où l'on travaille obscurément pour le plus grand profit de la continuité académique. Présider, c'est agir, c'est consacrer le meilleur de son énergie à l'œuvre commune. Présider, c'est se fixer un but et l'atteindre au prix des efforts nécessaires ; c'est peiner pour mériter la confiance de nos confrères, pour justifier à nos propres yeux cette prééminence passagère, purement morale, mais qui nous élève et qui doit publiquement se traduire par des faits.

Présider, c'est faire office d'animateur. C'est un devoir essentiel dans une Compagnie comme la nôtre où chacun contribue de plein cœur à l'œuvre commune, mais dans son domaine particulier, sans lien avec les autres que l'amour de la vérité et la solidité des méthodes de travail. Le rôle du président est de coordonner tous ces efforts, de perpétuer le prestige qui doit entourer l'Académie dans notre ville. Considérez, en effet, l'autorité dont vous jouissez devant l'opinion, dans la presse, auprès des pouvoirs publics. Entretenir la sympathie des uns, s'imposer davantage aux autres, surtout à ceux qui disposent des subventions, s'élever au dessus des partis, rester en bons rapports avec tous, tel est le rôle de votre président s'il veut accroître votre importance. L'Académie est un salon ; elle accueille également la magistrature et l'Université, le clergé et la médecine, l'armée et la finance, les arts, les sciences, le commerce et l'industrie. Elle doit donc avoir ses entrées partout. Mais ce droit, il ne suffit pas de le revendiquer ; il faut le mériter par une vigilance continuelle. Votre Président doit être constamment sur



la brèche ; il doit figurer partout en votre nom. Sa place est partout où s'accomplit un acte public, en dehors du politique. Habitué à le voir à chaque solennité, nos gens concluent à la vitalité de l'Académie ; et leur conclusion est légitime.

C'est qu'en effet la tradition ne suffit plus à maintenir les valeurs morales les plus solidement établies. Aujourd'hui les forces non entretenues s'épuisent plus vite que jamais. Il faut plus d'efforts qu'autrefois pour garder l'équilibre. Les groupements intellectuels sont particulièrement menacés. La publicité, qui s'introduit partout, leur devient aussi nécessaire, toutes proportions gardées, qu'à une firme industrielle ou commerciale. Vous l'avez vu pour notre concours. De même votre réputation veut être sans cesse matérialisée. Votre bureau, votre Président doivent paraître pour confirmer votre existence. L'Académie, selon la formule célèbre, veut être une création continuée.

De là l'utilité de manifestations comme celle que vous projetez pour Alexandre Ducros. Que ce soit une autre fois pour Baptiste Bonnet dont il est question d'ériger la statue à la Fontaine. Un centenaire, une commémoration, un concours sont autant d'occasions de renouveler notre lustre, et nous ne saurions trop, à cet égard, remercier la ville de Nîmes de nous avoir choisis comme jury du concours annuel qu'elle vient d'instituer. Mais que d'autres motifs opportuns de propager votre influence. Pourquoi, de temps en temps, sur ces beaux hôtels de jadis dont la solidité honore leur architecte autant qu'elle embellit la cité, n'apposerions-nous pas une plaque rappelant ses origines, ses grands propriétaires, son état-civil pour tout dire comme cela se fait ailleurs pour le plus grand avantage des étrangers



et des indigènes ? Bien plus, la date approche de notre cinquième cinquantenaire. En 1932 nous aurons 250 ans. Quelle rare occasion de proclamer notre constante activité ? Marseille, Avignon nous convièrent à fêter avec elles leurs glorieux anniversaires. Il nous conviendra de les inviter au nôtre. Mais nous ne saurions oublier ni les autres Académies, ni surtout la Société des Gens de Lettres qui nous fut naguère si accueillante. Sans doute rien ne se fait sans dépense ; mais il y a des dépenses nécessaires au bon renom de notre Compagnie, et vous célébrerez dignement la mémoire de nos grands ancêtres.

Je n'insisterai pas davantage sur ces questions. Il ne me convient pas de tracer un programme à mes successeurs. Je n'en avais moi même aucun quand j'acceptai cette présidence. Les circonstances m'ont guidé. D'autres, à leur tour, suivront leurs préférences. Mais j'ai cru bon de prévoir le cas où nous recevrons ici des étrangers de marque. Si notre hôtel n'est pas encore parfaitement arrangé, un gros effort a été fait pour y mettre de l'ordre ; et nous comptons sur M. Bauquier pour l'embellir par les collections qu'il nous a généreusement promises et qu'il s'apprête déjà à y installer.

Il ne me reste, Messieurs, qu'à vous présenter votre nouveau Président. Est-ce bien nécessaire ? Plusieurs d'entre vous le connaissent particulièrement depuis longtemps. Vous savez tous sa loyauté, sa riche sensibilité, l'étendue de son savoir, son dévouement aux destinées de notre Compagnie et de notre ville. Peu d'hommes dans Nîmes sont capables, comme lui, de ramener tout à l'intérêt local, je veux dire d'apprécier choses et gens à proportion des services qu'ils rendent à notre ville, à notre région, à notre langue. Il est nimois,



languedociens, régionaliste dans l'âme ; autant de qualités, de convictions qui font de lui une personnalité de premier plan, ardente, sympathique. Ce que l'Académie aime le plus en lui, ce n'est pas le journaliste, quel que soit son talent, mais le créateur du Musée du Vieux Nîmes, mais le collectionneur de tous nos souvenirs, de toutes nos traditions particulières ; c'est aussi le savant numismate et l'historien du Comte de Chambord, car ces deux sortes d'érudition se rattachent dans sa pensée à la fidélité des nimois envers Henri V et achèvent d'en faire le mainteneur de la pensée locale. Et puis nous l'avons entendu développer brillamment ici même tant d'idées variées que nous nous promettons un régal de sa présidence. Il est de ceux dont on espère, après chaque communication, un commentaire original. Il suggère la contradiction par la vivacité de ses aperçus et la netteté de ses opinions. Il apporte à l'Académie ce principe d'activité que je définissais tout à l'heure comme la condition nécessaire de notre existence.

Je constate enfin qu'en M. Bauquier, pour la première fois, la présidence passe d'un ancien combattant à un autre ancien combattant. Je n'ai pas recherché cette originalité ; il ne m'appartenait pas davantage de la provoquer ; mais je m'en voudrais de ne pas la souligner, car elle a son importance. De vous à moi, mon cher Président, la confraternité d'armes s'ajoute à la confraternité intellectuelle. Plus généralement la génération de la guerre se garde de dédaigner les générations qui l'ont précédée. Mais à leur expérience de la vie, elle ajoute, elle substitue peut-être la sienne propre ; et plutôt à Dieu que dans tous les domaines de l'activité nationale la pensée des anciens combattants



eût prévalu comme on l'avait espéré. Les générations se complètent réciproquement. La confrontation de leurs idéals engendre des vérités nouvelles. La témérité des uns, jointe à la sagesse des autres, crée un nouvel équilibre. L'Académie peut se permettre cette expérience, j'en augure, pour ma part, les meilleurs résultats.

Messieurs, en quittant ce fauteuil, croyez que je vous remercie de l'extrême indulgence avec laquelle vous m'avez trop souvent écouté, et trop longuement, ce soir encore ; et vous, mon cher Président, en venant vous y asseoir, comptez moi désormais, je vous prie, pour l'un de vos auditeurs les plus fidèles, les plus attentifs et les plus intéressés.

M. Bauquier remercie en ces termes :

En écoutant, avec la confusion d'usage, voici quelques secondes, notre Président vous présenter son successeur, je constatais, une fois nouvelle, que le pli professionnel perd rarement ses droits.

Habitué, comme professeur, à s'occuper d'adolescents encore frustes et s'attachant à les transformer en citoyens cultivés et affinés, M. Terrin voit par avance, en tout disciple qui l'approche, le personnage bourré des qualités qu'il s'efforcera de lui donner. C'est ainsi que je me suis vu, que vous m'avez vu, au travers de cette présentation, non pas tel que je suis, mais tel que je devrais être si je pouvais réaliser l'épanouissement envisagé par le docte éducateur.

Malheureusement, j'ai dépassé — et de beaucoup — l'âge des écoliers. J'ai même dépassé passablement celui du professeur lui-même et je ne puis être ce qu'il voudrait ce que je fusse, ce qu'il a cru pouvoir vous



dire — par anticipation, que je serais un jour. L'heure des perfectionnements est passée...

Rien de plus médiocre que ce qu'il vous a dépeint sous un aspect trop séduisant, mais toutefois, rien de moins présomptueux, car il serait injuste que les malotins n'aient pas quelque poussière de vertu en partage. Aussi, n'est-ce pas sans une forte appréhension que j'ai vu s'avancer peu à peu, depuis un an, l'échéance où le jeu régulier de vos institutions pourraient faire du Vice-Président sortant, votre Président pour l'année 1931.

La tâche m'apparaissait comme elle m'apparaît encore — lourde et délicate. — D'autant plus lourde et délicate que l'élu de 1931 succède à une suite de Présidents particulièrement remarquables par l'application mise à remplir leurs fonctions et le lustre que leur distinction naturelle leur a donné.

Agissant avec une sage prudence, j'aurais pu éluder l'occupation annuelle du premier fauteuil, donnant comme prétexte des soucis professionnels trop absorbants.

Cette pensée m'est venue par moment, mais, quoiqu'elle fut en plein accord avec le sentiment que j'éprouvais concernant le poids de la succession à recueillir, je ne l'ai jamais retenue. Elle a été combattue, vaincue par une curiosité prépondérante : J'ai voulu connaître, en exerçant la présidence de l'Académie, une sensation que je n'avais jamais éprouvée, celle d'être débiteur et non pas créancier. J'ai l'agacement de m'imaginer qu'en tout autre domaine que celui de notre Compagnie — sentimental, professionnel ou social — j'ai toujours plus donné que je n'ai reçu. En acceptant la présidence de l'Académie c'est l'impression toute différente, toute nouvelle et bien plus satisfaisante qu'ils m'a été donné de ressentir. Ici, j'apporte peu et je reçois



beaucoup. L'exercice de mon mandat ne pourra rien ajouter à la considération dont jouit la Compagnie, alors qu'au contraire mes années finissantes bénéficieront de l'auréole inhérente à la qualité de Président et d'ancien Président de l'Académie.

Toutefois, le plaisir d'être « profiteur », au lieu d'être dupe, ne dégènera pas en excès ; je m'efforcerai, pour me rapprocher de l'équilibre des apports, de remplacer celui des capacités manquantes par une bonne volonté, une préoccupation quotidienne de servir nos intérêts qui pourront peut-être, dans une certaine mesure, y suppléer parfois.

Un adjuvant, dans cet attachement profond, complet aux fonctions acceptées sera puisé dans la façon si amicale dont vous m'en avez investi. Quel que puisse être le respect dû aux coutumes, il est des moments où l'on peut, sans les méconnaître formellement, se dérober à une part de leurs obligations. En ce qui concerne notre renouvellement présidentiel, par exemple, l'automatisme ne joue pas de façon absolue ; la coutume est soumise à une ratification au scrutin secret.

Or, si je crois n'avoir jamais donné occasion de suspecter mon impartialité, mon respect résolu de toutes les convictions ou opinions, je crains d'avoir la réputation — peut-être exacte — d'être affligé d'un fort mauvais caractère, d'être parfois brutal en paroles — non, certes par intention offensante, mais par habitude prise aux heures tragiques, par désir d'action rapide. Cela pouvait motiver que dans le vote de ma personne, d'autres bulletins blancs s'ajoutent au mien,.... Il n'en a rien été.

...Tous, vous m'avez fait pleine confiance pour la



direction de nos destinées académiques au cours de l'an qui va s'écouler... J'ai été profondément touché de cette unanimité de vos suffrages... Elle me fait encore plus le débiteur de l'Académie puisque, à la jouissance passagère du titre donné, elle ajoute une satisfaction morale qui lui survivra. Je compte pouvoir plus aisément payer le complément que le principal, car je me suis toujours senti mieux à l'aise dans les chemins du sentiment que dans ceux de l'esprit.

J'espérais pouvoir longtemps conserver, entière et pure, cette joie donnée par votre si précieuse confiance. Hélas ! même dans les choses les moins matérielles, le plaisir sans nuages est de courte durée.

Lorsque en écoutant la proclamation de vos suffrages j'établissais, mentalement, la structure de l'allocution prochaine dans laquelle seraient formulés mes remerciements et mes souhaits de bonne année académique, ma pensée, naturellement, se portait, retrospectivement, sur celle qui venait de finir, afin de voir le futur au travers du passé — ce qui fut toujours la manière la plus avisée de le regarder — quoiqu'en puissent penser les modernistes aveugles, aux yeux de qui l'enseignement permanent de ce qui a été ne paraît que vétille, alors qu'il constitue l'essentiel des connaissances sûres.

Je considérais donc ce que fut l'année académique courant 1930. J'y voyais le brillant relief qu'au cours de notre participation aux fêtes Mistraliennes, ainsi qu'à l'occasion du gala de la Société des Gens de Lettres, nous avait valu le talent et la culture de notre Président, le professeur Terrin. Ce relief était au dessus des vœux à ma portée ;... il ne faut jamais souhaiter l'impossible, alors que le normal est déjà si difficile



à réaliser. Mais je voyais aussi un autre charme à l'année révolue. M. Terrin, en plus d'avoir été un Président de grande allure, fut un Président heureux. Son année d'exercice s'est 'écoulée sans qu'il ait eu le chagrin de compter un manquant dans les sièges de la Compagnie. Telle il trouva l'Académie au début de 1930, telle il la retrouvait le 9 Janvier 1931 lorsqu'il vous demanda de désigner son successeur. Ce bonheur, je pouvais me le souhaiter, nous le souhaiter ; il n'était pas au dessus de mes facultés intellectuelles ; il était à mon entière mesure affective ; il suffirait au contentement à conserver de la présidence, lorsqu'arriverait l'heure de la clôturer à mon tour, l'heure de passer le flambeau à mon suivant. Hélas ! les souhaits les plus humbles ne trouvent pas auprès des dieux, si souvent indifférents à nos peines, meilleur accueil que ceux dictés par la vanité...

Depuis que le mot « Hélas » est venu sur mes lèvres, vous comprenez où tendent mes paroles ; vos poitrines se gonflent aussi, votre émotion vient se mêler à la mienne ; l'image d'un des plus chers des nôtres est devant vos yeux ; vous sentez redoubler la tristesse qui, brusquement, au début même de l'an nouveau, nous a tous envahis dès que nous a été donnée connaissance que notre confrère M. Kahn venait de s'éteindre.

Il était un de nos doyens, entré à l'Académie depuis vingt années déjà. Il n'avait comme devanciers encore présents dans nos rangs à titre actif que M. Delamare, Max-Raphel, le sénateur Jean Bosc — qui fut un des benjamins de la Compagnie — et M. Elie Peyron.

L'érudition de M. Kahn, vous le savez tous, était très grande. Il était arrivé dans notre ville voici pres-



que 48 années, après avoir fait de solides études rabbiniques à Paris. Il les avait très heureusement développées chez nous en s'attachant à des recherches sur la vie israélite en Languedoc et Provence durant les siècles écoulés. C'était la bonne façon de servir à la fois l'Histoire de sa race et celle de notre région, que de mettre à la disposition des écrivains poursuivant une étude d'ensemble, les fruits des travaux spécialisés, toujours précieux par les richesses de détail et les précisions qu'ils contiennent. M. Kahn avait publié, soit dans la *Revue des Etudes Juives*, soit en brochures particulières : « Histoire des Juifs de Tarascon, de Beaucaire et du Comtat Venaissin » ; « Les Juifs et la Papauté d'Avignon » ; « Les Juifs de Posquières et de Saint-Gilles au Moyen-âge » ; « Notice sur les Israélites de Nîmes, de l'an 672 à l'an 1808 » avec reproduction d'une bulle inédite du pape Martin V.

Nous avons eu la primeur de tous ces travaux, ou du résumé de ces travaux.

Voici quelques mois, il nous lisait, ici même, une très intéressante communication sur les inscriptions funéraires israélites. Si cette dernière étude n'a pas été publiée, ou ne doit pas l'être, nous pourrions décider, comme suprême hommage, de la comprendre dans un futur volume de nos mémoires. L'érudition de M. Kahn était connue et appréciée bien au delà des limites de notre région. En Amérique, lorsque la Zewisch Encyclopédie entreprit la publication de son grand dictionnaire historique, c'est au concours de notre regretté collègue qu'elle fit appel pour rédiger l'article consacré aux Israélites du Midi.

Une attachante égalité d'humeur caractérisait aussi M. Kahn. Ses paroles, plus que toute autre chose, expri-



maient toujours la bienveillance, la bonté... Cette bonté, cette attention à l'égard de chacun, il a voulu que nous puissions l'apprécier même après sa mort... Comme s'il eût prévu qu'un très mauvais temps sévirait sur la ville le jour de ses obsèques, il avait demandé — nous fit connaître son fils — que notre discours traditionnel sur les tombes soit supprimé ce jour-là. Plusieurs d'entre nous ont du peut-être à cet ultime souci de notre santé de n'avoir pas risqué la grippe devant son cercueil. Ce qui n'a pu être dit là-bas, dans l'air glacial de cette hivernale matinée, il convient de l'exprimer dans notre salle de séances, plus à l'abri, face à la place qu'il occupait d'ordinaire, où, par le regard du souvenir, on a comme une illusion de le revoir encore.

Nous avons perdu en la personne de M. Kahn un des beaux fleurons de notre couronne. Souhaitons qu'avec la sagacité et la finesse que n'excluait pas sa bonhomie générale, il veuille bien nous inspirer lorsque nous aurons à choisir celui qui viendra le remplacer parmi nous.

En votre nom à tous, Messieurs, je renouvelle à Madame Kahn qui ne cessa d'être pour le regretté disparu la compagne la plus attendrie, la plus dévouée, à M. Marcel Kahn, son fils, qui fut son orgueil et qui pourra peut-être un jour, comme membre correspondant ou non résidant devenir des nôtres en souvenir de son père, les condoléances très sincères déjà exprimées à domicile dès que leur deuil nous fut appris.

Mais, de même qu'aux brebis sans laine ils mesurent le vent, les dieux veulent, aux académiciens en deuil, des joies compensatrices. Ils nous l'ont manifesté d'une



manière particulièrement éclatante. A 24 heures à peine des obsèques de M. Kahn, le crêpe qui nous restait encore au bras s'est brusquement dénoué et nos mains se sont levées pour une longue et vibrante acclamation. La croix de Commandeur de la Légion d'Honneur qui vient d'être attribuée au Commandant Espérandieu était l'objet de tous nos vœux. C'était une récompense pleinement méritée qui, de plus, devait apporter un peu de son rayonnement sur la ville et sur nous tous.

L'exposé des titres du Commandant Espérandieu, s'il le fallait présenter en détail, dépasserait les limites coutumières de nos allocutions. Une part, du reste, nous dépasse et se rattache à des travaux mondialement estimés, du domaine de bien plus importantes assemblées que la nôtre. Il serait présomptueux de les vouloir commenter ; ils fixent à jamais le nom de notre éminent concitoyen au fronton de l'Archéologie classique. Une autre part plus familière, nous est trop connue pour y insister ; elle est de tous les jours, de toutes les heures ; c'est la dépense incessante de la plus admirable générosité d'esprit qu'il soit donné de connaître... La simplicité qui, en lui, s'allie à la plus pénétrante érudition, est un exemple que peu de générations ont possédé ;... l'avantage est précieux, pour la nôtre, d'en avoir le bénéfice... Parfois lorsque l'on voit le Commandant Espérandieu dégager, à l'usage d'écoliers ou de groupes populaires, les enseignements de nos pierres millénaires, et le faisant avec une juste mise à portée de son auditoire, on a comme une vision de ce roi du Moyen-âge — un peu de chez nous par son séjour à Aigues-Mortes — qui, sous le simple abri d'un chêne — afin de la lui présenter mieux accessible — rendait lui-même la Justice au peuple de son temps.



Notre vénéré savant, par la spontanéité et la multiplicité des témoignages de sympathie qui vinrent à lui, par centaines, dès que la nouvelle fut connue, a pu se rendre compte à quel point ses contemporains savaient l'apprécier et, mieux encore, combien ils l'aimaient... Le commandant Espérandieu est trop sensible aux choses du cœur pour ne pas en avoir éprouvé de douces satisfactions.

L'Académie de Nîmes a eu cette année large part — ce qui est très naturel et devrait se répéter — dans les distinctions dont le Gouvernement vient de gratifier nos concitoyens avec une ampleur inaccoutumée et fort agréable à enregistrer. A côté de la cravate de Commandeur de notre Maître à tous, est venue se placer la rosette d'Officier d'Académie à M. Romieu.

C'est au titre d'ingénieur et de directeur d'une grande entreprise urbaine, que notre second collègue, bénéficiaire de l'attention ministérielle a gravi le 2<sup>e</sup> échelon dans la hiérarchie de l'Ordre National.

On a certainement apprécié en lui, non seulement le technicien remarquable, mais aussi le chef habile et clairvoyant, sachant, en même temps que satisfaire une clientèle étendue, porter aussi au travail de ses collaborateurs, tout l'intérêt, toute la sollicitude qui lui sont dues... Fait assez rare en industrie, depuis un quart de siècle et plus, que la Société Nimoise d'Electricité a le grand avantage d'avoir M. Romieu à sa tête, elle ignore qu'il existe des conflits assez fréquents entre le capital et le travail. Les actionnaires de cette entreprise privilégiée ne connaissent que l'agrément de partager des dividendes ; les obligataires n'ont d'ennui que le jour où leurs titres sont remboursés par les tirages



qui les en dépossèdent ; les ouvriers travaillent avec des refrains joyeux sur les lèvres, ne redoutant pas plus le chômage que le surmenage, tant le mécanisme de rendement est bien réglé dans leurs ateliers modèles. Ils n'ont aucun souci d'avenir, par suite nul motif d'agitation, tant la prévoyance de M. Romieu a su s'exercer à bon escient et créer les garanties désirables.

Notre sympathique collègue n'a qu'un défaut, celui de n'être que rarement parmi nous ; mais c'est peut-être un peu de notre faute, l'heure habituelle de nos séances correspondant à celle où la tâche qu'il assume exige sa présence dans le bureau d'où part l'impulsion laborieuse, de préférence à la salle où l'on se délasse en écoutant dissenter le confrère chargé du tour de parole bi-mensuel.

Mais si M. Romieu n'est pas souvent parmi nous en « chair et en os », suivant la vieille formule, on peut dire qu'à toute requête, qu'à tout besoin il s'y transporte en forme lumineuse ; c'est de son usine — et vous savez avec quelle bonne grâce les fils qui nous y rattachent ont été fixés — que nous vient la clarté indispensable à nos lectures parfois tardives.

Puisque, par heureuse exception, M. Romieu se trouve aujourd'hui présent sous toutes ses formes, hâtons-nous de lui dire avec quelle chaleur l'Académie de Nîmes s'est associée à la joie que ses nombreux amis ont éprouvés lors de sa deuxième promotion dans la Légion d'Honneur.

\*  
\*\*

Grâces à ces bienheureux rubans, j'ai pu faire les premiers pas sur la route présidentielle dans une atmosphère où passait un peu d'allégresse, alors que le ris-



que avait été grand de n'avoir que des regrets à exprimer, regrets d'être diminués dans le nombre par le départ de notre si estimé collègue, M. Kahn, regret d'être amoindris dans la valeur par le trop rapide fin de la présidence de M. Terrin, si parfaite, si digne de vous.

Le Ministre de l'Instruction Publique a compris la compensation due à l'Académie, et ses besoins d'aide pour l'actuelle année. Il a suppléé à l'éclipse momentanée de l'éclat présidentiel en ajoutant encore à celui du confrère dont la Compagnie tire son lustre majeur. Qu'il en soit remercié... Sans entrer en rien dans le domaine politique, en restant simplement dans celui des mots, on peut dire que ce Ministre durant son court passage au pouvoir, a bien mérité du nom méridional qu'il porte. En pleine période de gel et de neige — il y avait pas mal de degrés au-dessous de zéro, le 14 Janvier — il a su nous réchauffer le cœur.

... Et pour qu'en la circonstance rien ne manque à la fierté de l'Académie de Nîmes, le Commandant Espérandieu nous fera l'honneur de recevoir au sein même de la Compagnie, sa Cravate de Commandeur... Nous sommes assez riches en notabilités nationales pour lui fournir un parrain... M. le général de Bourgon a fait connaître au Commandant Espérandieu, membre de l'Institut, tout le plaisir qu'il aurait à remplir parmi nous, en sa faveur, cet office affectueux.

Nous aurons, dans quelques jours, Messieurs, la grandissime joie de voir, dans cette salle, au cours d'une séance qui comptera dans nos annales, le Courage et le Savoir, en leurs incarnations les plus hautes, se donner fraternellement l'accolade des Légionnaires.

Durant quelques minutes, par la qualité des acteurs



de l'émouvante cérémonie, la modeste Académie de Nîmes n'aura rien à envier à l'Académie de France.

M. Espérandieu, en remerciant M. Beauquier de ses paroles, se défend de mériter tous ces éloges. « Si, dit-il, la simplicité consiste à rester soi-même, à ne tirer aucune vanité de ce qui a l'air de nous changer, à ne pas s'illusionner sur ses propres mérites, à considérer son devoir et non la gloire à retirer de ses actes, j'accepte les éloges... »

A son tour, M. Romieu prend la parole, il est particulièrement sensible à la manifestation de sympathie dont il est l'objet de la part de ses confrères. Après avoir exprimé son attachement à la Compagnie, M. Romieu ajoute : « J'ai toujours été de cœur avec l'Académie de Nîmes, m'étant toujours efforcé de prendre part à ses manifestations dans la joie comme dans l'épreuve.

M. Igolen fait **une** communication sur :

*Le Garrigue et les Mazets Nimois.*

La Garrigue et les Mazets Nimois est une étude bien locale, bien nimoise, qui complète tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour sur ce sujet.

La définition du mot garrigue, la description de notre garrigue, la constitution de son sol, sa flore, sa faune, les curiosités qu'on y rencontre, la grotte des fées, les trois piliers, les murs, les clapiers, tout est passé en revue. Un article est même consacré aux sept collines de Nîmes, réduites à trois, topographiquement parlant, mais qu'il faut toujours compter au nombre de sept, pour respecter la tradition.

Après la Garrigue, voici les Mazets, Et M. Igolen étudie la raison d'être du Mazet, l'étymologie du mot



mazet, les différents noms donnés aux mazets, les ancêtres du mazet : la vieille capitelle et la lointaine hutte néolithique. Puis voici la création du mazet actuel due au taffetassier, alors que l'industrie de la bonneterie battait son plein à Nîmes, de 1834 à 1847 : l'évolution et la transformation de la Garrigue, ce n'est qu'une journée de fête passée en famille au mazet ; la chasse au mazet ; le nombre des mazets dans la Garrigue, en 1832 et actuellement leur répartition d'après la taxe qui leur est imposée.

Enfin, après une étude détaillée sur le rachalan, au cours de laquelle Bigot est bien souvent cité, dans ses fables languedociennes par nos poètes locaux Pomeyrac, Bigot, Reboul, Roumieux et, pour finir, quelques poésies bien de circonstance.



*Séance du 6 Février 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bosc, Peyron, Coste, Eloy-Vincent, Portal, Mazel, Terrin, Delon, Costier, Romieu, de Loye, chanoine Lepage, Méric, général de Bourgon, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Espérandieu, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Bauquier annonce à la Compagnie les quelques minutes de grande parade qu'elle va exceptionnellement vivre par le grand honneur que lui fait M. le Commandant Espérandieu de recevoir ici sa cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur. « Vous avez tous, dit-il, si pleinement motivée par son mérite et par son rang une estime et une considération profondes pour le général de Bourgon. Mais, à ces sentiments que je partage, s'ajoutent, en ce qui me concernent personnellement, l'attraction puissante que le chef de guerre possède toujours vis-à-vis de ceux dont, aux heures de sacrifice, il a dirigé les pas, suscité l'élan. » Parlant ensuite du Commandant Espérandieu, M. Bauquier fait l'éloge de ce savant aussi vénéré qu'aimé et salue en lui le représentant le plus éminent de la science archéologique, épigraphiste à la renommée mondiale. Il termine ainsi : « Mon général, j'ai l'honneur de vous donner la parole. Messieurs, je vous invite, selon le rite, à l'écouter debout. »

Les académiciens se lèvent. M. le général de Bourgon et M. le Commandant Espérandieu se placent à quel-



ques pas l'un de l'autre. Après les paroles officielles, M. le Commandant Espérandieu reçoit la cravate de Commandeur.

M. le général de Bourgon prononce alors les paroles suivantes : « Vous me voyez particulièrement heureux d'avoir eu l'honneur d'attacher la cravate de Commandeur à cet uniforme que vous avez si dignement porté au cours d'une carrière dont les plus hauts échelons vous étaient promis et que seule a interrompu une infirmité laissant d'ailleurs intactes vos remarquables facultés intellectuelles. »

M. le Commandant Espérandieu remercie les organisateurs et les assistants à cette cérémonie.

« Messieurs et chers Confrères, dit-il, comme le faisaient les anciens, les grandes circonstances de notre vie pourraient être marquées, d'après leur nature, les une d'un caillou noir, les autres d'un caillou blanc : *melior lapillo*, suivant l'expression du poète Martial.

La mienne n'a pas été sans heurts, et je ne sais pas si le nombre de ses cailloux noirs ne dépasserait pas celui des blancs.

Aujourd'hui, j'ai la joie inespérée d'être promu Commandeur de la Légion d'Honneur, et de recevoir cette haute distinction de la main du plus illustre d'entre nous, du Chef dont on a pu dire, avec raison, « que, s'il y avait eu beaucoup de généraux de sa trempe dans le cadre de nos armées, la victoire finale de la dernière guerre nous eût, sans doute, coûté en moins des milliers et des milliers de morts. »

J'ai la joie de votre cordial accueil et celle de très nombreux témoignages de sympathie. Je devrais oublier les cailloux noirs et ne penser qu'à la pierre blanche qui s'ajoute aux cailloux heureux. Je ne le puis pas tout



à fait ; malgré moi, le souvenir me hante de ma presque solitude en ce monde et du sort cruel qui m'a privé de sentiments affectueux qui eussent notablement ajouté à mon bonheur.

Mais ce bonheur, cependant, reste trop grand pour que je n'en remercie pas infiniment les amitiés qui me le procurent ; pour que je n'exprime pas ma gratitude profonde à notre Président, qui a organisé ma réception et à M. le général de Bourgon qui m'a fait le trèsgrand honneur de s'y employer.

Mes chers Confrères, l'ordre du jour de notre séance de ce soir est assez chargé pour que je m'abstienne d'accaparer davantage de vos instants précieux.

Il est probable que la solennité inaccoutumée à laquelle vous venez d'assister restera dans votre souvenir. Dois-je ajouter qu'elle ne s'effacera jamais du mien ?

M. le Président, mon Général, Messieurs, je vous remercie encore de tout cœur ».

M. Benoît Germain ayant envoyé une pièce en vers au récipiendaire, celle-ci est remise à M. le Commandant Espérandieu.

M. le Président fait connaître que la Municipalité a chargé la Compagnie de lui présenter un projet de règlement pour le concours qu'elle vient d'instituer sous le nom de prix de la Ville de Nîmes. Une commission est nommée à cet effet. Elle se compose de MM. le chanoine Bouisson, Fabre, Gendronneau, de Loye, Bonnet, Peyron, Bouzanquet, Terrin, Portal.

L'Académie a entendu une communication de M. le chanoine Chabot, à propos de l'ouvrage de Mlle Dode : « Nieu de fésto calendo ». M. le chanoine Chabot,



après avoir rappelé le rapport déjà fait sur cette œuvre par M. Bigot, le 6 novembre 1925, analyse ce drame de famille. L'action se passe à Nîmes en 1844 et se déroule, dans un même lieu, en l'espace d'une nuit. L'intérêt dramatique puissant, la vie intense des personnages, l'exactitude des détails saisissent le lecteur. Un esprit chrétien discret mais réel anime et domine cette pièce trop peu connue et qui mérite de l'être davantage.

M. Bouzanquet, dans sa communication sur le « Rire et l'Humour » a d'abord étudié le « Rire », en exposant les diverses définitions qu'en ont donné les physiologistes ou les philosophes et en daubant malicieusement sur ces derniers.

Il y a plusieurs espèces de « rire ». M. Bouzanquet les passe en revue, admettant les uns, repoussant les autres, et donnant sa préférence au rire clair, au rire franc, au rire sain, qui est déclenché par ce qu'on est convenu d'appeler « l'Humour ».

Mais l'humour, dit-il, en s'appuyant sur une consultation tentée par Maxime Dekobra après de nombreux humoristes eux-mêmes, est peut-être encore plus difficile à définir que le rire, et tous les correspondants du spirituel romancier se sont déclarés incapables d'y parvenir.

Le terme d' « humour » remonterait à la période romantique, vers 1830, au moment où, avec lui, la langue française par pure anglomanie, avait adopté ceux de « tilbury », « groom », « tub », « mac-farlane ». Mais, cette adoption voulait-elle reconnaître implicitement qu'il n'y a l'humour vrai qu'en Angleterre ?

M. Bouzanquet discute à ce sujet et n'a pas de peine à démontrer qu'en fait d'humour, nous n'avons pas de



supérieurs au monde. Pour cela, il énumère, un à un, tous les genres connus en choisissant dans chacun d'eux les citations particulièrement convaincantes. Que ce soit dans la « satire », dans le « pamphlet », dans l' « épigramme », dans l' « épitaphe », dans le « madrigal », dans la « boutade », dans les « pensées » sérieuses ou burlesques, la France tient, sans conteste, le premier rang

M. Bouzanquet étudie ensuite les auteurs gais, et, parlant des conteurs anonymes, à qui sont dues les historiettes gasconnes, marseillaises, languedociennes ou autres, il se demande, après en avoir entendu conter d'analogues en Turquie ou au Maroc, si cet esprit ne nous vient pas de l'Orient, en étant passé par la Grèce et par Rome ; notre esprit est gréco-latin. L'esprit de nos voisins est anglo-saxon.

M. Bouzanquet examine ensuite l'humour dans l'art, dans la musique ; qu'il s'agisse de caricature d'opéra-comique, d'opérette, ou d'opéra-bouffe, il note encore la supériorité de l'humour français.

Passant à la « chanson », après avoir évoqué l'époque des chansons « guerrières » ou « à boire », il étudie la chanson dite Montmartroise ou « rosse », qui critique, blague, mord quelquefois, mais ne déchire jamais.

D'autres genre sont passés en revue « Fables express » « contrepétteries », « à peu près », « calembours », « définitions fantaisistes », « proverbes », etc..., etc.

M. Bouzanquet termine sa causerie en annonçant la fondation, à Paris, d'une « Académie de l'Humour », composée de 34 membres, présentée dans un ouvrage récent « L'Humour est l'Enfant de Paris », par George



Auriol, qui prie le lecteur de ne pas s'attarder à rechercher d'où vient le rire que lui procurent ses auteurs favoris et se laissant faire comme chez le coiffeur, de garder simplement un peu de reconnaissance à ceux qui l'auront, un moment, distrait des préoccupations ou des vicissitudes de l'existence.

---



*Séance du 20 Février 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Beauquier, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Portal, Mazel, Terrin, Delon, chanoine Lepage, Méric, Latzarus, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Aillaud, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Au nom de la Commission du concours, M. Portal expose les grandes lignes du règlement relatif au Prix qui sera décerné par la Ville de Nîmes et attribué par l'Académie. Après un échange de vues, à ce sujet, les propositions de la Commission sont, en principe, acceptées. La Commission se réunira avant la prochaine séance pour arrêter le texte définitif qui sera soumis à l'approbation de la Compagnie.

M. Bonnet rend compte de l'ouvrage de Mlle Latzarus sur Ste Salsa...

Il rappelle l'œuvre littéraire, très noble, très utile de l'auteur, œuvre qui s'accroît d'années en années et dont l'éclat a dépassé ce que peut embrasser la vue des sommets des sept collines nimoises. Tout le monde connaît *Prince aux Clercs*, *Six joyeux lutins*, *Une aviatrice de douze ans*... Mlle Latzarus n'a pas seulement écrit pour les enfants, elle a collaboré aux revues *Le Correspondant*, *La Nouvelle Revue du Midi* L'histoire de la vierge martyre Salsa est une histoire émouvante, une histoire d'énergie et de foi, passionnante comme le plus intéressant des romans. Elle se passe dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle, à Tipasa, la ville morte ressuscitée.



C'est l'histoire d'une âme d'enfant s'éloignant des horreurs du paganisme et offrant son âme avide de vérité au catholicisme. Et, pendant son martyre, s'échappent de ses lèvres ces prières : Pour mes parents que ma mort rapprochera de Vous... Pour les vieillards qui ne doivent pas mourir sans Vous avoir connu... Pour ceux qui naîtront et grandiront sous votre joug béni !...

Vient ensuite le récit du miracle : l'apaisement de la tempête et la conversion des bourreaux. Henri Brochet a su illustrer Sainte Salsa avec un art expressif qui augmente le charme de l'ouvrage. M. Bonnet donne ensuite lecture de la lettre envoyée par l'impératrice Zita, à qui Mlle Latzarus avait fait hommage de son œuvre.

---



*Séance du 6 Mars 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Portal, Terrin, Mazel, Delon, Méric, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Costier, Fabre.

M. le secrétaire perpétuel lit une lettre de M. Tuffier, membre correspondant, qui joint à une pièce de vers des félicitations à M. Bauquier pour son élévation à la présidence et à M. le Commandant Espérandieu pour sa promotion, dans la Légion d'Honneur, au grade de Commandeur.

M. Portal, au nom de la Commission, donne lecture du projet de règlement relatif au prix de la Ville de Nîmes.

Ce projet de règlement est adopté à l'unanimité.

M. Bernard Latzarus entretient l'Académie des derniers travaux relatifs au comte de Chambord. En ces derniers temps, la noble figure du prince exilé paraît avoir bénéficié du regain de curiosité que suscite l'histoire des origines de la troisième république. M<sup>me</sup> Gyp l'a mise en scène dans ses mémoires ; une revue parisienne a couronné un ouvrage qui lui est consacré. Un ancien membre de son service d'honneur a publié des souvenirs anecdotiques pourvus d'une abondante et curieuse illustration.

Ces dernières publications donnent toutes trois à peu



près le même son de cloche. M. Latzarus discute la valeur et la portée des témoignages en des ouvrages de seconde main qui se sont, en général, trouvés conformes à l'idée que l'on se fait couramment d'Henri V. Il indique les protestations que ces essais ont soulevées. Après avoir étudié les sources d'une biographie incomplète, pas encore parue en librairie, il exprime le regret que certains auteurs de Mémoires écrivent plus d'un demi-siècle après les événements, alors que leurs souvenirs risquent d'être singulièrement déformés et que peu de survivants sont en état de contrôler. Parmi les membres de l'entourage du comte de Chambord encore en vie, les divergences se manifestent à propos notamment de la fusion du drapeau, du rôle de Madame. M. Latzarus oppose à certaines affirmations d'auteurs récents, des affirmations en sens contraire venant de personnages non moins qualifiés. Le comte de Chambord était, suivant le mot d'un de ses familiers, « défiant comme Louis XI ». Peu communicatif, il évitait de se prononcer sur certaines questions controversées, dont il aurait pu, seul, donner la solution. Sa politique était, en revanche, « à ciel ouvert ». Il ne disait guère autre chose à son entourage que ce qu'on peut lire dans ses manifestes et sa correspondance officielle. Il n'y a donc pas lieu d'attendre des révélations curieuses sur le fond de sa pensée. M. Latzarus rappelle à ce propos l'opinion que lui exprimait le comte Albert de Mun dans une conversation privée. Personnellement, il doute que l'on puisse ajouter au bel ouvrage d'Arthur Loth sur « L'Échec de la Restauration Monarchique », et surtout aux pages si sérieuses, si émouvantes et si intelligentes de M. Gabriel Hanotaux, dans le second tome de son « Histoire de la France Contemporaine », bien qu'on puisse in-



préter les faits un peu autrement que l'illustre académicien.

A la suite de cette communication, M. Peyron annonce que, dans la prochaine séance, il donnera connaissance d'une étude sur « Les projets d'adoption du Prince impérial par le comte de Chambord ».

---



*Séance du 20 Mars 1931*

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Peyron, Portal, Mazel, Espérandieu, Méric, général de Bourgon, Latzarus, Fayot, Bonnet, chanoine Anthérieu, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. chanoines Chabot, Lepage, colonel Igolen.

M. Portal propose une modification au règlement du Prix de la Ville de Nîmes qui a pour but de retenir les ouvrages présentés entre le 1<sup>er</sup> Janvier 1931 et le 31 décembre 1932. Cette modification est adoptée.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Maire en remerciant de nouveau la Compagnie du concours qu'elle lui a prêté, déclare que le projet de règlement pour le Prix de la ville qu'elle a dressé, remplit parfaitement les intentions du Conseil municipal.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. Hugues, demandant à l'Académie de s'associer à la protestation de la Société d'Acclimatation de France contre l'assèchement de la Camargue. La Compagnie est d'avis de s'associer à cette protestation qui sera ultérieurement rédigée.

M. Roux a fait hommage à l'Académie d'un récit provençal. M. Igolen en fera le compte rendu.

L'Académie prononce la vacance du siège du regretté M. Kahn.

M. Peyron fait une communication sur « Le Comte de Chambord et le Prince Impérial ».



Au début de sa lecture sur « Le Comte de Chambord et le Prince Impérial », M. Elie Peyron rappelle la phrase humoristique qu'avait citée M. Latzarus, à la dernière séance :

« L'impératrice est légitimiste, disait Napoléon, Jérôme est républicain, moi je suis socialiste, Persigny est bonapartiste, mais il est fou ».

Comment a-t-il pu se faire que l'impératrice des Français ait été légitimiste ? Son ascendance prétendue bourbonienne l'expliquerait-elle ? Il faut chercher autre chose.

Le conférencier rappelle les circonstances politiques dans lesquelles se trouvait la France au lendemain des élections de février 1871. La majorité de l'Assemblée nationale était monarchiste ; et un député, M. Daborel, demanda que le comte de Chambord fût proclamé roi de France.

M. Thiers semblait pencher du côté de la monarchie, mais la Révolution du 18 mars impose la forme républicaine.

Les monarchistes étaient divisés. Des réconciliations suivies de ruptures se produisirent entre le comte de Chambord et le prince d'Orléans. L'impératrice essaya de profiter de cette divergence profonde entre la branche aînée et la branche cadette pour faire adopter son fils par le comte de Chambord. Dans un dîner à Chisleheüt, l'ancienne souveraine disait en traçant avec un rouleau un Y sur la nappe :

« Nous n'attaquons jamais le comte de Chambord par respect pour la royauté. L'empire et la légitimité sont les deux branches de l'Y, mais le trône est le même ».

C'est alors que pour conjurer cette adoption, les prin-



ces d'Orléans s'empressèrent de se rapprocher une fois de plus du comte de Chambord.

Mais celui-ci, jusqu'à la fin de sa vie, fut irréductible et s'en tint à sa formule :

« Je n'abdiquerai jamais ».

Et quand, sur son lit de mort, il eût échangé avec ses cousins des paroles aussi brèves que protocolaires, le prince dit à son vieux valet de chambre : « Si tu crois que cela ne m'a pas coûté ! N'en parlons plus. »

L'adoption du prince impérial ne pouvait plus être envisagée à ce moment-là, car celui-ci était mort depuis 4 ans.

M. Latzarus présente quelques observations sur cette intéressante communication relatives au caractère du comte de Chambord et à certains points de faits.

MM. le commandant Espérandieu rend compte du 3<sup>e</sup> volume des *Souvenirs Militaires* du Général de Bourgon. Il commence en février 1916 et s'achève avec cette année. Or, le général était à Verdun, c'est dire l'intérêt puissant de l'ouvrage. Ce livre sera précieux pour les historiens et il est difficile de faire un choix dans un texte où tout serait à citer. M. Espérandieu choisit le passage où l'auteur rend justice à la valeur militaire et au courage du 117<sup>e</sup> territorial. Notre président faisait partie de cette Troupe, et dans les *Souvenirs* est relaté le fait de guerre au cours duquel le commandant Bauquier fut glorieusement blessé. La 3<sup>e</sup> Division, dans la Somme, se conduisit magnifiquement et son chef fut pour la 3<sup>e</sup> fois cité à l'ordre. Cet ouvrage s'illustre de portraits et s'enrichit d'amusantes anecdotes. On ne peut que souhaiter la publication des volumes qui doivent encore paraître.



*Séance du 17 Avril 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Portal, Fortuné Mazel, Delon, Costier, Méric, chanoine Bouisson, Fayot, Gendronneau, Bonnet, chanoine Anthérieu, chanoine Durand, membre honoraire, Henri Mazel, membre correspondant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Espérandieu, Bouzanquet, Igolen, Aillaud.

M. le Président fait part à l'Académie d'un double deuil qui vient de l'atteindre. Elle a, en effet, à déplorer le décès de MM. Barral et Cazalis de Fondouce.

M. Bauquier s'exprime ainsi : « M. le Docteur Barral était attaché à notre Compagnie par les liens de l'honorariat. Sa haute culture, son autorité scientifique honoraient l'Académie de Nîmes. M. Cazalis de Fondouce était le doyen des membres correspondants, ayant été élu le 15 avril 1871. Ses études archéologiques n'ont jamais été oubliées à Nîmes, bien que les circonstances aient, plus tard, orienté les recherches de notre confrère vers l'Hérault. »

Après avoir adressé aux familles de nos confrères les condoléances de la Compagnie, M. le président invite la Compagnie à garder une minute de silence.

M. le Président adresse les condoléances de la Compagnie à M. Michel Pons, qui devait aujourd'hui même prendre la parole et qui est atteint dans ses plus chères affections par le décès de Madame Michel Pons,



Mlle Lucie Champson fait hommage à l'Académie, d'un ouvrage illustré sur Nicolas Froment et l'Ecole Avignonnaise au XVI<sup>e</sup> siècle. M. Eloy-Vincent en présentera le compte rendu.

M. Daniel Charbonnier fait également hommage de plusieurs volumes dont il est l'auteur. Ces œuvres feront l'objet d'une communication de M. Bonnet.

M. Costier donne lecture du compte rendu financier pour l'exercice 1930.

L'Académie adopte un vœu qui, rédigé par M. Portal, proteste contre l'assèchement de la Camargue.

Il est ainsi conçu :

« Considérant que les beautés naturelles de la France constituent un patrimoine national auquel il importe de ne pas laisser porter atteinte, s'élève contre tout projet dont l'exécution serait de nature à enlever à la Camargue l'aspect pittoresque et unique qui est l'un des charmes de notre pays. »

M. le chanoine Anthérieu lit une communication sur : « Un filon de lave dans le massif granitique de l'Aigoual ».

Un filon de lave dans le massif granitique de l'Aigoual ! Ce titre donné à la communication faite par M. le chanoine Anthérieu peut étonner les esprits les plus avertis. Tous ceux qui, depuis un siècle, se sont occupés de géologie, notamment Emilien Dumas, et plusieurs autres, affirment qu'il n'y a pas de terrain volcanique dans le Gard et ce fut une fort plaisante histoire que celle de ces physiciens de Bagnols qui avaient cru découvrir un volcan sur la colline de Vénéjean et qui se trouvèrent en présence de feux allumés pour éclairer le travail des fileuses de soie !



M. le chanoine Anthérieu aborde le problème et, sans prétendre le résoudre, apporte des données nouvelles.

Tout jeune, il avait remarqué un filon de pierre noirâtre qui contrastait avec les roches environnantes. Plus tard, il se dit que ce pourrait être un filon de lave, et un échantillon soumis à l'examen d'hommes compétents a été reconnu comme ayant toutes les apparences d'une lave d'origine relativement récente, qu'on appelle « andésite ».

Le conférencier indique avec précision la place qu'occupe le filon, en fait la description, en marque l'orientation. Il le met en relation avec les affleurements de roches basaltiques qui se rencontrent sur la Causse du Larzac, à Sauclières (Aveyron) dans les gorges du Tarn, près de Rozier (dyke d'Eglasino) etc., qui forment chapelet entre les coulées volcaniques du Massif Central et celles qui, dans l'Hérault, montent d'Agde vers Lodève et Bédarieux.

Ce rapprochement sera légitime quand l'exploration méthodique du terrain et l'analyse microscopique des échantillons qui y seront prélevés, permettront de conclure à la réalité d'un filon de lave dans la partie occidentale du massif granitique de l'Aigoual. On ne pourra plus affirmer alors qu'il n'y a aucune trace de terrain volcanique dans le département du Gard.

M. le chanoine Durand communique à l'Académie son travail sur « Les Nimois gallo-romains au musée épigraphique » (deuxième partie).

Sous les numéros 9 et suivants, on trouve d'abord la dévotion à Vulcain et aux Vents, dans un autel élevé pour un vœu par Sévère. Deux têtes en haut relief, soufflent



avec force et un bas-relief montre Vulcain représentant le feu redouté. Sévéra est à genoux, suppliante avec une écharpe à l'envolement derrière le dos, pour marquer la puissance des Vents. C'est une mère recommandant un fils en navigation, où la foudre et les tempêtes du mistral demeurent redoutables.

Un autel aux frères jumeaux Castor et Pollux indique encore un vœu de femme. Tandis que les hommes jureraient par Hercule, elles jureraient par Castor. Cet autel fut trouvé noyé dans la maçonnerie de l'aqueduc venant du Pont-du-Gard à Bezouce. La spécialité de Castor était d'apaiser les tempêtes. Ici Quintina obéit donc au même sentiment que Sévéra.

Quatre hommes se sont réunis pour payer de leurs deniers un autel « aux Nymphes Augustes » culte officiel romain, très à la mode dans la jeunesse dorée. Horace nous a renseigné sur ce culte, tout de joie, de verve et d'épanouissante gaieté. Nîmes entrerait de plus en plus dans la vie romaine enivrée de triomphes.

Très curieux l'autel de Rufina, une gauloise, en l'honneur des « bois sacrés » trouvé dans les garrigues. On sait que saint Baudile fut martyrisé séance tenante, pour avoir prêché un jour de fête des bois sacrés, aux garrigues des Trois-Fontaines, au moment d'ivresse superstitieuse où l'âme individuelle a fait place à une âme collective.

Plusieurs autels aux « dieux lares » du foyer domestique, nous font pénétrer au sein de la famille. A l'un d'eux les dédicants sont extraordinaires : « les dévots du culte de la fontaine d'Eure-Urac fontis », celle du Pont-du-Gard-Ura, aujourd'hui immortalisée à la fontaine Pradier, avait été chantée par une inscription au



château d'Uzès en cinq lignes de remerciements.

La conclusion de cette étude est que les gaulois de Nemausus grécisés déjà en partie, devenaient au contact des vainqueurs, de plus en plus romains par les croyances religieuses s'infiltrant dans les traditions locales. Celles-ci se modifièrent vite sous l'influence de l'intérêt, des arts, de la passion de savoir et l'admiration naturelle du vaincu pour son vainqueur. Les druides n'écrivaient pas, les romains traçaient partout des inscriptions, sources d'enseignement. Or, le gaulois fut toujours d'une curiosité malade. Cela aida beaucoup la romanisation des Gaules, trop heureuses de passer des mystères obscurs des druides aux clartés de la langue latine.

---



*Séance du 1<sup>er</sup> Mai 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Portal, Espérandieu, Latzarus, Mazel, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, chanoine Anthérieu, Bonnet, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le chanoine Bouisson.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Albert Hugues remerciant la Compagnie du vœu qu'elle a émis et qui contient une protestation contre les projets d'assèchement de la Basse Camargue.

Le Comité d'organisation du Congrès historique, littéraire et artistique qui, en l'honneur de Jeanne d'Arc se tiendra à Rouen du 25 au 29 Mai prochain, a transmis une invitation à l'Académie de Nîmes. Une décision sera ultérieure sera prise.

M. le Président veut bien accepter de représenter la Compagnie à la cérémonie commémorant le 4<sup>e</sup> centenaire du Collège de France.

M. le président dépose sur le bureau un ouvrage de la très regrettée Mlle Dodde « Ancélino », ouvrage dont chacun des académiciens reçoit un exemplaire.

MM. le chanoine Chabot en présentera le compte rendu à la Compagnie.

M. Gendronneau donne lecture d'une petite étude sur les hommes et les femmes d'Annam il y a cinquante ans, c'est-à-dire au début de l'occupation française au Tonkin et en Annam.



Il signale d'abord la difficulté qu'éprouve souvent le nouveau débarqué à distinguer les hommes des femmes, dans la foule qui grouille dans les rues, et cela parce que les uns et les autres ont les cheveux longs et portent des vêtements presque semblables de coupe.

Il esquisse ensuite quelques modalités de la vie morale des hommes : leur énergie extraordinaire en face de la douleur et leur insensibilité devant la souffrance d'autrui ; le caractère doux et facile de l'annamite dans les relations courantes, son imperturbable gravité au dehors dès qu'il est revêtu de la moindre fonction.

M. Gendronneau relève la considération particulière qu'on accorde en Annam aux savants étrangers et constate, en passant, la culture développée que possèdent les mandarins, ceux qu'on appelle d'un mot bien en situation, les lettrés.

Il aborde ensuite le portrait de la femme annamite, fort différente au physique, de nos femmes françaises. Il dit quelques mots des mœurs en général plus libres dans les villes, bonnes encore, alors que dans campagnes il signale les unions libres de femmes indigènes et d'Européens qui s'accroissent d'année en année et qui introduisent dans la Société des enfants métis, dont le sort est souvent précaire, et qui sont appelés à faire des révoltés si on n'y prend garde.

Des sociétés de patronage se sont créées de bonne heure, en Indo-Chine, pour s'occuper d'eux, et leur rôle est plus utile que jamais, en ce moment où le bolchevisme fait appel à tous les déclassés, à tous les mécontents, pour les mener à l'assaut de la Société organisée.

M. Bonnet rend compte des différents ouvrages que



l'auteur, M. Charbonnier, a bien voulu adresser à la  
Compagnie. La prochaine séance est fixée au 15 Mai,  
à 17 heures 15.

---



*Séance du 15 Mai 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Espérandieu, Méric, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Aillaud, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie, à l'occasion de la célébration du V<sup>e</sup> Centenaire de Jeanne d'Arc, vote, pour être transmise au Comité de Rouen, l'adresse suivante :

« L'Académie de Nîmes que ne peut laisser indifférente aucun geste d'hommage dû à qui sert la nation, s'associe respectueusement à celui de la Ville de Rouen à l'égard de la libératrice de notre sol, morte dans cette ville en 1431.

Son exemple ne fut pas stérile, car tout récemment encore des milliers et des milliers de Français et de Françaises ont tout sacrifié, sans une minute d'hésitation, pour que la patrie demeure dégagée de toute emprise étrangère, libre de toute entrave à sa liberté, indemne de toute atteinte à sa fierté. »

M. Bouzanquet rappelle qu'il a, à la date du 1<sup>er</sup> Mai, présenté comme membre correspondant M. Aparisi Serres de la Société de Borda (Landes). M. Lavergne fait une communication identique en ce qui concerne M. Charles Saurel. Ces candidatures sont déjà inscrites sur le registre. Il sera procédé à l'élection après les formalités exigées par le règlement.

M. le Commandant Espérandieu fait une communication sur le « Voyage en Provence » d'un gentilhomme



polonais, le comte Moszynski, en 1784-1785. La mère de ce personnage était une fille naturelle du roi Auguste II. Il eut pu parvenir aux plus hautes charges du royaume ; il se contenta de la surintendance des théâtres, et préféra aux honneurs les voyages et les plaisirs. Mais il était fort instruit, et ses remarques, qu'il inscrivait au jour le jour, sont du plus grand intérêt pour les pays qu'il visita.

M. Fernand Benoît, attaché au cabinet civil de M. le Résident du Maroc, a pu prendre copie à Cracovie, d'une relation en français où il est abondamment question de notre ville. Il l'a publiée dernièrement dans le tome V de la Bibliothèque de l'Institut historique de Provence et tout serait à citer de ce travail qui concerne non seulement nos monuments, mais aussi la vie publique, le commerce et l'industrie des Nimois de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le comte polonais vante le caractère des habitants qui lui ont tous paru prévenants et sociables, non encore livrés au faste, mais paraissant ne rien se refuser de ce de ce qui contribue à l'aisance. La composition heureuse de l'Académie de Nîmes l'a particulièrement frappé.

M. Gérard Lavergne a rendu compte de l'ouvrage dont M. Charles Saurel a offert un exemplaire à l'Académie : « Juillet 1870 », « Le drame de la dépêche d'Ems ».

M. Saurel est un Nimois qui a été attaché à la Commission interalliée des Territoires Rhénans. Pendant son séjour à Ems, logé dans la villa même où notre ambassadeur, le comte Benedetti, avait habité à l'époque. Il a eu l'occasion de recueillir des témoignages oraux sur ce qui s'était passé en juillet 1870. Il a joint à ces renseignements à ceux qu'il avait puisés dans les journaux du



moment ,dans les procès-verbaux des commissions d'enquête.

Il a mis en œuvre cette documentation abondante et précise avec beaucoup de talent. On a dit fort justement de son livre qu'il était « un reportage rétrospectif ayant toute la saveur de l'histoire. »

Ce volume présenté au public par une préface de M. Jules Cambon, ancien ambassadeur à Berlin, a été, à cause de son impartialité, fort bien reçu en Allemagne comme en France. Le général Azan en a recommandé l'achat à toutes les bibliothèques militaires.

M. le chanoine Bouisson donne le compte rendu du dernier volume du Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, dû à M. Espérandieu. Ce volume est consacré aux bas-reliefs, statues et bustes de la Germanie romaine.

Il renferme plus de 200 monuments. Une notice d'ensemble concourt à l'intelligence des reproductions.

Après avoir retracé les efforts de Rome pour étendre sa puissance en Europe centrale, M. le chanoine Bouisson indique comment les études de M. Espérandieu démontrent jusqu'à quel degré de perfection Rome était parvenue à consolider sa conquête germanique. « Nous trouvons dans cet ouvrage, dit-il, les éléments nécessaires à une compréhension parfaite du plan romain ».

Alors que le culte de Mithra était à peu près inconnu en Gaule occupée, il était très en honneur en Germanie romaine. Il en est de même de celui d'Epona, déesse tutélaire des chevaux et des ânes. Une autre caractéristique de la religion des Germains, c'est d'affecter



une forme astronomique. L'ouvrage de M. Espérandieu en fournit la preuve. Il jette par ailleurs une vive clarté sur bien d'autres points et constitue une œuvre d'un puissant intérêt et d'une haute valeur documentaire.

---



*Séance du 29 Mai 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Peyron, Terrin, Portal, Delon, Latzarus, chanoine Chabot, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igolen, Aillaud, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président est chargé de représenter l'Académie à la cérémonie de distribution du legs Crèveœur de **Perthés**.

M. le président fait part d'une invitation émanant du comité Baptiste Bonnet et adressé à l'Académie.

La Compagnie, en remerciant le Comité, délègue MM. Bauquier et Delon, président et vice-président, pour la représenter aux cérémonies des 14 et 28 juin.

M. le chanoine Chabot représentera l'Académie de Nîmes aux fêtes du quatrième centenaire du Collège de France.

La Société Nationale d'Acclimation de France devant faire une excursion à la réserve zoologique et botanique de Camargue, M. Bauquier y participera au nom de la Compagnie.

M. Bouzanquet fait hommage de la communication qu'il fit à l'Académie sous le titre : « Le Rire et l'Humour » et qui vient de paraître en une artistique brochure.

M. le président dépose sur le bureau un ouvrage de M. Fernand Brisset « Laure de Pétrarque ».

M. Latzarus fait une communication sur le passage à



Nîmes du nonce à Bruxelles : le cardinal Pecci qui devait illustrer le siège de Pierre sous le nom de Léon XIII.

Divers auteurs ont fait allusion à ce passage, M. Latzarus a cherché la source de ce récit : il l'a trouvée dans un ouvrage de Henri des Houx. Le futur Léon XIII se rendant à Bruxelles passa par Nîmes, où la maladie le retint quelques jours. Le nonce mit ce séjour à profit pour prendre des leçons de français. Qui les lui donna ? Quel logis trouva-t-il dans notre ville ? On ne sait et la presse locale de l'époque ne mentionne pas davantage le passage de l'auguste personnage.

M. le chanoine Chabot donne un compte rendu de l'ouvrage posthume de Mlle Dodde « Ancelino ». Il faut louer l'amitié fidèle de celle qui a assuré la publication de cet ouvrage et en remercier Mlle Chabot. « Ancelino », dans le langage du terroir, apporte et conserve les traits réels de la vie nimoise d'il y a cinquante ans. De ces traits si originaux, si pittoresques, si instructifs, les jeunes générations ne sauront que ceux qui auront été fixés par des ouvrages, comme celui-ci, simples en apparence, profondément instructifs en réalité. M. Chabot cite quelques exemples : la scène entre le grand-père et le père d'Ancelino et qui se déroule au sortir de l'Ecole des Frères ; celle du régisseur du comte de Marmier, qui sauva la fortune de ses maîtres, etc.

Divers passages, relatifs au prétendu passage du comte de Chambord à Nîmes, ainsi qu'à celui de la Duchesse d'Angoulême, donnent lieu à une discussion du plus haut intérêt au cours de laquelle sont intervenus plusieurs académiciens notamment MM. Latzarus et Bauquier.



M. Latzarus fait une communication sur les relations de M. de Pontmartin et les félibres. Cette communication lui a été inspirée par un passage du discours prononcé le 25 mars 1931 par M. Mario Roustan, ministre de l'Instruction Publique. Languedocien, mais voisin de la Provence, le spirituel critique qui, au début a quelque peu égratigné les félibres, leur a plus tard rendu justice. M. Latzarus situe à son véritable plan, les études de M. Pontmartin et rappelle quelques-unes de ses phrases étincelantes de malice et d'esprit français.

---



*Séance du 12 Juin 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Peyron, Eloy-Vincent, Terrin, Vazal, Delon, Costier, de Bourgon, chanoine Chabot, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection de deux membres correspondants. Sont élus à l'unanimité des présents : MM. Charles Saurel, auteur du livre « Juillet 1870. Le drame de la dépêche d'Ems » et M. le Docteur Aparisi-Serres de la Société de Borda, à Dax (Landes).

M. le président, au nom de l'Académie, adresse à M. Raphel les félicitations de la Compagnie à l'occasion de sa promotion dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

M. Bouzanquet dépose sur le bureau le texte artistiquement enluminé et luxueusement imprimé de l'adresse que l'Académie de Nîmes remettra par les soins de M. le chanoine Chabot au Collège de France, à l'occasion de son 4<sup>e</sup> centenaire. Les membres de l'Académie, après avoir admiré cet exemplaire, adressent leurs remerciements aux artistes qui l'ont exécuté : à M. Perthus, d'abord, qui a donné une preuve de plus de son grand talent, et aux jeunes artistes de l'École Pratique.

M. Noël a fait hommage à l'Académie d'une brochure qui porte ce titre : « Les insectes dans l'ancienne thérapeutique ».

M. Igolen donne lecture d'un conte en languedocien, dont l'auteur est M. Albert Roux, membre correspon-



dant. « Bernouin din la Luno ou l'ensalado à la broca ». C'est un conte « pour rire », annonce l'auteur. Il est, en effet, divertissant, d'entendre narrer, avec les expressions pittoresques du terroir, les invraisemblables aventures de Bernouin, qui, nouveau Cyrano, grimpe dans la lune. Le but de son voyage ? Semer, là-haut, des graines de salade. Le retour de cette périlleuse ascension n'est pas, lui non plus, exempt d'aventures et d'imprévus. A son retour, le héros a beau conter ses voyages et vanter la « salade à la broca », il a beaucoup de peine à convaincre ses compatriotes.

M. Bouzanquet rend compte de l'ouvrage de M. Brisset « Laure de Pétrarque ».

Le livre de M. Brisset sur Laure de Pétrarque s'oppose non parfois sans une certaine violence, à la thèse de l'abbé de Sade qui a voulu voir en elle la désormais fameuse Laure de Noves, fille du chevalier Audibert, riche propriétaire du Comtat d'Avignon. Celle-ci avait épousé, en 1325, Hugues de Sade, dont elle avait eu onze enfants. Elle était, paraît-il, fort belle, et d'une vertu et d'une pudeur assez rares alors dans la cité papale d'Avignon.

M. Brisset ne peut admettre que la Laure de Pétrarque ait pu être mariée et encore moins que le poète ait aimé d'amour platonique une mère aussi prolifique.

Les intimes de Pétrarque intrigués par ses vers auraient dû, semble-t-il, le surveiller et découvrir quelle était la Laure qu'il magnifiait tellement.

L'un d'eux, Jacques Colonna, évêque de Lombez, arrive à ne pas croire que Laure existe et s'en ouvre très nettement à Pétrarque. Celui-ci lui répond qu'hélas ! sa Laure est bien réelle et qu'il se consume d'amour,



Ce qui est certain, c'est que le poète se console à côté ; qu'il a, d'une femme très quelconque, un fils Jean qui doit, plus tard, lui causer de graves ennuis, et une fille Françoise. Il part en Italie, et aura là-bas une seconde fille, d'une demoiselle de l'illustre maison Beccaria, de Pavie.

Le livre de M. Brisset cherche à faire admettre au lieu et place de Laure de Noves, une Laure de Chabiau d'Ancezune, qui serait née au village de Cabrières.

L'auteur cependant n'est pas affirmatif.

Et, recherchant la vérité, il discute point par point toute la thèse de l'abbé de Sade.

Celui-ci s'est appuyé, pour identifier sa Laure, sur les vers de Pétrarque, où le poète dit que le corps de son amante a été « épuisé par plusieurs couches ». Mais, certains manuscrits, réplique M. Brisset, donnent en latin qu'elle est simplement « épuisée par de graves soucis ». Cette discussion n'est pas neuve, mais l'auteur du volume étudié la rapporte avec intelligence.

Son étude sur les diverses chapelles où a pu être inhumée Laure dans l'église des Cordeliers, est aussi très serrée et fort intéressante. Trois de ces chapelles sont revendiquées par la famille de Sade. Mais si Laure a été inhumée dans la première qui est anonyme, l'authenticité de la Laure de Noves se trouve détruite de ce seul fait.

M. Brisset se demande s'il est bien utile d'accoler un nom de famille à celui de Laure.

A-t-on gagné de savoir que l'amante de Lamartine s'appelait Madame Charles ? Peut-être serions-nous aussi déçus si nous savions un jour quelle était la vraie Laure !



Ce qui est certain c'est qu'on ne peut croire à une *Laure* imaginaire. Pétrarque en a prouvé la réalité en écrivant sur la première page de l'exemplaire de son *Virgile*, lequel est conservé précieusement à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, l'année, le jour et l'heure où il rencontre pour la première fois celle qui devint son idéal, il consigne également sur le même feuillet, la date de sa mort et l'heure de son ensevelissement, lequel fut si rapide, qu'il semble qu'on puisse accepter la supposition de l'abbé de Sade, qu'elle était morte de la peste.

M. Bauquier rend compte de la visite de la Société Nationale d'Acclimatation à la réserve de Camargue ; visite au cours de laquelle il a représenté l'Académie. Très heureusement organisée, cette excursion en carrioles encadrées de gardians à cheval s'est déroulée, instructive et attrayante parmi les « engaves » et les « sansouïres ». Elle a permis de nombreuses observations zoologiques, botaniques et archéologiques, dont M. Bauquier fait un très vivant résumé.

---



*Séance du 26 Juin 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Delon, vice-président.

Étaient présents : MM. Peyron, Portal, Mazel, Espérandieu, général de Bourgon, chanoine Bouisson, Genjronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Terrin.

Lecture est donnée d'une lettre que M. le chanoine Chabot, représentant l'Académie, aux fêtes du Collège de France a adressée à M. le Président. M. le chanoine Chabot, en donnant ses premières impressions sur les cérémonies auxquelles il a pris part, fait espérer à la Compagnie un compte rendu détaillé qu'il se fera un plaisir de présenter à la prochaine séance.

M. Raphel remercie la Compagnie des félicitations qu'elle lui a adressées.

M. Broche, membre correspondant fait hommage d'une brochure qui a pour titre : « Pour un prix Racine de la Ville d'Uzès. »

M. le docteur Mazel a fait une communication sur les Nombres, le Hasard, la Destinée.

Les grands nombres dits astronomiques sont, en général, susceptibles d'être nommés et écrits bien qu'ils échappent à toute représentation mentale, au-dessus des nombres de 50 chiffres, le nombre est non seulement hors de toute conception, mais il est anonyme et innombrable. Les combinaisons possibles des cent phénomènes alphabétiques suivis de un million de zéros, nombre



universel pour obtenir un volume in-octavo de 350 pages s'expriment par 2 innommables et inconcevables dont la scription nécessiterait un in-octavo de 500 pages. Les humanités possibles des 33 milliards de corps stellaires connus travaillant depuis l'origine des mondes n'auraient épuisé qu'une infime partie de ces combinaisons possibles.

Est-ce à dire que le hasard ne pourrait pas réaliser une combinaison cohérente d'un millier de phénomènes? c'est fort peu probable, car, si le hasard est le fortuit et l'imprévisible, il obéit, paradoxe étrange, à des lois inéluctables qui ressortissent aux lois des grands nombres et qu'exprime le calcul des probabilités. Il y a des machines à fabriquer du hasard, ce sont les roulettes, bien connues des joueurs. En dépit de toutes les martingales, il est impossible à qui que ce soit de prévoir la suite de dix chances simples rouge ou noire. Les séries imprévisibles aussi, obéissent à des moyennes fatales. La série de 5 R. ou N. sort tous les 70 coups, la série de 40 tous les 4 ans, la série de 30 ne s'est jamais vue.

Le hasard n'est hasard que s'il ne nous touche pas ; dès que nous en sommes victimes ou bénéficiaires, il devient le Sort, la Destinée, la Chance, la Providence. Les lois du hasard ne sont pas celles de la Providence, mais elles sont assez élastiques pour que celle-ci puisse jouer et manifester son influence.

Dès l'aube de l'Humanité on a reconnu aux nombres certaines propriétés. Les sommes des chiffres impairs donnent des carrés ; celles des chiffres pairs donnent des rectangles. Les nombres triangulaires ayant pour base un chiffre quelconque et pour sommet l'unité sont connus depuis des millénaires. Tratosthène a dressé la



liste des nombres premiers de 1 à 10.000. Pythagore a créé la table de multiplication.

Mais ce n'est qu'après le XIII<sup>e</sup> siècle qu'est née avec les chiffres arabes la Science des nombres, l'algèbre, le carré magique, etc., etc...

La Kabbale dérive aussi de cette Science : Elle a reconnu Néron dans le chiffre de la Bête de l'Apocalypse, et elle nous promet en concordance frappante avec St-Malachie, la fin du monde pour 1998 ! Qui vivra verra !

Parmi les nombres 142857 est doué de propriétés quasi merveilleuses qui font de lui un nombre à peu près unique, et que nous ne pouvons, faute de place, énumérer **ici**.

---



*Séance du 10 Juillet 1931*

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Delamare, Eloy-Vincent, Mazel, Delon, Espérandieu, Costier, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Fayot, Igolen, Aillaud.

Excusé. M. Lacombe.

M. le Docteur Delon dépose le discours qu'il a prononcé aux fêtes d'inauguration du monument Baptiste Bonnet, au nom de l'Académie.

L'Académie entend un sonnet de M. Dubled, membre correspondant, intitulé « A Ruffi ».

MM. le chanoine Chabot a retracé les fêtes données au Collège de France où il représentait la Compagnie.

M. Bauquier a fait le récit des fêtes félibréennes de Sceaux auxquelles il a assisté en qualité de Président de l'Académie de Nîmes.

M. Espérandieu a fait une communication sur deux bas-reliefs qui viennent d'enrichir notre Musée. Le premier, découvert à Saint-Génès de Malgoirès, figure le bas d'un personnage paraissant chaussé, vêtu d'une tunique et d'un manteau, et poursuivi par un monstre à tête de serpent. Manifestement, le personnage est grec, le monstre paraît avoir des ailes. Parmi les 10.000 bas-reliefs publiés par M. Espérandieu, on n'en rencontre point de semblable. Le savant, membre de l'Institut, trouve l'explication dans le mythe de Philoctète immortalisé par Homère et repris par les grands tragiques : Eschyle, Sophocle, Euripide. Ce qui paraît être une chaus-



sure n'est que le pansement de la morsure du serpent. On en trouve des exemples sur des vases grecs et des bas-reliefs étrusques. C'est par Rome que la Gaule a connu les légendes de la Grèce. Ce bas-relief indique l'intérêt qu'elle y prit.

L'explication du second bas-relief est plus simple. Il s'agit de deux fragments trouvés à Nîmes et qui se raccordent.

L'ensemble figure le Christ et la Samaritaine. Le fragment de gauche est connu depuis longtemps : il a été publié en 1881 par Albin Michel dans les Mémoires de l'Académie de Nîmes. L'autre a été trouvé en creusant des fondations près de l'Oratoire. Il a été donné il y a 2 ou 3 ans par MM. Durand, frères, restaurateurs. Le sujet est assez rare. On n'en connaît que quatre ou exemples ; mais le nôtre est celui qui présente le plus d'intérêts. Il sera publié par Dom Leclercq (Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie ; au mot : Nîmes). On remarque que le Christ est imberbe, c'est généralement ce qui a lieu pour tout ce qui est antérieur à sa Résurrection. A la gauche du Christ est une tour léchée par les flammes. Le bas-relief représenté de ce côté devait se rapporter aux trois hébreux dans la fournaise.

---



*Séance du 9 Octobre 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Peyron, Portal, Delon, Costier, Terrin, Fabre, chanoine Bouisson, Fayot, chanoine Chabot, Latzarus, Méric, Gendronneau, Igolen, Aillaud, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

En ouvrant cette séance de rentrée, M. Bauquier rappelle à la Compagnie le deuil qu'elle a éprouvé par la perte du très regretté M. Bondurand, membre honoraire. Il évoque la figure de ce savant qui a siégé à notre Compagnie en qualité de membre résidant, puis de membre honoraire. Après avoir énuméré les nombreux travaux auxquels notre confrère avait consacré son labeur et son talent, l'Académie à laquelle s'était unie l'École Antique, a remplacé, à l'heure des obsèques, la famille absente. Nos confrères garderont le souvenir de celui qui a honoré et servi la cité.

M. le Président propose qu'il soit fait collection des Conférences de M. Bondurand à l'École Antique et des articles relatifs aux études de notre regretté confrère. Sa proposition est adoptée ainsi que celle de M. Latzarus en indiquant qu'on pourrait, d'une façon générale, agir de même sur tous les sujets qui touchent à Nîmes ou aux Nimois. M. Igolen accepte de se charger de ce soin.

Après la constatation que toutes les exigences du règlement ont été remplies et le rapport d'usage fait par M. Terrin, il est procédé à l'élection d'un membre résidant en remplacement du regretté M. Kahn. A l'unanimité des



présents, M. le docteur Baillet est élu membre résidant.

L'Académie a reçu en hommage « Les Mémoires d'un félibre », de M. Pons, membre non résidant, et le quatrième volume des « Souvenirs de guerre » de M. le général de Bourgon.

M. Fabre fait ensuite une communication sur : « Le Cardinal Pacca à Uzès. »

Dans la première partie de son étude, M. Fabre trace à grands traits les péripéties les plus saillantes de la lutte si longue et si âpre, par instants si tragique de Napoléon I<sup>er</sup> avec le Pape Pie VII mettant en relief tous les incidents au cours desquels l'Empereur se heurta, à partir de 1808, à l'intransigeance du cardinal Barthélemy Pacca, secrétaire d'Etat de Pie VII. Parmi ces incidents, le plus marquant, celui qui impressionna le plus Napoléon et fit naître en lui à l'encontre du cardinal un ressentiment qui ne devait pas s'atténuer, ce fut l'excommunication lancée contre lui en 1809, à la suite de l'annexion des Etats de la papauté à l'Empire. Pacca avait été avec le cardinal di Pietro l'inspirateur de cette mesure rigoureuse et c'était lui qui avait fait afficher sur les murs de Rome la bulle d'excommunication et avait signé la notification qui en avait été faite à l'Empereur. Napoléon le fit arrêter en même temps que Pie VII et alors que ce dernier était déporté à Savone. Pacca avait été interné au fort Saint-Charles à Fenestrelle. Lors de la signature du Concordat de Fontainebleau, le 25 janvier 1813, l'amnistie fut accordée à tous les cardinaux sur qui s'était appesantie la rigueur impériale et Pacca fut libéré et put rejoindre le pape à Fontainebleau. Mais il s'attira à nouveau la colère de Napoléon en amenant Pie VII à rétracter sa signature



et à dénoncer le nouveau Concordat. Aussi quand, vaincu par les alliés, l'Empereur dut se résoudre à céder devant la ferme attitude du pape, lui restituer son pouvoir temporel et autoriser son retour à Rome, il ne permit pas au cardinal de le suivre. Il l'exila à Uzès sous la surveillance de la police.

Le cardinal accompagné par M. Lepine, officier de gendarmerie, arriva à Uzès, le 10 février 1814. Le sous-préfet, M. Arnaud de Vallabrix, lui communiqua les sévères instructions le concernant qu'il venait de recevoir du Ministre de la police. Sous peine de se voir priver de la liberté, le cardinal devait s'abstenir de tous actes de nature à provoquer des manifestations publiques. Il lui était interdit d'officier publiquement dans les églises de la ville et il ne devait admettre qu'un petit nombre de personnes dans la chapelle privée où il officierait. Un commissaire de police était chargé de sa surveillance et de contrôler sa correspondance. Le cardinal s'installa dans une maison appartenant à M. d'Amoureux, conseiller à la Cour d'Appel de Nîmes, qui fit aménager à son intention une chapelle dans l'une des pièces de l'appartement. Se conformant aux instructions notifiées, par le sous-préfet, il eut en toutes choses une attitude qui ne donna lieu à aucun incident, se bornant à exercer son activité dans le domaine exclusivement religieux. Il passa ainsi à Uzès, dans le calme, soixante et dix jours qui furent, dit-il, dans ses Mémoires, les plus heureux de son existence.

Le 10 avril 1814, jour de Pâques, on apprit à Uzès la chute de Napoléon. La foule se livra à de bruyantes manifestations contre le souverain déchu, acclamant le roi, le pape et le cardinal. Les autorités s'empressèrent de se rallier à Louis XVIII et le cardinal Pacca délivré



de toute surveillance, se rendit le 17 avril, dimanche de Quasimodo, à l'église Saint-Théodorit, l'ancienne cathédrale, où il célébra solennellement la messe. Le lendemain il alla visiter le Pont-du-Gard accompagné du sous-préfet. A son retour il fit dans Uzès une entrée triomphale au son des cloches et des salves d'artillerie, reçu par le clergé, salué par le maire, le conseil municipal et les membres du Tribunal. Le 22 avril, il quitta Uzès pour l'Italie. La foule le conduisit processionnellement à la sortie de la ville. Avant de monter en voiture le cardinal bénit la petite cité où il voyait son exil prendre fin. Il s'arrêta deux jours à Nîmes où il logea à l'Hôtel du Luxembourg, puis par Aix, Brignolles, le Luc, il gagna l'Italie, rejoignit Pie VII à Sinigaglia et fit, à ses côtés, une entrée solennelle dans Rome. Il mourut en 1843. En souvenir de son séjour à Uzès, le cardinal adressa au curé de l'église de Saint-Théodorit son portrait et de magnifiques ornements sacerdotaux qui sont encore utilisés aujourd'hui dans les jours de grandes fêtes. Le portrait se trouve dans le salon du presbytère de l'ancienne cathédrale.

---



*Séance du 23 Octobre 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Coste, Portal, Espérandieu, Fabre, Fayot, chanoine Chabot, Gendronneau, Bouzanquet, Igolen, Bonnet, Dhers, membre correspondant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Bouzanquet donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. Fernand Brisset auteur de l'ouvrage « Laure de Pétrarque » lettre dans laquelle il précise que, dans sa pensée, l'abbé de Sade n'a été, en ce qui concerne Laure, qu'un mystificateur.

M. Dhers donne lecture de quelques épigrammes en vers et qui ont pour titre : Le Coutelier, La Faute, Le Savetier, les Deux Voleurs, Le Laboureur, Les Balais, La Prière.

M. Espérandieu entretient ses confrères des fouilles qu'il fait en Côte-d'Or, sur l'emplacement d'Alésia, dans des champs qui lui appartiennent, et présente deux objets qu'il a mis au jour dernièrement. L'un est une statuette de pierre blanche de 0 m. 43 de haut figurant un personnage barbu qui peut être Jupiter Serapis ou Pluton. A sa droite est le chien Cerbère, à triple tête et, sur ses épaules, sont deux Colombes dont le rôle en tant que symbole n'est pas connu. On peut, à la rigueur, y voir une représentation de l'âme des morts.

Le second objet est une plaque de bronze longue de 0 m. 21, large de 0 m. 14 sur laquelle est une dédicace à la déesse Epona, protectrice des chevaux. Un curieux bas-relief l'accompagne, qui figure le dévôt dans une



petite voiture à deux roues attelée d'un cheval. C'est l'ex-voto d'un personnage qui venait de faire un voyage heureux.

M. Espérandieu dit ensuite quelques mots sur la découverte au chemin de la Lampèze d'une tombe préromaine, datant probablement de 150 ans avant notre ère. On a pu en extraire une urne sur laquelle se trouvait la lame d'une arme. Cette lame était ployée volontairement, vraisemblablement pour obéir à un rite funéraire.

M. Bauquier fait observer que cette découverte complète celles qui avaient été faites, il y a une trentaine d'années, rue de Beaucaire.

M. Gendronneau fait une communication sur : « L'Âme Malgache en 1895 ». Malgré la diversité des régions composant l'île de Madagascar, il s'est formé, à la longue, entre les occupants, un fonds commun d'idées, de coutumes, de sentiments, d'où se dégage ce qu'on a appelé l'âme malgache.

Les caractéristiques principales de cette âme ont été ainsi : tendresse caressante pour l'enfant et esprit de famille dans une entière liberté de mœurs ; respect des tombeaux et culte le plus pieux des morts dans une indifférence religieuse presque absolue.

L'enfant est particulièrement désiré à Madagascar et un proverbe indigène traduit ainsi le sentiment général : Elle est malheureuse la femme qui a des richesses, si elle n'a pas d'héritiers ; mais elle est riche la femme pauvre qui a des enfants.

Ce grand amour des enfants s'accompagne trop souvent de faiblesse et leur éducation porte les traces d'une liberté trop peu surveillée. En matière de morale, surtout, la jeunesse malgache accuse une précocité se-



xuelle qui se traduit, dans l'âge mûr, par une inconstance, une mobilité dans les affections, qui rendraient chez nous impossible la constitution de la famille.

Dans la Grande-Ile on n'est point aussi difficile et le mariage n'y a point cette haute dignité qu'il garde encore malgré les exceptions qui vont croissant malheureusement chez la plupart des nations policées. Là-bas, il est un peu une affaire qu'on ne traite point à l'aveuglette ; il est précédé d'une période d'essai de stage, qu'un savant P. Jésuite de la Mission de Tananarive appelle d'un mot tiré de Saint François de Sales, le Noviciat conjugal.

Le jeune homme et la jeune fille qui ont des inclinations l'un pour l'autre, vivent ensemble sous l'œil de leurs parents, pendant un temps déterminé, après quoi, si l'essai a été satisfaisant, on célèbre le mariage définitif.

Dans le cas contraire, on se sépare à l'amiable pour recommencer ailleurs, le cas échéant, la petite expérience matrimoniale.

Vous pensez bien qu'un mariage conclu avec une telle méconnaissance du respect de la pudeur féminine ne saurait avoir la valeur morale des unions de chez nous. Aussi, la fidélité conjugale est-elle regardée là-bas, comme un préjugé, une simple coutume de civilisation dont nul n'a cure.

A Madagascar, en 1895, je crois que c'est toujours la même chose, le mariage était célébré sur la base essentiellement accommodante — et cela chez les femmes comme chez les hommes — d'une liberté presque entière, d'un droit quasi-naturel, disons le mot, aux vagabondages amoureux, avec retour au foyer domestique, afin d'y re-



prendre, comme Antée, des forces pour de nouvelles prouesses.

En tant que moralité le système ne paraît pas précisément recommandable ; comme sécurité, il l'est peut-être davantage ; car on y est moins exposé aux coups de révolver qu'on ne l'est de nos jours chez nous lorsqu'on passe dans les parages où deux jeunes gens sont en train d'échanger des serments d'amour à bout portant.

---



*Séance du 6 Novembre 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Delon, chanoine Chabot, de Valfons, Méric, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Fayot.

M. le Président fait part à l'Académie du décès d'un félibre nimois, M. Méjean. Il évoque la physionomie de ce poète qui a honoré la Cité. A ses obsèques, la Compagnie était représentée par M. Delon, vice-président, et M. Portal, ancien président.

M. Igolen fait une communication sur : « Le Monogramme du Christ, à propos d'un coffret trouvé à Sénez ».

L'usage de lier ensemble des lettres composant un nom ou seulement quelques-unes d'entre elles, est très ancien ; il existe des monogrammes sur les plus anciennes médailles grecques, exprimant les noms de certaines villes, et sur certaines médailles romaines consulaires portant le nom de Rome en abrégé.

Dès l'origine de l'Eglise, les chrétiens professèrent pour la croix une profonde vénération, mais une religieuse prudence les empêcha de tracer sur leurs monuments l'image même de la croix.

On connaît trois formes de croix : la croix en forme de tau grec, la forme en X et la forme équilatérale, forme vulgaire de la croix. Combinée avec un I, la croix en X, dite « decussata », devint un monogramme qui réunit les deux premières lettres des mots Jésus et



Christ en grec. Ce monogramme fut remplacé peu après son apparition, par le monogramme dit « constantinien », qui réunit X et P, les deux premières lettres du mot Christ, en grec. Ce monogramme fut ensuite accosté à gauche et à droite des lettres Alpha et Oméga, empruntées au texte de l'Apocalypse : « Ego sum... Je suis le commencement et la fin... »

Le monogramme constantinien fut remplacé par un P traversé par un I, puis au V<sup>e</sup> siècle, il fut, à son tour, remplacé par la croix proprement dite.

Après cet exposé, M. Igolen présenta à l'Académie un petit coffret en plomb trouvé dans une espèce de brique creuse, en 1854, à Sénez (B.A.), et ayant renfermé, dit-on, un cœur humain. Ce coffret porte le monogramme du Christ formé du X et du I sur ses deux faces latérales et sur le fond du couvercle.

Sénez fut autrefois l'un des cinq évêchés bas-alpins ; la cité existait avant l'occupation romaine, et un évêché y fut créé, dès les premiers siècles de notre ère, sans doute après le Concile de Nicée.

Les évêques de Sénez sont connus dès le V<sup>e</sup> siècle, et le premier titulaire est connu sous le nom de Ursus. On a trouvé à Sénez même, à différentes reprises, des monnaies à l'effigie des empereurs romains ; la cathédrale actuelle construite au XIII<sup>e</sup> siècle, fut probablement érigée sur l'emplacement d'une ancienne église : il n'y a donc rien d'étonnant qu'on ait trouvé à Sénez et aux environs de la cathédrale actuelle, un coffret en plomb portant le monogramme du Christ décrit plus haut ; c'est-à-dire datant des premiers siècles de notre ère. Ce coffret, par son style, semble être antérieur au IV<sup>e</sup> siècle, mais rien ne prouve qu'il soit réellement de cette époque, car la forme archaïque du monogramme



qu'il porte a pu survivre longtemps encore après la disparition du monogramme constantinien.

D'une dissertation très savante du commandant Gendronneau, après l'exposé de M. Igolen, il y a lieu de croire que le coffret de Sénez est un reliquaire pouvant dater du V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle, et peut-être trouvé sur l'emplacement de l'église primitive de la vieille cité épiscopale.

M. Bonnet rend compte de l'ouvrage de MM. Jouve et Carlieu : « Pâques Mongoles ». Ce livre est comme une réplique de « Passions d'Asie », premier ouvrage de ces auteurs. C'est, écrit en un style très imagé, un drame passionnant qui se passe au sein du désert Mongol. Après avoir analysé l'ouvrage et apprécié la profondeur d'observation qu'on y rencontre, M. Bonnet ajoute : « Nous attendons avec confiance les prochaines productions de ces deux excellents romanciers. »

M. le chanoine Chabot présente à la Compagnie « Les Mémoires d'un félibre », de Michel Pons. C'est un heureux dessein, dit-il, qu'a eu Michel Pons, d'écrire ses mémoires; ce genre de littérature était malheureusement délaissé alors qu'il présente un intérêt certain. Dans ceux-ci se trouvent des traits locaux, des particularités d'un coin de France, bref, de l'inédit; tel, par exemple, que le récit du bon maître et du bon valet. Le chapitre majeur est celui consacré à la visite de Mistral (5 août 1885). Une remarque s'impose : pourquoi Michel Pons a-t-il employé le languedocien nimois, alors qu'à Bouillargues on parle encore le provençal ?

---



*Séance du 20 Novembre 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Bauquier, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Delamare, Peyron, Reynaud, Eloy-Vincent, Portal, Terrin, Delon, chanoine Bouisson, chanoine Lepage, général de Bourgon, Méric, chanoine Chabot, Gendronneau, chanoine Anthérieu, Igolen, Bouzanquet, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président rappelle le deuil qui vient de frapper l'Académie et évoque la figure du très regretté Docteur Mazel. « Lorsqu'il y a 15 jours, dit-il, nous arrêtons le programme de cette séance, elle s'annonçait comme une réunion de réjouissance où allait être retrouvé le chiffre normal de participants à nos travaux coutumiers. Peu de jours suffirent pour changer un espoir de joie en une lourde tristesse. M. le Docteur Delon a déjà dit devant le cercueil en notre nom à tous, quelle vive peine nous a causée la mort de M. Fortuné Mazel, le collègue si aimé, si apprécié... Son nom était depuis si longtemps lié à notre Compagnie ! Le fauteuil que vient de quitter M. le Docteur Fortuné Mazel était occupé depuis bientôt un demi-siècle, par un titulaire de ce nom ». Après avoir rappelé les travaux si divers et si attachants du membre disparu et l'autorité morale dont il jouissait et associé au deuil de la Compagnie celui qui atteint le doyen de ses membres correspondants, M. Henri Mazel, M. Bauquier lève la séance en signe de deuil.

A la reprise de la séance, il est procédé à la réception de M. le Docteur Baillet. M. le Président souhaite la bienvenue au récipiendaire. Il dit que si la cité est riche



« hommes de valeur, l'Académie a le désir traditionnel de réunir une sélection des activités diverses. Deux grands courants tendent à créer le groupe des littéraires et celui des scientifiques. « Cette fois, dit le président parmi ceux vers qui se portait la sympathie de la Compagnie se trouvait un candidat réunissant toutes qualités : pour rallier à la fois les suffrages des Littéraires et ceux des Scientifiques. Ce candidat était comme poète sous le pseudonyme de Marsyas, et dans sa jeunesse avait eu un premier prix de mathématiques au concours général. Bien plus, il se trouve, par surcroît, que vous êtes un maître en art musical. » M. Bauquier rappelle les nombreux travaux scientifiques du nouveau membre et énumère les revues musicales qui ont l'avantage de sa collaboration. Il lui adresse enfin les meilleurs souhaits de bon accueil.

M. le Docteur Baillet répond en ces termes :

Monsieur le Président,

Mesdames,

Messieurs,

En écoutant le discours trop élogieux à mon égard de votre Président, je ne pouvais m'empêcher de penser à la légende de Narcisse, ce Mythe si plein de grâce et de poésie que nous ont légué les **grecs**.

Narcisse s'étant penché au bord d'une fontaine, entrevit son image dans le miroir de l'onde, et s'étant reconnu, il se trouva si beau qu'il tenta d'étreindre cet autre lui-même. Mais l'eau s'était troublée, l'image avait fui et Narcisse mourut de désespoir.

Tel est le sort qui m'attendrait si je m'étais reconnu dans le portrait flatteur qu'a tracé de moi votre Prési-



dent. Heureusement qu'il n'en est rien. L'entrée d'ailleurs, dans votre docte Compagnie ne me met-elle pas pour l'avenir à l'abri du sort de Narcisse, puisque c'est l'immortalité qu'elle confère ! C'est ainsi qu'il faut comprendre et excuser les éloges de votre Président. Il a vu votre nouveau confrère,

« Tel qu'en lui-même enfin, l'éternité le change », suivant l'expression du beau vers de Mallarmé.

Il m'a peint, non d'après nature, mais comme il eut été souhaitable que je fusse, c'est-à-dire tel que j'espère devenir dans le commerce de votre savante familiarité et je l'en remercie. A vous aussi, mes chers confrères, va ma plus vive gratitude, pour l'honneur qui m'est fait aujourd'hui. Si des complaisances amicales se sont entremises, si l'indulgence du plus grand nombre a été véritablement extorquée par des rapports trop complaisants, laissez-moi m'en réjouir sans arrière-pensée : votre vote a été pour moi un encouragement. En essayant de me montrer dignes de vos suffrages, vous m'incitez à cette vie « dangereuse » dont parlait Nietzsche qui doit toujours être surpassée, vous allumez dans mon cœur cette flamme de l'ambition qui se nourrit perpétuellement du spectacle de votre exemple, vous stimulez toutes mes énergies créatrices en m'invitant à collaborer à ce monument dédié au culte des lettres Françaises qu'est votre Académie. N'est-ce pas cela l'éternelle jeunesse promise à l'Immortalité.

Messieurs,

Je viens à vous avec l'humilité du néophyte.

Rien par ma naissance, ni par mon éducation ne me prédestinait à siéger parmi vous.

Je suis un homme du Nord, et je pourrais dire comme



le poète Lillois :

« Mon enfance captive a vécu dans des pierres ».

Jusqu'à vingt ans, le Midi c'était pour moi la grande banlieue parisienne, jusqu'à la lisière de la forêt de Fontainebleau.

Comme vous faites, je crois, commencer le Nord à Tarascon, vous voyez combien nous étions loin de nous rejoindre. Le hasard des études me conduisit à Toulon, sur les bords de cette mer latine propice à tous les enchantements. J'en subis le charme sans réticence. Mon âme d'adolescent connut l'extase des soirs de pourpre et d'or que le soleil mourant apothéose, et la magie de ces crépuscules que Louis Bertrand appelle « l'Heure Glorieuse des pays de lumière ».

« La Méditerranée est femme  
Et je fus un de ses amants. »

Ce fut ma première initiation. Tout ce que j'avais vu, lu ou appris auparavant pâlit dans ma mémoire, tant il est vrai qu'il ne saurait y avoir d'autre formation intellectuelle complète que celle qui a mûri sous votre soleil. C'est à Nîmes que je dus ma deuxième initiation. C'est sur les marches de votre Maison Carrée que je fis ma prière sur l'Acropole. Je n'eus pas besoin pour cela d'aller jusqu'au Parthénon.

Nîmes m'apparut par un beau soir d'octobre au clair de lune. Je fus surpris et séduit d'abord par cette douceur d'été qui s'attarde et qui donne à l'arrière-saison tant de grâce mélancolique à l'accueil de votre pays. Je vis vos arènes, je les croyais vieilles et noires. Je fus étonné de leur trouver cette patine si chaude sous la clarté de la lune et je compris que cette lumière si légère



si subtile qui se jouait sur les pierres millénaires, c'était bien le regard de Diane.

Par intuition et d'un seul coup, je retrouvais vivante et palpable la tradition latine dont vous êtes issus.

Le lendemain matin je gravis la plus célèbre de vos sept collines, celle que couronne la tour Magne.

Le paysage qui se déroule à ses pieds vous est trop familier pour que je songe à le décrire. Mais ce qui me frappa le plus, c'est la netteté des plans et de l'horizon. Jamais encore je n'avais vu une telle vigueur dans le jeu des formes et de la lumière. Un cyprès, dans le lointain apparaissait avec tous ses détails, proportionnellement diminués dans l'échelle, mais aussi précis que s'il avait été vu de près. Ce n'était pas comme dans les Flandres, la dégradation des teintes, ni l'estompement des contours qui hiérarchisaient les plans dans la distance.

Chaque objet se mettait de lui-même à sa place par la simple réduction de ses dimensions suivant les lois d'une perspective rigoureuse.

Pour la première fois, je sentis ici, que la lumière, c'est la Vérité.

Aussi quand je connus quelques-uns d'entre vous, me fut-il agréable de constater que votre âme de Nimois avait été modelée suivant l'éthique de votre lumière.

Si vous ne répugnez pas à dire les choses avec franchise, et surtout, si dans le chaos des événements vous savez situer les faits avec justesse et précision, sans les mépriser, ni les prendre trop au sérieux, si vous apportez dans vos jugements cette mesure nuancée d'ironie, où passe comme un reflet de la Sagesse Antique, si vous



avez cette souplesse de caractère qui vous permet dans le même temps, d'être à la fois distant et familier, je suis persuadé que c'est à votre lumière, à votre paysage à l'air même que vous respirez ici, que vous le devez. C'est un poète de chez vous, un paysan de Crau, qui, seul, depuis Homère, a pu gravir les plus hautes cîmes de l'Art en exaltant simplement la vie agreste et coutumière.

Si le monde devait un jour sombrer dans le matérialisme américain, vous seriez le dernier rempart des traditions de l'esprit. Vous savez, et c'est votre force, n'attribuer aux choses que la valeur qu'elles ont réellement, et vous savez aussi les parer de tous les prestiges de l'imagination sans être dupes.

Croyez-vous que ce soit le hasard qui conduisit ici vos pas dans ce vénérable hôtel ? N'est-ce pas plutôt le bon génie de votre race qui avait gravé pour vous sur le linteau de la porte

*Ne quid Nimis*

Telles furent les étapes de la longue route qui me conduisit vers vous.

Ne croyez pas cependant que, renégat d'un pays austère et sans soleil, je n'entends plus en moi « l'Ame du Nord qui chante ».

Vous avez trop de liberté d'esprit pour vous en étonner et pour m'en vouloir.

Et puis vous vous souvenez que ce sont les Barbares, policés par le génie romain qui furent les meilleurs défenseurs de l'Empire.

Puisque vous me faites l'honneur de m'inviter à prendre place parmi vous, avec vous d'un cœur ardent



je défendrai l'Empire, je maintiendrai ses traditions dont le flambeau de main en main s'est transmis jusqu'à vous, à travers deux siècles et demi d'histoire, illustrée par vos nombreux travaux.

Graverol, en composant le cachet de votre Académie, voulut y mettre une palme, pour rappeler sans doute l'arbre auquel le crocodile Nimois a enchaîné sa destinée.

Vous avez adopté cette palme, mais pour en fixer le sens et peut-être pour écarter l'idée que le sort de l'académicien put avoir quelque analogie avec celui du martyr, vous y avez fait graver « Amula lauri ».

Vous en avez fait un symbole de gloire et de récompense.

Ainsi, en m'accueillant vous avez donné une signification nouvelle à son destin. Vous, les demi-Romains, vous avez fait de moi un demi-Nimois.

Cela ne fait, il est vrai, qu'un quart de Romain, mais c'est assez pour mon orgueil, d'en avoir été jugé digne, et je vous en exprime toute ma reconnaissance.

Messieurs,

Une de vos traditions les plus chères c'est d'imposer à tout membre, nouvellement agréé, l'éloge de son prédécesseur. Vous prouvez ainsi la continuité qui unit dans le temps tous les maillons d'une même chaîne.

J'avais eu le plaisir de rencontrer deux ou trois fois Monsieur Salomon Kahn, grand rabbin. J'ai gardé le souvenir d'une grande bienveillance de cœur et d'une étonnante sagesse. Nous avons échangé des idées sur la sociologie, la politique, la religion. Tout de go et sans nous en émouvoir autrement, nous avons abordé les



problèmes dont la solution divise ordinairement les hommes. Monsieur Kahn apportait dans la discussion ce tact exquis plein d'indulgence, cette aménité si douce que vous lui connaissiez. Un sens critique très averti, un jugement adroit, une immense curiosité d'esprit, lui permettaient d'émettre toutes les opinions sans blesser personne, et d'accepter toutes les contradictions sans en paraître froissé. C'était un véritable humaniste.

Vous l'aviez appelé parmi vous en 1911. Pendant vingt ans il vous a fait part de ses nombreux travaux.

Il avait fait à Paris de solides études rabbiniques avant d'être appelé à présider pendant plus de quarante ans les destinées de la communauté israélite de Nîmes. En 1893, il eut l'honneur d'inaugurer la Synagogue que la ville de Nîmes venait d'élever pour ses coreligionnaires. Il traça à cette occasion, dans une allocution que j'ai eu la joie de lire, l'histoire des rapports des Juifs avec la ville de Nîmes, histoire, hélas! mêlée de larmes et de sang. Mais vous y chercheriez en vain le moindre ferment de haine, ni d'apologie fanatique.

« Loin de moi, dit Monsieur Kahn, la pensée de vouloir récriminer contre un passé à jamais évanoui et qui ne reviendra plus. Israël, d'ailleurs, n'est pas un peuple qui ait de la rancune, de la haine. Il n'impute pas aux enfants les iniquités des pères. Israël, comme le Dieu qu'il adore, est bon et miséricordieux.

N'est-ce pas une haute leçon de tolérance qui ne peut qu'ennoblir celui qui la donne comme ceux qui la comprennent. Profondément Juif d'esprit, Monsieur Kahn s'attacha surtout à mettre en valeur comme il convenait les fastes de l'histoire israélite, et plus particulièrement celle des communautés de Languedoc et de Provence,



depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours.

Il eut, comme il le dit, la bonne fortune de trouver dans ses recherches aux archives départementales de l'Hérault, une bulle inédite de Martin V en faveur des Juifs d'Avignon.

C'était là un document précieux. Ce Pape qui mit fin au grand schisme qui divisait alors la Catholicité et dont l'élection à Constance s'éclaira à la lueur du bûcher de Jean Hüss est une des figures les plus controversées de l'histoire de l'Eglise. C'est ce qui ressort, pièces à l'appui, du document exhumé de la poussière des archives par votre érudit confrère. Dans une question qui pouvait facilement prêter matière à pamphlet, Monsieur Kahn se montre d'une impartialité sans défaillance, apportant sans cesse, par une documentation abondante, la preuve des jugements qu'il portait et justifiant le mot qu'il aimait souvent à répéter pour couper court à toute polémique tendancieuse, « je fais de l'histoire ».

D'ailleurs, dans son mémoire sur les Juifs de Posquières et de Saint-Gilles, au Moyen-Age, il n'a pas craint de se faire l'historiographe de la querelle qui divisa la communauté Juive au XII<sup>e</sup> siècle opposant Abraham Ben David, le profond casuiste de Vauvert à Maïmonide, l'illustre docteur de Cordoue. Et si les sympathies de votre regretté confrère vont à Abraham Ben David plus qu'à Maïmonide, n'est-ce pas parce qu'il savait, dit-il, excellemment allier à une foi ardente la tolérance la plus large.

Collaborateur à la Jewish Encyclopedy Américaine, rien de ce qui touche aux coutumes, aux rites, aux inscriptions hébraïques ne lui était étranger. Les nombreux mémoires qu'il vous a soumis en font foi.



Pour être complet, il me faudrait dire encore comment cet érudit eut le temps d'être un homme d'action, de quelle sollicitude il entourait la Communauté Israélite de Nîmes dont il était le Chef aimé et vénéré. Quels trésors de charité il sut dépenser avec cette discrétion qui laisse ignorer à la main gauche ce que la main droite a donné.

Dans cet apostolat, il fut puissamment secondé par une compagne dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle fut en tous points digne d'un si grand cœur.

Et maintenant, Messieurs, si j'ai enfreint la règle de mesure et d'harmonie qu'impose votre devise, c'est qu'on ne peut dominer les élans de son cœur avec autant de maîtrise que ceux de l'imagination. Veuillez m'en excuser et n'y voir qu'un témoignage de ma profonde gratitude. »

M. Laforêt, félibre, est élu membre honoraire à l'unanimité des présents.

M. Bauquier fait part du décès de Mme Vincens Bonnard. L'Académie se souvenant qu'au cours du siècle dernier quatre titulaires de ce nom ont siégé parmi les membres de la Compagnie, et sur l'initiative de M. Bauquier, vote l'adresse suivante : « L'Académie de Nîmes n'ayant pas oublié la place qu'ont tenu dans son sein les membres de la famille Vincens se fait un devoir de s'associer bien sincèrement à toutes les condoléances que provoque le décès de Mme Vincens Bonnard, dernière héritière de ce nom si justement estimé.

M. Bauquier entretient ensuite l'Académie de la découverte à la Fontaine d'une mosaïque romaine et félicite les jeunes enfants à qui revient l'honneur de cette découverte.



M. Igolen dépose sur le bureau un ouvrage dont il est l'auteur en collaboration avec M. Giraud : « Histoire de Pernes ». C'est un magnifique ouvrage dont la valeur du texte est rehaussée par la beauté de nombreuses planches et gravures.

M. le chanoine Bouisson s'excuse de commencer son étude sur « Le plus grand seigneur des Gaules, Tonance Ferréol », par l'examen préalable des conditions économiques qui permettaient la création d'un vaste domaine, au cinquième siècle de notre ère.

La prise de possession des terres, même incultes, n'était possible qu'aux hauts fonctionnaires, à qui Rome les concédait, dans le cas seulement où elle ne trouvait pas à les vendre. Briguer les grandes charges était le meilleur moyen de les obtenir.

Sénèque le reconnaît pour lui-même et pour son frère et son neveu. Les domaines de Garons, de Miraman, près de Nîmes, celui d'Aps en Vivarais, Contensargues, près du Caylar, Saujan, Cadenet, Broussan, Campagnes, le Burgus Judaïcus, situé entre Caissargues et Vendargues, Gajan, Crespian, Montpezat, de nombreuses villas parfaitement identifiées auprès de la fontaine d'Eure ou aux environs du Pont-du-Gard, à Uzès, à Russan, dans le Malgoirès, etc. ont été fondées par des édiles, des curiales, des préteurs ou d'anciens consuls. d'Adrien, de Caligula sont célèbres.

Les plus grands domaines de l'Empire ont été fondés en Syrie, par Varus ; en Sicile, par Verrès ; dans la campagne romaine par Plautien. Les villas de Néron,

Les Celto-Romains entourèrent toujours leur villa d'un grand domaine que la possibilité de défricher avec la main-d'œuvre servile rendait facile et économique.



La fourniture des briques et des tuiles procura à quelques industriels d'Italie une fortune énorme. La mère d'Antonin le Pieux, l'impératrice Domitia Longina et la femme du rhéteur Nimois Domitius Afer réalisèrent par là des bénéfices considérables. Les Gaulois les plus avisés créèrent des briqueteries dans leurs domaines. Ils échappèrent ainsi à une ruine certaine.

Dans tous les genres de travaux d'aménagement des grands domaines, nul ne fut plus habile que Tonance Ferréol, préfet du prétoire et ancien préfet de toutes les Gaules, hormis la Cisalpine.

---



*Séance du 4 Décembre 1931*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Delon, vice-président.

Étaient présents : MM. Delamarre, Peyron, Coste, Eloy-Vincent, Terrin, Méric, général de Bourgon, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Igolen, Aillaud, Baillet, Bauquier, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président dépose sur le bureau trois volumes dont M. Raoul Stéphan fait hommage à l'Académie : « Isabelle Eberhardt, Les dieux de la Fontaine, Monestier le Huguenot.

Après avoir entendu les lectures qui seront faites le 18, en séance publique annuelle, l'Académie décide d'attribuer le prix du concours, soit 500 fr., à M. Ducamp.

M. Baillet rend compte de l'ouvrage dont M. Igolen est l'auteur : « Histoire de Pernes ». Il félicite cette petite cité d'avoir trouvé un historien et un mécène ; il est vrai que son passé d'histoire auréole cette ville qui fut la capitale des comtes de Toulouse. Ce très beau volume qui renferme 167 pages de texte et plus de 60 illustrations, après avoir étudié l'orographie, la géologie, rappelle l'origine phocéenne de la bourgade. Son histoire, à partir du moment où le comtat passa à la Papauté, se confond avec celle de la province. Les auteurs MM. Igolen et Giraud, ressuscitent, en les plaçant dans leur cadre, les principaux événements historiques. Ils font l'histoire des armoiries de Pernes, décrivent les monuments, les fontaines, l'horloge, les remparts, la tour Ferrande.



M. Baillet rappelle ce qu'a dit M. Eloy-Vincent de cette dernière dans son étude sur les premières peintures de notre région, notre confrère ayant vu dans ces fresques les seuls vestiges lisibles des peintures des manoirs féodaux. Enfin, M. Igolen a terminé sa très belle œuvre par l'étude rapide des hommes dont la célébrité a honoré Pernes. Parmi ceux-ci il convient de rappeler le nom de Fléchier qui devait être le fondateur de l'Académie de Nîmes.

La prochaine séance est fixée au 8 Janvier.

---



*Séance du 8 Janvier 1932*

La séance est ouverte à 17 h .15 sous la Présidence de M. Bauquier, président.

Etaient présents : MM. Delamare, Peyron, Coste, Portal, Terrin, Delon, Espérandieu, chanoine Lepage, Méric, général de Bourgon, Cabanés, chanoine Chabot, pasteur Fayot, chanoine Bouisson, Fabre, Bonnet, Igolen, Aillaud, Baillet, Laforêt ,membre honoraire, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Costier, Gendronneau.

Informée de la venue prochaine de M. Rageot, dans notre ville, l'Académie décide de tenir, en l'honneur du président de la Société des Gens de Lettres et en sa présence, une séance spéciale. M. Terrin veut bien se charger de lui transmettre l'invitation de la Compagnie.

M. Terrin propose un changement de date pour la séance publique annuelle, l'époque choisie depuis deux ans — le mois de Décembre — ne paraissant pas favorable. Après échange de vues, la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

L'Académie a procédé au renouvellement du bureau. Ont été élus à l'unanimité des présents pour l'année 1932 : M. le docteur Delon, président ; M. Espérandieu ,vice-président ; M. Bauquier, occupant pour la dernière fois le fauteuil présidentiel, remercie ses confrères de l'asymphie qu'ils lui ont témoignée et les assure de sa reconnaissance. Il sait tout particulièrement gré de son aide à M. le docteur Delon qui a été appelé parfois à suppléer et a montré ainsi avec quelles



qualités il va occuper la présidence à laquelle ses confrères viennent de l'élever. Retraçant les principaux faits académiques qui se sont déroulés au cours de cette année, M. Bauquier aime à se souvenir de la séance au cours de laquelle M. le général de Bourgon a remis à M. Espérandieu les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur. Il est heureux de voir qu'au cours de la dernière séance qu'il préside, M. Espérandieu, qui vient d'être élu vice-président, va parler du 4<sup>e</sup> volume des souvenirs de guerre de M. le général de Bourgon.

M. Bauquier se félicite encore d'avoir à installer comme membre honoraire, le félibre Laforêt que nous allons entendre dans un instant. Il adresse à ce dernier les félicitations de la Compagnie.

M. Espérandieu dit tout l'intérêt qui s'attache à la lecture du nouveau volume des Souvenirs de Guerre.

M. le général de Bourgon retrace les événements qui marquèrent l'année 1917 ; changement à deux reprises de commandant en chef, mutineries, défection des Russes, rupture du front italien. Mais cette année, s'acheva sous des auspices favorables : à la tête de l'Etat, un autoritaire, résolu à gouverner ; un autre rouleau compresseur tout neuf, une armée anglaise au point. Le général décrit des faits de guerre : l'attaque du mont Spin qui fut son œuvre et où il fut atteint d'un éclat d'obus, le bombardement de la 3<sup>e</sup> Division. Celle-ci dispersée se ressoude après le 24 août sur la côte 304. Le général rend hommage à tous ses collaborateurs et la meilleure part revient à son chef d'état-major M. le colonel Costier.

Le volume ne peut que faire souhaiter la publication prochaine des autres parties promises.



M. Laforêt prenant la parole en languedocien, remercie l'Académie d'el'honneur qu'elle lui a fait. Il donne lecture ou plutôt il récite quelques-unes des meilleures pages du livre qu'il se propose de publier prochainement : « Lou Carrétié ». Que sera ce livre ? Des mémoires ? Non ! tant d'auteurs ne publient sous ce titre que de menus faits qu'ils estiment personnels alors qu'ils sont semblables à ceux qui arrivent à tout le monde. L'auteur voudrait, comme l'a fait Mistral, dans le poème du Rhône, apporter un document de vie locale. C'est ainsi que des pages fortement senties et joliment écrites, décrivent la vie du Carrétié : ses randonnées nocturnes sur les routes de Camargue où il redoute trois périls : li Biou, li voular, li gendarme ; son émoi devant le lever du soleil au bord des étangs ; la réquisition des chevaux en 1914 ; le chargement du voyage « à la bagnadure ».

Et plus tard, en l'an 2000 les lecteurs s'intéresseront à ce que fut la vie du charretier du 20<sup>e</sup> siècle, comme nous nous intéresserions au récit que nous auraient laissé les souvenirs des charretiers qui jadis, à grand fracas, ont transporté les pierres des bâtisseurs des Arènes.

Ils s'y intéresseront bien plus car la vie du Carrétié est contée par un prestigieux poète.

---



Séance du 22 Janvier 1932

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Delon, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Delamare, Peyron, Coste, Portal, Eloy-Vincent, Terrin, Bauquier, Espérandieu, chanoine Lepage, Méric, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. le général de Bourgon, Igolen.

M. Bauquier, président sortant, renouvelle ses félicitations à M. Delon et remercie une fois encore ses confrères du concours qu'ils lui ont apporté au cours de sa présidence ; il cède le fauteuil à M. Delon.

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Delon remercie ses confrères de l'honneur qui lui est fait.

M. le docteur Delon s'exprime ainsi :

Messieurs,

Je vous remercie très sincèrement pour l'honneur que vous m'avez fait, en me nommant, *à mon tour*, président de l'Académie.

D'après l'usage constamment suivi dans notre Compagnie, l'avancement s'y fait toujours à l'ancienneté : mais l'élection à cette fonction, à cette *haute dignité* est très flatteuse par l'unanimité qui la rend tout particulièrement cordiale.

Pour ma part, j'en suis très fier car, né à Nîmes, de parents nés eux aussi à Nîmes, je suis un ami fervent de ma ville natale. J'admire toutes les institutions



qui, comme l'Académie, l'honorent par leur antiquité, par leur noblesse, par les services rendus.

\*  
\*\*

L'Académie est la première *en valeur et en illustration* des sociétés qui se sont vouées, dans *notre Cité* à la culture intellectuelle et morale.

Le culte de l'esprit est en effet la tâche civilisatrice essentielle.

Développer dans l'homme ce qui est véritablement humain, le dégager peu à peu de l'animalité, dans laquelle il est partiellement emprisonné, c'est là le grand effort de ceux qui œuvrent pour l'avenir : c'est l'évolutionisme merveilleux qui transforme l'être matériel en être spirituel, c'est là vraiment *l'évolution créatrice* du philosophe Bergson.

S'émanciper, en effet, des réflexes purement physiologiques pour s'élever toujours plus haut, pour contribuer à réaliser le surhomme intellectuel et moral des temps futurs, c'est là, à mon avis, le sens philosophique de notre labeur.

\*  
\*\*

Unis pour cette tâche, des hommes venus des points les plus différents de l'horizon religieux, philosophique, social et politique, se sont voués à cette œuvre, et, dans un coudolement fraternel, chacun conservant l'idéal qu'il s'est formé, ces travailleurs élucident maints problèmes scientifiques, moraux, historiques, philosophiques et littéraires. Ils donnent un bel exemple de sérénité d'esprit



de délicate courtoisie et ils sont entourés du respect et de l'estime unanime de leurs concitoyens.

\*  
\*\*

Pour l'œuvre magnifique qui sollicite nos efforts et excite notre enthousiasme, ma collaboration sera un peu défailante.

Entré depuis deux mois dans ma 75<sup>e</sup> année, je ne me dissimule pas que je suis un vieillard, toujours dévoué à l'idéal, certes, mais d'une énergie pour le combat affaiblie et déclinante.

Ma présidence sera donc modeste, paisible, un peu somnolente. Elle ne se distinguera pas, comme les précédentes par cette ardeur juvénile, militante et supérieurement distinguée, qui a si hautement fait valoir l'Académie de Nîmes.

La vieillesse, en effet, a ses amertumes. Elle diminue notre activité utile, elle nous contraint à un repos que beaucoup maudissent, mais elle élève et épure l'âme.

Le vieillard, martelé et affiné par les chocs de la vie, sent peu à peu, en lui, l'être inférieur s'évanouir et l'être moral s'élever souverain et dominateur. L'indulgence et la bonté réchauffent et éclairent la vieillesse de la douceur de leurs rayons. L'homme qui s'approche de l'éternité s'allège du lourd fardeau des passions animales ; il s'émancipe de ce fatras misérable de préoccupations qu'entraîne la lutte pour la vie ; il s'oriente vers les intérêts éternels.



Comme dit Victor Hugo :

« Le vieillard qui revient vers la cause première  
« Entre aux jours éternels et sort des jours changeants  
« Si l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens,  
« Dans les yeux des vieillards on voit de la lumière. »

Quelle est cette lumière qui brille dans les yeux des vieillards ?

C'est, à mon sens, le rayonnement de la bonté.

Se dévouer aux autres, c'est le fondement de la morale traditionnelle.

C'est, en même temps, le secret médical de bonne santé nerveuse et morale. Les médecins psychiatres ou psychologues prescrivent aux névropathes de sortir enfin d'eux-mêmes, de se passionner pour les grandes causes qui émeuvent l'humanité, d'oublier leurs misères personnelles pour se consacrer à celles des autres.

Sortir de soi, c'est être vainqueur de soi :

C'est élever sa propre personnalité en la domptant.

C'est se procurer la vie ardente, intense, souverainement joyeuse ; se sacrifier, c'est : pour les âmes supérieures la volonté suprême.

\*  
\*\*

Excusez, Messieurs, ces réflexions que la vieillesse suggère à un vieillard, pardonnez-lui la tristesse de ces propos austères : agréez aussi le vœu sincère qu'aucun deuil n'attriste l'Académie pendant l'année qui commence.

Souhaitons que nous nous retrouvions tous l'an prochain autour de cette table, en bonne santé, aptes à accomplir énergiquement cette longue et lourde tâche qui est toute la vie.



M. le Président adresse les condoléances de la Compagnie à M. Costier à l'occasion du deuil qui vient de l'atteindre.

Sur le rapport de M. Portal au nom de la Commission des legs, l'Académie accorde les bourses suivantes :

MM. Martinelli, 500 fr. ; Rouveyrol, 500 ; Léandri, 500 fr. ; Mlle Delenne, 500 fr. ; sur le legs Maumenet ; M. Roux Aurrigon, 1.000 fr. sur le legs Dono Adriana. Trois demandes sont réservées, il sera ultérieurement statué sur elles.

M. Lacombe rend compte de la brochure de M. Broche, membre correspondant : « Le discours de Rivarol sur l'Universalité de la Langue Française ». Cette brochure a été écrite à l'occasion de la décision du Conseil Supérieur de l'Instruction publique qui fait figurer le texte du Discours de Rivarol au programme du baccalauréat. M. Broche étudie le rôle joué en la circonstance, par M. Surian, professeur agrégé au Lycée de Thiers. M. Surian a fait paraître une édition remarquable de cet ouvrage : Cette édition dont le texte a été très minutieusement établi et fort savamment commenté a pris place dans la collection moderne de classiques, « La Littérature française illustrée », dirigée par M. Paul Crouzet.

M. Lacombe à la suite de ce compte rendu, a rappelé les travaux récents de linguistique et de phonétique.

Il a placé, en face de ces conclusions scientifiques, l'œuvre de Rivarol et constaté qu'elle a gardé toute sa valeur. Les remarques si judicieuses du lauréat de l'Académie de Berlin ont été confirmées par des recherches modernes. En dépit de certaines apparences, la langue française reste la seule langue qui puisse justement re-



vendiquer une prédominance. Ni les langages artificiels, ni l'argot, ni les envahissements des dialectes anglo-saxons, ne peuvent menacer ses prérogatives, prérogatives qui tiennent à l'incorruptibilité de la syntaxe française, au génie du français, aux qualités de clarté, de souplesse, de douceur de cette langue, qui est vraiment « la langue humaine ». Après avoir donné quelques détails sur le rayonnement du français à l'étranger, M. Lacombe conclut que si une menace pouvait nous inquiéter, elle ne pourrait devenir dangereuse que le jour où les français laisseraient corrompre la pureté de notre langage. Trop de bons écrivains dont nous admirons les œuvres tous les jours, cultivent la langue française avec talent et autorité pour que cette menace puisse nous effrayer.

---



*Séance du 30 Janvier 1932*

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Espérandieu, vice-président. Elle est tenue en l'honneur de M. Gaston Rageot, président de la Société des Gens de Lettres, de passage à Nîmes.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Coste, Eloy-Vincent, Portal, Terrin, Bauquier, Costier, de Loye, chanoine Lepage, général de Bourqon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanès, chanoine Chabot, pasteur Fayot, de Valfons, Bonnet, Igolen, Laforêt, membre honoraire, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Delon, Méric.

M. Terrin présente individuellement les membres de la Compagnie à M. Rageot. Celui-ci est invité à prendre place en face de M. le Président.

M. Espérandieu prononce le discours suivant :

Monsieur,

L'Académie de Nîmes est heureuse de vous souhaiter la bienvenue. Elle est, vous le savez, la sœur cadette d'une vieille Dame du Grand siècle, et c'est en son honneur qu'elle a pris pour devise : AEMULA LAURI. Son Président, M. le Docteur Delon, eut dû vous recevoir ce soir ; un événement de famille, dont il nous est agréable de le complimenter, l'en empêche. Je suis à la fois chargé de vous présenter les regrets et les excuses de M. Delon, et de le remplacer en qualité de vice-président, à ce fauteuil que j'occupe pour la pre-



mière fois. Ma tâche est délicate en ce sens que je suis à peu près sourd. Vous voudrez bien me pardonner s'il vous semble que je reste, pour cette cause, regrettablement au-dessous de mes fonctions.

\*  
\*\*

Je sais que vous connaissez Nîmes ; je ne doute pas de votre plaisir à la revoir. On la considère d'habitude comme la préface de l'Italie ; on peut aussi la nommer, sans orgueil, la Rome française, car elle est l'une des plus belles réussites de la latinité. De Rome elle a les restes de ses remparts, les arènes parfois sanglantes et le Pont du Gard. Mais sa Tour Magne, et sa Maison Carrée sont grecques. Bien plus, longtemps avant l'arrivée des Romains, un air venu d'Athènes avait commencé de souffler sur notre région. Il semble que ses habitants, comme ses monuments, en aient gardé l'empreinte. S'ils ont en partage la solidité romaine, ils tiennent des Grecs le goût de l'hospitalité. Je veux espérer que vous n'oublierez pas la nôtre, et que vous garderez de l'Académie de Nîmes le même bon souvenir qu'elle conservera de cette soirée.

\*  
\*\*

Pour ne parler que du présent, notre ciel presque éternellement bleu, nos pierres dorées par le soleil, nos cyprès, ne font-ils pas de Nîmes un séjour enchanteur ?

Vous dites quelque part que vous ne dédaignez pas les sports d'hiver, et particulièrement le ski. L'Aigoual qui est à nos portes, vous faciliterait volontiers ce plaisir.



Si vous préféreriez quelques promenades en automobile, vous trouveriez dans nos parages d'excellentes routes.

On peut, en été, les parcourir sans monotonie au bruit strident des cigales. La Fontaine a calomnié cet insecte. Il n'est pas malfaisant et ne vit, semble-t-il, que de lumière et de grand air. Il fréquente nos oliviers. S'il se nourrit, ce ne peut être que de la sève, de l'arbre, toujours vert, de sagesse et de paix, protégé par Minerve. En prenant cet arbre pour emblème, la grande vieille Dame dont je parlais tout à l'heure, lui a conféré un nouveau titre de noblesse.

Monsieur, la Présidence de la Société des Gens de Lettres conduit parfois jusqu'à l'Académie Française. Si un jour, votre prestige, votre culture scientifique, vos travaux devaient vous élever jusqu'à elle, nous saurions cueillir pour vous dans nos garrigues le rameau d'olivier symbolique dont elle a coutume de parer ses élus.

\*  
\*\*

Monsieur, le vice-président de l'Académie de Nîmes est un ancien militaire et un épigraphiste. Comme beaucoup d'hommes de cette sorte, il pratique plus volontiers la dissertation critique que la période de l'orateur. Veuillez donc excuser la brièveté de cette harangue. Je suis heureux de vous saluer parmi nous. Cette soirée comptera comme l'une des plus précieuses de nos annales. Mais pour vous souhaiter plus agréablement la bienvenue, permettez-moi de donner la parole à un maître du beau langage, à notre ancien président, M. Charles Terrin, qui vous doit des marques personnelles de reconnaissance et dont vous avez pu apprécier le talent.



Mes chers confrères, la parole est à M. Terrin.

M. Terrin s'exprime ainsi :

Monsieur,

Quand, il y a un peu plus d'un an, vous m'accueillîtes si chaleureusement à l'hôtel de Massa, puis au dîner de la Société des Gens de Lettres, je n'espérais pas avoir si tôt le plaisir de vous recevoir, à mon tour ici, au milieu de notre Compagnie. Non que Nîmes fût trop lointaine, car vous y êtes certainement venu en plomeur, et même, il y a 5 ou 6 ans en conférencier, et nous n'avons pas oublié avec quel succès, puisque nos amis vous y rappellent ; mais vos multiples occupations d'écrivain, de conférencier, d'homme du monde, votre existence officielle de Président de la Société des Gens de Lettres, de Président de la Fédération internationale des Gens de Lettres, ce rôle d'ambassadeur de la pensée française que vous assumez avec tant de bonne grâce et qui vous assure une réputation quasi mondiale étaient autant de raisons pour vous détourner provisoirement de Nîmes, quel que fût son attrait.

Mais enfin vous y voici, et je ne saurais trop vous dire avec quelle joie je vous vois assis à cette table, je dirais presque familiale, où, si vous n'occupez pas, comme à votre habitude, le fauteuil présidentiel, vous présidez du moins moralement, par votre prestige, la famille intellectuelle nimoise, image réduite, mais non infidèle de la pensée française dont vous êtes l'administrateur élu à juste titre par vos pairs.

En vous invitant à occuper ici, ce soir, cette place d'honneur parmi nous, nous avons eu, M. le Président,



le mauvais goût de charger un peu votre programme. Venu à Nîmes pour y prononcer une conférence, vous courez le risque d'y écouter d'abord la nôtre. Rassurez-vous ; nous serons brefs. Mais notre Académie, ayant éprouvé le bienfait de votre exquise politesse, devait vous en témoigner sa reconnaissance. Il me convenait particulièrement de vous exprimer ma gratitude puisque vous m'avez servi de parrain, avec M. H. Bordeaux et M. P. Valéry, lors de mon admission dans votre société. Mes confrères m'ont confié la délicate mission de vous souhaiter la bienvenue. Croyez, Monsieur, que je ne prononcerai pas une parole qu'ils n'auraient pu dire aussi bien que moi-même. J'y ajouterai seulement ma sympathie, et le désir, peut-être chimérique, de vous paraître aussi agréable que vous avez bien voulu l'être à mon égard.

\*  
\*\*

Je ne vous referai pas, Monsieur le Président, l'histoire de notre Académie : vous la connaissez. Je ne vous redirai pas le prestige de cette ville où Renan, partant, tout jeune homme, pour l'Italie, proclame dans *Patrice*, ce roman inachevé, qu'il eut la révélation de l'antiquité. Mais, dans cette salle où le portrait d'Esprit Fléchier, notre « protecteur », nous impose le respect d'une institution qui touchera cette année son 250<sup>e</sup> anniversaire, permettez-moi de vous montrer notre Académie dans son activité actuelle, toujours éprise de science, de belles lettres et d'idéal.

Vous entendrez tout à l'heure M. B. Latzarus, dont le frère fait autorité à Paris, vous le savez, et qui représente avec éclat parmi nous une éminente famille



entièrement vouée à la littérature. M. Eloy-Vincent vous dira une de ses poésies. Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'il fut l'un de ces « troubadours du Chat Noir », comme vous dites, de ce célèbre cabaret d'où sortirent tant d'humoristes, et qu'il compte parmi ses amis une personnalité qui vous est familière : M. Ed. Haraucourt. Nous aurions pu vous faire entendre bien d'autres orateurs : il n'y avait qu'à choisir. Mais l'archéologie étant représentée ici ce soir par notre Vice-Président, M. Espérandieu, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, nous avons préféré vous offrir des lectures plus actuelles. Vous voyez assis à vos côtés, sans préséance ni protocole, au hasard de la rencontre ou au gré des affinités particulières, mais dans une communion de pensée qui ne s'est jamais démentie, des chanoines historiens, des pasteurs philosophes, des militaires érudits, au premier rang desquels, M. le général de Bourgon, le vainqueur de la côte 304, dont les Mémoires ont la vivacité d'un conquérant et aussi d'un artiste. Vous voyez des médecins aimant la vie et même la musique ; des maîtres du barreau tels que M. Fabre, et notre Secrétaire perpétuel, M. Lacombe, adhérent à la Société des Gens de Lettres, qui nous réconcilient avec le passé, faute de concilier leurs procès autant qu'ils le voudraient. Vous voyez des ingénieurs comme M. Lavergne, qui sont avant tout des hommes du monde ; des bibliophiles, M. Méric, par exemple, dont les collections sont estimées dans la France entière ; ; des professeurs, des fonctionnaires comme M. Portal, dont l'ironie n'est jamais atérée par la sécheresse des dossiers administratifs ; d'alertes publicistes tels que notre ancien président, M. Bauquier : un naturaliste, des grands propriétaires, entr'autres, M. Bouzanquet, grand



voyageur et humoriste; des grands industriels, comme M. le marquis de Valfons, et une personnalité bien méridionale, M. Coste, président de la Confédération générale des vigneron. Je vous nommerai encore M. de Loye, ancien élève de l'École de Rome et M. Gendronneau, deux animateurs de cette Université privée qui s'est fondée ici avec tant de succès et que nous appelons : l'École Antique. Je voudrais citer tous mes confrères : ceux que j'ometts valent les autres. En voici un enfin qui comblera vos vœux. Vous avez regretté, dans vos ouvrages, que l'inspiration populaire fût trop absente de la littérature contemporaine. Or, voici un homme du peuple, poète de grand talent, un charretier, comme il s'appelle lui-même sans fausse modestie. M. Laforêt; mais il n'écrit qu'en provençal, et peut-être ne connaissez-vous pas cette langue? Du moins, vous qui d'Alençon à la Présidence de la Société des Gens de Lettres avez pris le chemin le plus long par l'Algérie et la province, vous trouverez naturel que notre Académie soit autant provinciale que française et se régale du provençal, si mélodieux. Nous sommes régionalistes; vous l'êtes aussi. N'avez-vous pas créé récemment à la Société des Gens de Lettres un centre régionaliste sous la direction de M. Charles Brun? Mais le régionalisme n'est à nos yeux qu'une meilleure organisation de l'unité nationale.

« La Provence, a dit Mistral — et la Provence n'est pas bornée par le Rhône —, a deux langues, mais elle n'a qu'une patrie. »

C'est vous dire, Monsieur le Président, de quelle autorité notre Académie jouit à Nîmes et dans ses environs. Nos séances publiques sont très fréquentées. Nos séances privées le seraient plus encore si elles n'étaient privées car nous n'invitons, comme ce soir, que pour quel-



que évènement extraordinaire. Nos Mémoires paraissent régulièrement, malgré les difficultés de l'heure. Chacun de nous travaille de son mieux à augmenter le patrimoine intellectuel de la France, trop heureux de prouver, quand il le peut, que la presse et les revues parisiennes tirent naturellement de la province — et vous en êtes un brillant exemple — leur plus solide aliment. Nous n'avons qu'un regret, c'est d'être un peu loin de Paris; mais c'est Paris, ce soir, que nous applaudissons en votre presonne.

\*  
\*\*

Vous ayant présenté notre Académie, permettez-moi, M. le Président, de lui rappeler brièvement votre œuvre littéraire.

Vous êtes un Universitaire émancipé : c'est, dit-on, une façon agréable d'être universitaire. Dès l'Ecole Normale Supérieure, où vous m'avez précédé, vous publiez des vers dans la « Revue des Jeunes » : bon début pour un futur professeur de philosophie ; vous aviez déjà le goût de l'indépendance. Devenu agrégé, vous subissez d'abord, comme il convient, l'attrait de la carrière, et vous donnez à plein, semble-t-il, dans la sociologie ; Durckheim était alors à l'apogée de sa gloire. Vous paraissez chez Alcan, temple des philosophes, « templa serena », comme vous dites, et vous êtes un technicien aussi rompu aux mathématiques qu'à la métaphysique ; vous établissez que Bergson, pas plus qu'Henri Poincaré ou que Spencer, n'a découvert le fondement d'une théorie de la connaissance. Mais si la technique n'a pour vous nul secret, son jargon vous répugne ; vous vous excusez comme d'un sacrilège d'employer les mots



barbares d'idiosyncrasie et d'oliganthropie. Vous devenez homme de lettres, ou plutôt vous l'avez toujours été, en restant philosophe. Les études que vous réunissez sous le titre « Les Savants et la Philosophie » n'avaient-elles pas d'abord paru dans la *Revue de Paris* et dans la *Revue des Deux Mondes* ? Vous abordez l'étude de la « Natalité » avec la précision, mais avec l'élégance des grands chroniqueurs scientifiques : vous êtes déjà qualifié pour collaborer à un grand journal comme le *Temps*. J'ai relu cette « Natalité » ; j'ai été séduit par la qualité de son style. Là où on n'attendait que de tristes statistiques, on trouve de fines analyses, en phrases brèves, psychologiques, généralement terminées par quelque formule imprévue et spirituelle. Malgré moi, en les lisant, j'évoquais La Bruyère. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'en effet, je découvris cette formule qui vous classe et vous définit : « Prenez, dites-vous, un auteur « raffiné, un maître de l'analyse sentimentale, un La « Bruyère, et lisez-le à haute voix. » : un philosophe prenant La Bruyère pour modèle de style n'est plus un professeur de philosophie, et justement les portraits de ce genre abondent dans votre livre. « Une jeune « fille de bonne éducation, lorsqu'elle arrive au mariage, « ne sait, pour l'ordinaire, rien de ce qu'elle y cherche, « et s'étonne souvent de ce qu'elle y trouve. Même « avertie, elle reste inexpérimentée. Son mari, au con- « traire, a vécu, parfois souffert. Ils n'ont pas le même « âge sentimental. L'un arrive à l'amour, l'autre en re- « vient. Comment accorder cette aube et ce couchant ? « On associe à une enfant un homme fait, parfois dé- « fait. Le mariage dit « assorti » repose sur une niai- « serie. On y addjoint une grossièreté : la dot. Autrefois, « la femme était pour l'homme un luxe, une dépense : il



« l'achetait. Nous avons relevé l'affaire. Au lieu d'être  
« entretenue, l'épouse paye son entretien. Elle achète,  
« après lui avoir été vendue, son mari. » Vous remar-  
quez, Messieurs, l'adresse du trait final : cela est vrai,  
cela est fin, cela n'a rien de dogmatique.

Cela, c'était en 1918. Les jeunes mariées ont évolué  
depuis 14 ans. Vous suivez attentivement cette évolution ;  
mais vous avez continué de pratiquer l'art des portraits  
et le même style subtil et alerte. Le « Sens unique »,  
l'« Homme standard » témoignent d'une extrême curio-  
sité psychologique ; mais si on y relève encore des tra-  
ces de votre formation professionnelle, l'allure de ces  
ouvrages est devenue celle d'un moraliste de grande  
classe, d'un homme du monde en qui la vie universitaire  
n'est plus qu'un lointain souvenir.

Ai-je dit que votre premier livre était intitulé « Le  
Succès » ? Loin de moi la pensée que vous ayez ambi-  
tionné, dès 1906, la Présidence de la Société des Gens  
de Lettres. Tout au contraire vous affirmiez alors, très  
justement, que la poursuite diminue la personnalité.  
Mais ce livre annonce dès lors l'unité qui préside à  
toute votre carrière. Vous y avez recueilli des critiques  
littéraires où, sous couleur de définir des talents, vous  
jugiez à la fois les auteurs et leur public ; dirai-je qu'à  
ceux-là vous ne décernez qu'avec parcimonie un brevet  
d'originalité ? Vous faites exception pour Barrès, dont  
je me félicite, puisque j'y trouve par avance la confirma-  
tion de mes propres études sur ce grand écrivain. Mais  
vous jugez aussi le public contemporain : « Dans toute  
« œuvre qui réussit, dites-vous, la matière n'appartient  
« pas à l'auteur ; elle est d'origine collective ; c'est  
« un fait social. L'homme de génie interprète les ten-  
« dances principales de la société qui le glorifie ». Voilà



donc ce qui fait l'unité de votre œuvre. Par delà les goûts personnels vous recherchez l'inspiration sociale. Votre livre de la « Beauté » porte en sous-titre : Essai d'esthétique historique ; et vous en consacrez la première partie à l'étude de « l'inspiration sociale » où vous reconnaissez les « sources éternelles de l'art ». Vous avez donc préféré à la méthode constructive de Taine, à la méthode biologique de Sainte-Beuve, une méthode plus compréhensive ; vous êtes devenu l'historien de la société et des mœurs d'aujourd'hui.

Or, ce public, vous n'avez pas cessé de l'observer dans ses transformations successives et puis lors, dans vos divers recueils, dans vos innombrables conférences, c'est à lui que vous vous attachez de préférence pour analyser l'âme contemporaine si complexe, si flottante que pour la définir, vous avez restauré l'appellation de romantisme, qui semblait périmée. 1830-1930 : à cent ans d'intervalle vous retrouvez les mêmes tares. Ce qui risquait de n'être qu'un jeu d'esprit par la consonance des dates est vrai par l'authentique variation des esprits. Vous avez donc étudié les René de 1930, hommes et femmes, et leur inquiétude vous paraît finalement aussi dangereuse que celle des disciples de Châteaubriand « Le règne de l'à peu près ; les préjugés de la jeunesse ; sommes-nous des civilisés ? l'âme cinématographique ; un nouveau dieu : l'inconscient » telles sont quelques étapes de votre livre « Sens Unique », qui prouve que nos contemporains, faute d'équilibre moral et d'une direction philosophique, sont tombés dans des « abîmes d'éclectisme » et ne cherchent plus que dans leur moi désorganisé les raisons de vivre dont ils sont complètement démunis : « Epoque évidemment trop riche. Circulation trop intense d'idées ; embouteillage. Il faut,



« comme dans les rues, élargir les cerveaux, car le monde est trop grand pour notre pensée, bien que la terre soit trop petite pour nos désirs. »

Naturellement, vous étudiez l'amour contemporain. Il faut toujours en revenir à l'amour pour comprendre une époque. Et vous concluez justement : prédominance excessive de la femme ; affaiblissement déplorable de la raison et de la volonté. Vous êtes féministe au sens le plus légitime puisque vous renvoyez la femme à son foyer, et l'homme à ses devoirs intellectuels. Je m'en voudrais, Messieurs, de ne pas vous lire une de ces pages si bien venues, où M. G. Rageot définit notre époque avec une vigueur rarement égalée : « Nous sommes à une époque (puisse-t-elle être de transition, et la transition ne doit pas trop durer) où les besoins moraux de l'humanité et les conditions matérielles de son existence sont en contradiction radicale. Nous ne nous reposons que dans la continuité et la durée : nos jours et nos nuits se consomment dans l'incohérence et la trépidation. L'homme aspire à l'éternel : la vie actuelle le condamne à l'instantané. Notre âme va d'un côté et notre destinée de l'autre. Nous devenons ainsi les simulacres de nous-mêmes, des faux-semblants d'hommes et de femmes. Par bonheur, nous ne sommes presque jamais à nous-mêmes, car nous ne sommes pas tombés dans le divertissement, pour reprendre le beau mot de Pascal, mais dans l'étourdissement. Si d'aventure il nous arrive d'apercevoir notre image au miroir intérieur, alors, c'est effrayant. Le premier romantisme avait été littéraire : c'était un accident, ou presque, comme la tristesse. Celui de la jeunesse d'aujourd'hui est social, psychologique. Il est essentiel, comme le dégoût. » Qui ne recon-



naîtrait dans ce portrait, digne de La Bruyère, l'image exacte de notre société inquiète, inconsistante, et qui est tout près, comme vous le dites, Monsieur, de préférer le dangereux mysticisme de l'Orient à notre culture occidentale, méditerranéenne, source éternelle de civilisation ?

A cet impérialisme du moi vous opposez vos traditions qui sont aussi les nôtres. Vous êtes vigoureusement anti-romantique. « Il ne suffit pas, dites-vous, de se frapper le cœur pour que le génie jaillisse ». « Le rêve n'est bon qu'à la condition d'être réglé ». « Le génie, c'est le cœur, je le veux bien, mais c'est le cœur exprimé par le cerveau » ; et, opposant l'exemple du grand musicien Schumann à tant d'ignorants qui se croient affranchis de toute règle sentimentale : « il a eu, dites-vous, un foyer, une femme, des enfants ; il a simplement vécu la vie de tous, qui est la première condition du génie ». Vous rejetez ainsi les moralistes les plus orthodoxes, un Henry Bordeaux, par exemple, que la vie de famille n'empêche pas d'être un grand écrivain.

« Nous vivons, dites-vous encore, en un temps d'effroyable désordre intellectuel, matériel, moral, esthétique. » Et si on vous demande de formuler un principe d'ordre, vous l'empruntez à l'art grec, particulièrement chéri dans notre ville où nous lui devons la Maison-Carrée : « Nous avons, écrivez-vous, un principe immortel : c'est celui que nous a légué la culture grecque lorsqu'elle a proclamé qu'il n'y avait de beauté que dans la raison, dans la sagesse et dans l'harmonie ». Qui n'approuverait ces sages paroles en un temps où nous luttons de toute notre énergie pour défendre les humanités menacées ? Et comme, en vertu



de votre principe, vous ne séparez pas l'art de la vie sociale, vous affirmez que même le théâtre n'a pas cessé « depuis le drame grec, de s'éloigner de sa véritable « formule qui était d'offrir un grand spectacle mêlé de « danses, de chants, de beauté plastique et de ciel bleu à une foule de 50.000 assistants ». Qui, à ces mots, ne croirait entendre, l'un de nous, provençal de naissance ? Nous ne possédons pas, il est vrai, le monopole de la sagesse ; mais il nous plaît de retrouver nos traditions chez un parisien aussi cultivé, aussi artiste que vous.

Est-ce à dire que vous soyez un classique intransigent ? Je n'en crois rien. « L'antique était beau, assurez-vous, parce qu'il n'avait pas d'âme ; le moderne est « beau parce qu'il n'a que de l'âme ». Devant le déséquilibre actuel, vous vous insurgez, vous invoquez les droits de l'ordre, mais vous éprouvez une extrême pitié. Deux de vos romans en donnent la preuve. La « Faiblesse des forts » décrit une aventure pendant la guerre. Le « Jubé » analyse des mœurs d'après-guerre. Dans le premier cas un intellectuel, dans le second un jeune homme d'action succombent à la passion. Dans les deux cas vous concluez au rétablissement de l'ordre, mais aussi au pardon des coupables. « Je cherche la vérité, « dites-vous, c'est-à-dire la souffrance ; et c'est encore ce « qu'il y a de plus beau ». Et ailleurs : « Molière « n'eût pas aimé les snobs : il était moraliste, non « sociologue. Mieux informés, soyons équitables : le « sonbisme n'est sans doute que la brume qui annonce « le lever de la vérité ou de la beauté ». C'est dire que, sociologue, vous vous intéressez à l'évolution du cœur humain et non pas seulement à sa guérison. Le spectacle de la vie est toujours émouvant. La vie n'est pas l'immobilité, mais le mouvement. Le Cartésianisme



ne suffit plus quand la relativité triomphe.

Ainsi vous défendez la culture classique contre le confusionisme contemporain. Vous êtes un rationaliste ; mais, historien de la société, vous aimez mieux la comprendre que la contraindre. Charitable médecin des âmes, vous développez en elles toutes les possibilités d'une prochaine guérison. Vous croyez à la vertu curative de l'idéal. A l'issue d'une conférence sur la sensibilité romantique, vous lisiez à vos auditeurs cette élégie d'Albert Samain qui exprime si bien le découragement de l'heure présente :

Voici que les jardins de la nuit vont fleurir.  
Les lignes, les couleurs, les sons deviennent vagues.  
Vois ; le dernier rayon agonise à tes bagues,  
Ma sœur, entends-tu pas quelque chose mourir ?

Mets sur mon front tes mains fraîches comme une eau  
[pure,  
Mets sur mes yeux tes mains douces comme des fleurs ;  
Et que mon âme où vit le goût secret des pleurs,  
Soit comme un lys fidèle et pâle à ta ceinture.

Et vous concluiez : « Nous vivons en un temps où  
« l'humanité entière ressemble à ce poète. Nous avons  
besoin que la beauté, la muse, celle que nous aimons,  
mette sur notre front ses mains fraîches comme une  
eau pure ; mais en goûtant ces joies, nous avons surtout  
besoin de croire qu'elles ne sont pas vaines. Ne disons  
pas

Ma sœur, entends-tu pas quelque chose mourir ?  
mais plutôt :

Ma sœur, entends-tu pas quelque chose renaître ? »

Je conclus comme vous. Il n'y a pas de belles pas-



sions, ou plutôt, comme vous l'avez dit encore « les belles passions, ce sont les passions des belles âmes ». Or, pour faire une belle âme, il faut de l'idéal. L'idéal est le remède qui s'impose à notre époque malade. Revivre l'idéal, et nous serons sauvés.

M. Bernard Latzarus fait ensuite une communication sur Nîmes sous Alphonse-Daudet. Notre confrère pour qui la vie du romancier son œuvre, ses sources n'ont plus de secret décrit avec des détails nouveaux et inédits l'enfance de Daudet. Sur sa famille, ses parents, sa maison, la fabrique, le quartier de l'Enclos Rey, M. B. Latzarus apporte une foule de renseignements et d'enseignements qui de loin éclairent déjà l'œuvre future de l'auteur des Rois en exil. M. Eloy Vincent : lit un poème dont il est l'auteur : Méditerranée.

M. Rageot se lève alors pour répondre aux paroles qui lui ont été présentées. Il remercie d'abord M. Espérandieu et avec lui l'Académie pour la brillante réception qui lui est faite, exprime toute son admiration pour le labeur parfois caché mais toujours fécond des Académies de Province. Il réserve à celle de Nîmes une place de choix et n'oublie pas le très brillant discours prononcé il y a un an, en son nom, par M. Terrin. Il exprime sa gratitude à ce dernier pour la page littéraire qu'il vient de lire. La critique parfois fait plus qu'analyser : elle crée. N'est-ce pas ce qu'a fait, dit-il, à mon égard, il y a un instant celle de M. Terrin » M. Rageot dit sa joie d'être à Nîmes, s'associe aux éloges de cette ville, de la région qui l'entoure. Il trace le rôle des activités provinciales dans l'effort collectif dont l'unité n'absorbe pas la diversité. Il félicite ceux qui, de tempéraments divers, s'unissent ainsi pour faire revivre, dans les lettres, dans les arts le vieil idéal français.

La séance est levée à 18 h. 30.



*Séance du 12 Février 1932*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Delon, président.

Etaient présents MM. Lavergne, Coste, Portal, Beauquier, de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Bonnet, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Fayot.

M. le président adresse à M. le docteur Baillet les condoléances de la Compagnie à l'occasion du deuil qui vient de le frapper. Il se fait ensuite l'interprète de ses confrères pour féliciter M. Peyron de sa récente nomination aux fonctions d'archiviste municipal.

M. Latzarus entretient l'Académie du prochain anniversaire qui coïncide avec le troisième centenaire de Fléchier, l'illustre évêque de Nîmes qui fut le protecteur de l'Académie. Le projet qu'il présente approuvé en principe, sera examiné le moment venu.

L'Académie décide de tenir une séance spéciale en l'honneur de Joseph Bédier administrateur du Collège de France qui séjournera à Nîmes pendant le Congrès de l'Association Guillaume Budé. À cette séance seront invités M. Doumergue, ainsi que les membres correspondants de la Compagnie venus à Nîmes pour suivre les travaux du Congrès.

M. Delon donne lecture d'une étude très documentée sur « Le mouvement de la population dans le Gard ». Cette étude est due à M. Callon, inspecteur général des Ponts et Chaussées, membre correspondant de l'Académie. M. Callon poursuit une série d'études d'ordre



démographique et portant sur un grand nombre de départements. Le travail qu'il a consacré au Gard est d'une grande richesse de documentation. Une critique scientifique rigoureuse interprète les chiffres qui jalonnent une période de 100 ans, 1821 à 1920 et s'étendent jusqu'à ces dernières années.

Ainsi répartie sur un long espace de temps, cette remarquable étude, par la vigueur de ses déductions, l'ingéniosité de ses aperçus est d'un très grand intérêt : chiffre de population, densité, natalité, mortalité, émigration, immigration, mortalité, nuptialité ; autant d'éléments minutieusement décrits. Détachons de ce beau travail ces quelques lignes :

« Quoi qu'il en soit d'ailleurs, il est en tous cas certain que dans l'ensemble en 1920, la situation au point de vue du mouvement s'est améliorée dans le Gard, mais malgré ce progrès elle y laissait fort à désirer encore et dès lors il aurait fallu que le progrès réalisé en 1920 s'accroûtât pour que la situation redevint assez satisfaisante ou simplement même à peu près passable. Il n'en a pas été ainsi malheureusement et les premiers résultats constatés dans le Gard, depuis la fin de la période 1821-1920 montrent que loin de continuer à s'améliorer, la situation y a au contraire beaucoup empiré sur les points essentiels de la natalité et de la balance des naissances et des décès dans l'ensemble des dix années 1920-1930 et surtout des cinq de ces dix années.

---



*Séance du 26 Février 1932*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Dr. Delon, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Reynaud, Coste, Portal, Bauquier, Terrin, Costier, chanoine Lepage, général de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, de Valfons, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Dr Baillet, Igolen, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Préfet a adressé une lettre à l'Académie, lui demanda de déléguer un représentant au Comité chargé d'organiser une souscription publique à l'effet de secourir les populations tunisiennes atteintes par les récentes inondations.

Sur les propositions de la Commission chargée de préparer la séance exceptionnelle qui doit avoir lieu le 29 Mars prochain, l'Académie décide que l'ordre du jour en sera ainsi réglé :

- 1) Allocution de M. Delon, président.
- 2) M. le Chanoine Chabot : l'Académie au Centenaire du Collège de France.
- 3) M. Terrin : Paul Valrery poète méditerranéen.  
M. Fabre : Le manuel de Duhoda.

L'Académie saisie d'une demande de bourse décide d'attribuer la somme de 600 francs à M. Hubac, étudiant en lettres, ancien élève du Lycé de Nimes.

M. Bernard Latzarus, continuant sa série d'études sur les personnages d'Alphonse Daudet, aborde l'examen de l'« Immortel ». Il indique, au préalable, les



quelques renseignements que l'on peut trouver à ce regard dans le recueil de fragments publiés, l'an dernier, sous le titre de la « Doulou », et qui n'a guère qu'un intérêt documentaire.

Il rappelle que le romancier commença l'« Immortel », probablement à Lamalou de toute façon en 1886, l'année du centenaire de Chevreuil. Un article d'une petite feuille « boulevardière » attribuait au vénérable chimiste la phrase qui revient constamment sur les lèvres du vieux Jean Rébu : « J'ai vu ça, moi ». L'académicien fictif et le vrai ne se ressemblent d'ailleurs pas beaucoup. Mais Chevreuil présidait l'Académie des Sciences en 1887, quand Michel Charles fit hommage à cette Compagnie de prétendues lettres de Rotrou à Richelieu. Cette coïncidence a sans doute inspiré à Daudet l'idée de prendre l'affaire Michel Charles, ou plutôt l'affaire Vrain-Lucas comme pivot de son pamphlet contre l'Académie, pamphlet dont lui-même a reconnu l'exagération. Le mathématicien Michel Charles, victime d'un faussaire plus audacieux qu'habile, avait consacré 150.000 fr. à l'achat de faux autographes fabriqués si grossièrement que sa crédulité confond l'imagination. La supercherie se prolonge pourtant plusieurs années de suite.

M. Latzarus donne lecture de quelques-uns des faux documents reproduits par MM. Bordier et Mabile, ou, plus récemment, par M. Georges Gérard. Ils sont écrits dans une langue vaguement apparentée au français du XVI<sup>e</sup> siècle, bien que le faussaire en attribuât beaucoup aux premiers siècles de notre ère, de même aux périodes antérieures.

La mystification dont Michel Charles fut victime ne pouvait tromper un historien de profession tel que



l'Astier Rehu d'Alphonse Daudet. Un spécialiste peut errer sur l'authenticité d'une pièce, mais non de toute une collection. Par ailleurs, Astier Rehu ne ressemble nullement à Michel Charles.

La fin tragique de l'« Immortel » aurait été, d'après l'auteur, inspirée par le suicide d'Auger, secrétaire perpétuel de l'Académie sous la Restauration, qui se jeta dans la Seine en 1829. Ce personnage était la cible des petits journaux libéraux. M. Latzarus lit quelques extraits de la notice pleine d'ironie, que lui consacrait en 1826, la « Biographie des Quarante ». Il donne à cette occasion des détails sur la réorganisation de l'Institut par Louis XVIII et les exclusions qui se produisirent alors. L'Académie Française supprimée par la Terreur, n'avait été rétablie par Lucien Bonaparte que sous le nom de « Classe de langue et de littérature française », et elle était la seconde de l'Institut. Le roi lui rendit son nom et sa préséance. Les circonstances de cette seconde création susciterent des rancunes, dont Auger fut victime. Mais l'incident, bien oublié de son suicide a-t-il un rapport réel avec le dénouement de l'« Immortel » ? On peut en douter.

M. Latzarus se propose de faire connaître prochainement ses conjectures sur les académiciens mis en scène par Daudet. On sait que les contemporains ont souvent été blessés de l'exactitude « photographique » de certains portraits. Il semble que l'on doive demander à un écrivain d'être plutôt un peintre qu'un photographe; Camille de Sainte-Croix, qui n'en doutait pas, attaqua avec violence, mais non sans fondement, la formule du Roman de Daudet, dont l'intérêt à ses yeux, serait tout juste analogue à celui des « collections de Pierre Petit ». Il est certain que l'imagination chez Daudet, n'est, à



aucun degré, une faculté créatrice. Les noms mêmes de ses personnages sont à peu près tous pris dans le Midi.

En terminant, M. Latzarus oppose au scepticisme d'Alphonse Daudet l'optimisme de Coppée dont il lit une jolie page sur l'habit vert.

M. Fabre fait une communication sur le roulement de tambours du 21 janvier 1793. Il évoque la scène racontée par maints historiens : Appuyé du coude sur le bras de son confesseur M. l'abbé de Firmont, Louis XVI gravit d'un pas assuré la tête haute, le regard tranquille, les marches glissantes et roides de l'échafaud. D'une voix forte il s'écrie : « Je meurs innocent des crimes dont on m'a chargé. Je pardonne à ceux qui sont la cause de mon infortune. Je souhaite que mon sang puisse cimenter le bonheur de la France ». A peine a-t-il prononcé ces paroles que les soixante tambours couvrent sa voix. Louis XVI avait-il conçu la suprême espérance d'atteindre la foule ? Résigné, se rappelant le Crucifié du Golgotha, il s'abandonna au bureau Lebrasseur. Santerre entendit l'écho de ce roulement resonner à ses oreilles jusqu'au jour de sa mort, tout à tour triomphant ou menaçant. Il laissa accréditer le bruit que c'était lui-même qui avait commandé ce roulement. C'est ainsi qu'au soir du 21 janvier, dinant au temple en narrant les détails de l'exécution, il revendiqua cette responsabilité. Cette jactance après thermidor déclencha contre lui une violente réprobation. Il fut déchu de son grade, abandonné de ses amis. Sous le Directoire, il devint un riche bourgeois : il acheta le château de Thorigny. Les gens des environs firent exécuter sous ses fenêtres un roulement de tambours. Il comprit, quitta Thorigny où il ne reparut plus. Après un procès, il fut ruiné. Il essaya à plusieurs reprises, alors, de se disculper. Dans un mé-



moire, il affirma que non seulement il n'avait pas ordonné le roulement de tambours, mais que c'était grâce à lui que le roi avait pu prononcer quelques paroles. Il donna encore plus tard deux versions différentes de l'incident. La vérité est maintenant connue : c'est le général Berruyer qui avait donné l'ordre aux tambours sur des instructions de la Commune.

Le 27 Janvier 1827, un article paru dans la « Quotidienne » a décrit la scène avec exactitude. Le maréchal Mortier l'avait déjà narrée. Santerre, dit-il, n'a fait qu'exécuter l'ordre du général Berruyer, qui lui-même l'avait reçu du gouvernement. Mais à cette époque Santerre était mort. Il s'était éteint le 6 février 1809 dans la misère et l'abandon. Pas un ami n'avait suivi son convoi.

---



*Séance du 11 Mars 1932*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Delon, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Terrin, Bauquier, Costier, Romieu, de Loye, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Latzarus, Igolen, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Henri Mazel est nommé membre non résidant à l'unanimité des présents. Après avoir procédé à un échange de vues sur le prochain congrès de l'Association Guillaume Budé, le Bureau charge le Bureau et les anciens présidents d'organiser la séance exceptionnelle qui sera tenue à cette occasion. M. le Président Doumergue a bien voulu accepter de présider cette séance à laquelle seront conviés M. Bedier, administrateur du Collège de France et M. Valery, délégué de l'Académie Française.

M. Lavergne s'inspirant de 2 volumes de M. Maurice d'Ocagre, parle des plus grands mathématiciens français des 18 et 19<sup>e</sup> siècles. Après une rapide psychologie du savant, il constate que le sceptre des mathématiques qui, jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> avait appartenu à la France, avait passé, à cette époque, en des mains étrangères. Newton, Huggens, Leibnitz. A la fin du siècle dernier, il nous est revenu. M. Lavergne parle de Borda, de Lagrange, de Monge, du grand Ampère, de Cauchy, de Michel Charles, de Joseph Bertrand, Charles Hermitte, Henri Poincaré, le plus grand de tous. Il parle longuement de Darboux, notre compatriote. A la suite de sa



communication, la Compagnie, à l'unanimité, vote le vœu suivant :

« L'Académie de Nîmes, après avoir écouté la communication de M. Lavergne, émet le vœu que soit donné à une des rues de la cité, le nom de notre illustre compatriote : Darboux ,mathématicien, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. »

---



*Séance du 29 Mars 1932*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. Doumergue, ayant à sa gauche M. le Préfet, et à sa droite, M. Louis Bertrand, de l'Académie Française.

M. Delon a pris place en face de lui, entouré de M. le Maire et de M. le Commandant Espérandieu.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Raphel, Bosc, Peyron, Reynaud, Coste, Eloy-Vincent, Portal, Terrin, Bauquier, Espérandieu, Costier, Romieu, chanoine Lepage, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Cabanes, chanoine Chabot, Fayot, de Valbons, Gendronneau, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igolen, Aillaud, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel, Laforêt, membre honoraire.

Des invités assistent à la séance : M. Jules Michel, ancien secrétaire de la Présidence ; MM. Mazon et Puech, de l'Association Guillaume Budé ; J.-J. Brousson, Jules Véran, hommes de lettres ; Paganelli, inspecteur d'Académie ; Racouillat-Rigal et Boulu, conseillers à la Cour ; Coulon, Guiraud, Mlle Drutel, de Comité « La Tour Magno » ; MM. Villaret, de la Chambre d'Agriculture ; M. Commes, du Syndicat d'Initiative ; chanoine Daufès, de Nîmes ; l'abbé Salençon, doyen honoraire de Barjac ; Valmon, adjoint au maire ; de Montaut-Manse, avocat ; Gouron, archiviste départemental ; H. Parigot, envoyé spécial du « Temps » ; Emile Henriot, homme de lettres ; Josias Paut, ancien maire ; Martin, président du Comité Mistral, etc., etc.

M. le docteur Delon, prend immédiatement la parole et prononce l'allocution suivante :



« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,  
» L'Académie de Nîmes est en fête aujourd'hui.  
» Un des membres d'honneur Monsieur le Président Doumergue, a bien voulu accepter la présidence de cette séance solennelle.

» Nous remercions très cordialement notre éminent compatriote de cette marque, insigne d'affection pour notre Académie et pour la ville de Nîmes. »

Après avoir adressé les compliments de l'assemblée à l'ancien Président de la République, M. le docteur Delon poursuit :

« M. Doumergue veut bien recevoir avec nous dans cette maison, les représentants de la grande Académie française, réunion des illustrations du pays.

» C'est un grand honneur qui est fait à la modeste petite sœur provinciale. Aussi, par ma voix, souhaite-t-elle la bienvenue dans notre noble cité à M. le président Doumergue et aux délégués de l'Académie française.

» L'Académie de Nîmes est composée de gens studieux qui essaient de suivre le mouvement de la pensée contemporaine, ils peuvent dire comme le poète Térence, que « rien d'humain ne leur est étranger ».

» Aussi, s'associent-ils avec joie à cette fête des humanités classiques, elles ont formé leurs esprits, charmé leur jeunesse, guidé leur âge mûr.

» A cette occasion, l'Académie française a délégué vers nous, des représentants distingués de la littérature contemporaine. Nous les connaissons depuis longtemps par leurs œuvres.

» Nous sommes heureux de leur présence, si flatteuse pour notre Compagnie.



» Pour remplacer M. Joseph Bedier, dont la maladie jette sur cette réception une ombre attristante, l'Académie Française a bien voulu déléguer au pays du soleil le peintre prestigieux d'un soleil plus ardent encore et d'un coloris incomparable. M. Louis Bertrand a décrit avec un talent souverain, le monde bariolé, truculent et véhément de l'Afrique du Nord, où se mélangent tant de races et de civilisations diverses sous l'égide de la France. »

» Il s'est créé une spécialité originale de cet Orient Africain qui séduit tant de Français.

» Tout le monde a lu « Pepete le Bien-Aimé », roman populaire qui est comme le « Tartarin de Tarascon » de l'Algérie. Cet ouvrage séduit par l'originalité de la donnée et le talent de la description.

» M. Louis Bertrand s'est complu plus tard à la description de ce pays lumineux, passionné et viril qu'est l'Espagne auquel tant de liens et de goûts communs nous unissent.

» Mais il a mis le sceau à sa réputation par ses livres, livres historiques d'un style solide et éclatant sur Louis XIV et sur Saint Augustin.

» Pour ma part, j'ai été vivement intéressé par le volume sur Saint Augustin, qui m'a initié à une vie peu familière au profane.

» Nous sommes très honorés que l'Académie Française ait délégué au milieu de nous cet écrivain au talent riche, chatoyant et multiple qui sera apte à comprendre notre « méridionalisme » puisqu'il a décrit un Midi bien plus accentué que le nôtre. »

M. Louis Bertrand, délégué de l'Académie Française,



salue la glorieuse métropole de Nîmes, peuplée de monuments gallo-romains. Il évoque ensuite la très ancienne tradition, qui remonte à trois siècles, les liens très étroits, le perpétuel échange de services qui a eu lieu entre l'Académie de Nîmes, l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et l'Académie Française. Il cite les noms de Jean-François Ségurier et de René Ménéard, gloires de l'archéologie. Il parle avec finesse et émotion de son vieux maître Gaston Boissier, Il avait, dit-il, la passion du romain. Il n'est que de parcourir vos vieilles rues pour comprendre le goût si vif qu'elles lui ont inculqué et qui faisait de lui véritablement un contemporain d'Auguste. L'orateur académique rappelle un mot de Boissier à Paul Bourget, à qui il disait les charmes de la Compagnie d'Atticus et de ses amis qu'ela mort prochaine allait lui faire désertier. Cette belle ferveur pour les lettres antiques, conclut M. Louis Bertrand, est toujours vivante parmi vous.

Après un spirituel éloge de M. Doumergue, M. le chanoine Chabot, s'adressant à M. Louis Bertrand, rappelle avec émotion son discours à Carthage, lors du Congrès eucharistique de 1930, discours où était montré le vrai visage de la France, où était transcrite la littérature authentique des actes des martyrs et qui était un admirable acte de foi et de confiance en Dieu.

M. le chanoine Chabot, pour décrire les fêtes du quatrième centenaire du Collège de France où il a assisté comme représentant de l'Académie de Nîmes, compose un discours imaginaire qu'il adresse à M. Joseph Bédier, directeur de l'illustre établissement et qu'il émaille de traits de l'esprit le plus fin et le plus délicat.

M. Terrin fait une communication sur la Chèvre d'or. C'est le plus répandu des grands mythes provençaux, le



plus riche en interprétations diversement poétiques. Le peuple y voit la manifestation d'un trésor caché on ne sait par qui, Romains, Sarrazins, ou autres. Le peuple se transmet les traditions mais ne les approfondit pas. Les érudits, par contre, n'expliquent pas toujours ce qu'ils approfondissent : d'où la diversité de leurs explications. La Chèvre d'or est-elle en vestige de l'antique idolâtrie du veau d'or des Hébreux, ou un mythe solaire issu des Grecs, peut-être des Phéniciens ? L'un et l'autre est possible. Puis, la littérature s'empare de la donnée populaire, et, selon leur tempérament, les écrivains en font l'objet d'une comédie, d'une poétique évocation, d'une synthèse de l'âme provençale. En fait, la Chèvre d'or se retrouve aux quatre coins de la Provence.

Elle est censée vivre dans les grottes, dans des ruines historiques, légendaires, même préhistoriques ; ici, dans les vestiges d'une commanderie du Temple, là dans un rocher qui s'entr'ouvre périodiquement à la curiosité des visiteurs, ailleurs encore dans des lieux difficilement accessibles où se confondent les souvenirs des civilisations disparues. Elle vit surtout dans l'imagination de tous ceux qui, croyant aux mystérieuses puissances surnaturelles leur confèrent sur la vie des hommes une efficacité qui n'a jamais été contrôlée.

M. Terrin nous promène aux quatre coins de la Provence, à Suze-la-Rousse, aux environs d'Apt, en Languedoc, dans les Alpes-Maritimes, en Camargue, dans la région d'Arles où Mireille a des attaches avec la Chèvre d'or. Partout, il relève, pour les rapprocher et les comparer ensemble, les éléments sentimentaux et idéologiques qui, s'ils ne percent pas le mystère de la légende, en expliquent du moins les variantes à travers un fonds commun. Mais quelle patience a présidé à ses reche-



ches ; et quelle adresse pour composer cet étonnant ensemble avec des traditions qui diffèrent selon les époques et les pays. On trouverait encore des traces de la légende à Orange, à Vernègues, aux environs de Carpentras, à Lorgues, dans le Var, à Laudun, à Vauvert dans le Gard, et qui sait dans combien d'autres lieux. L'érudit conférencier termine le cycle de ses recherches par une étude aussi approfondie que délicate du roman de Paul Arène : « La Chèvre d'Or », qu'il considère comme la synthèse de toutes les traditions qui ont cours sur cet extraordinaire sujet. P. Arène n'a pas refait Mireille ; mais, par la même méthode que Mistral, quoique dans un autre domaine, il a poétiquement reconstruit notre terroir et l'âme de notre pays.

Et M. Terrin de conclure : « Un grand nombre de nos compatriotes croient obstinément à la Chèvre d'or. Les uns en parlent : ce sont les orateurs ; ils sont légion en Provence. D'autres méditent sur elle en silence, à la manière des poètes. Les indifférents affectent de n'y pas croire, mais ils se privent ainsi d'une adorable illusion. Les érudits, enfin, démêlent les données de la légende, mais que pourraient-ils conclure sinon que nos pères ont créé ce mythe à leur ressemblance, et qu'il revêt ainsi une solide apparence de vérité. Vraie ou non, la Chèvre d'or symbolise nos plus belles qualités héréditaires : l'attrait de l'inconnu, le sens de la beauté et les prestiges de la poésie. Cette légende parle à notre esprit autant qu'à notre cœur. »

M. Terrin a agrémenté son exposé, vraiment captivant et d'un sentiment littéraire très vif, de citations et de lectures de la pièce de M. l'abbé Favre « Le trésor de Substantion ». Le dialecte montpelliérain a été ainsi à l'honneur ; la littérature inspirée par la Provence et



représentée avec tant d'éclat par le roman de Paul Arène « La Chèvre d'Or » a été également l'objet, de la part du très distingué conférencier, de commentaires de l'inspiration la plus délicate et du sentiment le plus juste.

M. Marcel Fabre, qui est l'auteur de fort intéressantes monographies d'histoire uzétienne, entretient l'auditoire d'un manuel rédigé au milieu du neuvième siècle, par la princesse Duhoda, délaissée par un mari déloyal et infidèle, Bernard, duc de Septimanie. Le manuel est un traité de morale d'une inspiration vraiment religieuse, où se manifeste une âme d'élite ; où sont énoncés les devoirs envers les parents, envers les souverains, envers les pauvres et envers soi-même. La partie la plus curieuse de cette causerie a été celle qui concernait Guillaume, le fondateur de l'abbaye de St-Guilhem du Désert, et son culte, tel qu'il était pratiqué à Uzès.

Le président Gaston Doumergue prend la parole avec une autorité rehaussée de finesse méridionale. Il s'excuse de désobéir au programme en évitant de faire un discours : il s'est imposé la règle de n'en plus faire depuis qu'il est sorti de l'Elysée, bien qu'il soit actuellement (et il ne l'a pas toujours été) celui qui peut parler (Sourires).

Il remercie l'Académie de Nîmes de l'avoir agréé en elle, malgré son défaut de titre littéraire ou scientifique. Il exprime sa gratitude émue à M. le docteur Delon pour les appréciations que le président de l'Académie a formulé si aimablement sur son septennat. S'il a pu rendre quelques services au pays, il le doit à l'éducation que lui ont donnée ses vieux maîtres dans cet antique lycée si dépourvu de gaieté, mais où l'étude était la seule distraction. Nîmes participe de la fermeté romaine et de



l'esprit grec : le président n'en a pas publié les grands enseignements : c'est là son seul mérite.

Ensuite M. Gaston Doumergue se tourne vers M. Louis Bertrand, délégué de l'Académie Française, dont il a lu les premiers livres, il y a bien longtemps, en Afrique. L'Académie ne pouvait mieux choisir pour la représenter parmi nous, que le romancier de la Méditerranée, cette mer qui nous est chère, bien que nous ne l'appelions pas « notre mer ». (sourires). Il assure M. Louis Bertrand que les admirations provinciales sont plus durables que les autres, car, on passera cette affirmation au provincial que l'ancien chef de l'Etat est redevenu, en province, où on a le temps de lire, de juger et d'admirer.

S'adressant enfin aux orateurs de la soirée, il exprime à M. le chanoine Chabot son regret de n'avoir pu prolonger ses pouvoirs par un coup d'Etat, pour avoir le plaisir de lui serrer la main lors des fêtes du Collège de France. Il a toutefois un service à lui demander, c'est d'écrire le discours que le président de la séance aurait pu et dû prononcer en l'honneur de M. Louis Bertrand.

La charmante allocution de notre éminent concitoyen est accueillie par les vives manifestations de sympathie de l'auditoire.

M. Lacombe, secrétaire perpétuel de l'Académie, prie ensuite M. Gaston Doumergue et M. Louis Bertrand d'apposer leurs signatures sur le livre d'or de l'Académie datant de l'époque de Louis XIV et magnifique registre à riche reliure fleurdelysée.



*Discours prononcé par M. Espérandieu  
au Congrès de l'Association Guillaume Budé  
le 30 Mars 1932 (Salle des fêtes du Lycée)*

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'Académie de Nîmes m'a fait le très grand honneur de me désigner pour recevoir en son nom, dans notre vieille cité gallo-romaine, les membres et les amis d'une Association vouée tout entière au culte des humanités, sous le vocable du savant illustre qui, sous François I<sup>er</sup>, fut le premier directeur de la Bibliothèque royale et le fondateur du Collège de France.

C'est à vous tout d'abord, Monsieur le Président, que va notre hommage respectueux et reconnaissant.

Le souvenir de votre septennat, qui vous a valu l'affection et l'estime de toute la France, est resté vivant parmi nous, et peut-être ici plus que partout ailleurs ; car vous n'avez pas été seulement le Bon Génie, tutélaire de la Grande Patrie, mais aussi celui du Languedoc méditerranéen, grec, romain et français, qui vous a vu naître, et dont vous avez si dignement représenté les plus belles traditions.

Messieurs, un méridional de l'Ardèche, M. Mazon, membre de l'Institut disait un jour :

« L'Association a profité des réserves accumulées d'un travail qui fût demeuré vain, si la guerre ne nous avait pas appris la nécessité de produire et de coordonner nos efforts ».

Toute une bibliothèque à l'usage des lettrés et des savants est sortie de cette coordination bienfaisante ; nous n'avons plus besoin des textes publiés à l'étranger.



pour connaître, dans des éditions rigoureusement correctes, les plus grands écrivains de l'antiquité.

A cette bibliothèque, Nîmes a indirectement contribué par le *Properce* de M. l'Inspecteur Paganelli.

Bien que l'Association ait fort élargi son domaine, sa collection d'auteurs grecs et latins accompagnées de traductions qui ne sont pas ce qu'on appelait autrefois de « belles infidèles », est demeurée la parure principale et l'objet de son heureuse activité.

Ce que M. Mazon appelait « les réserves accumulées d'un travail qui fût demeuré vain », c'était la compétence acquise, par de longues études, de savants français, la plupart de notre corps enseignant, qui, tout à fait en état de rivaliser avec leurs collègues d'autres pays, étaient dans l'impossibilité, faute d'éditeurs, de mettre en lumière le résultat de leurs travaux.

Grâce à la coordination dont j'ai parlé, rendue efficace par la libéralité de nombreux donateurs, à laquelle s'est jointe celle des pouvoirs publics, il n'en a plus été de même depuis la fondation de l'Association Budé, complétée aujourd'hui par la Société d'éditions « Les Belles Lettres ».

Non seulement en France, mais ailleurs, sa Bibliothèque et son Bulletin ont acquis une réputation qui ne fait que croître et suscite hors de nos frontières, des tentatives analogues.

Dans le Midi de la France, tout imprégné de ce passé classique qui est inséparable de notre civilisation, les membres d'une Association qui a tant fait pour la diffusion de l'humanisme, doivent se sentir particulièrement à l'aise et comme chez eux.



Les grands noms de Séguier au XVIII<sup>e</sup> siècle, de Gaston Boissier, au XIX<sup>e</sup>, auxquels on en pourrait ajouter bien d'autres, suffisent à prouver que les Nimois ont toujours eu le souci d'un passé glorieux, qui se prolonge dans le présent par tant de survivances et de liens.

Vous vous en rendrez compte, Mesdames et Messieurs, en visitant nos monuments antiques qui ont résisté à tant de destructions et de vicissitudes : notre Maison Carrée, le temple le mieux conservé du monde romain ; notre Amphithéâtre, qui sert encore aux spectacles publics ; le temple dit de Diane ; la ruine imposante appelée la Tourmagne ; le splendide aqueduc, à quelques kilomètres d'ici, que nous verrons demain, et dont notre compatriote, M. Camille Jullian, de l'Académie Française, a pu dire qu'il est « la chose divine que Rome nous a laissée ».

Tous ces souvenirs et les marbres de nos musées, vous parleront le langage que vous êtes si bien préparés à comprendre, et auquel des explications, forcément brèves, n'ajouteront que les précisions indispensables.

Vous n'avez pas besoin de discours, mais de visions directes et intenses.

Il dépendra des membres de l'École Antique qui vous accompagneront, d'user de peu de paroles ; il dépendra de vous d'user de vos yeux pour conserver un souvenir ému de ces belles choses, et garder de votre voyage, — ne faudrait-il pas dire de votre pèlerinage —, ce que des années passées sous un ciel moins beau que le nôtre, respectent et n'effaceront pas.

Mesdames et Messieurs, si vous le voulez bien, à 2 heures, cet après-midi au Jardin de la Fontaine ; à 4 heures devant la cathédrale.



*Séance du 4 Avril 1932*

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. Delon, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Delamare, Costier, Reynaud, Portal, Terrin, Bauquier, Espérandieu, Fabre, chanoine Chabot, Latzarus, général de Bourgon, Gendronneau, Igolen, chanoine Anthérieu, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président assisté de M. Mounier, préfet du Gard, président d'honneur de la Compagnie, invite M. Ussani, délégué du Ministère de l'Éducation Nationale italien, professeur de littérature latine à l'Université de Rome, à prendre place au fauteuil qui lui a été réservé. A cette séance, assistent également M. le Consul d'Italie, M. Romain, professeur honoraire à la Faculté de Montpellier, M. Paganelli, inspecteur d'Académie.

M. le Président s'adressant à M. Ussani, s'exprime ainsi :

« Au nom de l'Académie de Nîmes, je vous adresse nos sincères remerciements pour le don magnifique que vous faites à notre Compagnie. Je vous prie notamment aussi de transmettre au gouvernement italien, la respectueuse expression de notre gratitude pour ce geste spontané de fraternité latine. »

Après avoir rappelé les affinités latines de Nîmes et évoqué le charme et la beauté épique des œuvres de Virgile, M. Delon termine ainsi : « En souvenir de cette mémorable journée, je vous propose, Messieurs, de conférer par acclamation à M. le professeur Ussani, la qualité de membre honoraire. »



L'Académie ratifiant par acclamations la proposition qui lui est faite, inscrit M. Ussani sur le registre et procédera ultérieurement aux prescriptions réglementaires.

M. Ussani dépose sur le bureau le fac-simile, édité par la Librairie d'Etat Italienne, d'un manuscrit de Virgile et en fait officiellement la remise à la Compagnie.

Prenant ensuite la parole, il remercie M. le Président des paroles qu'il vient de prononcer. Il donne ensuite quelques détails sur la provenance et l'intérêt de ce manuscrit. Parmi tous ceux que possèdent la bibliothèque vaticane ou la bibliothèque Laurentienne, le plus complet est celui-ci. Il date du IV<sup>e</sup> siècle ; dans les éditions il est représenté par le signe M. La date indiquée est authentifiée par la suscription suivante : Turcius, Rufus Apronianus Astérius. Précieux témoignage, car nous savons que ce magistrat a été consul en l'année 494. Apronianus a terminé sa révision le 24 Avril 494, le jour même de la naissance de Rome. Le manuscrit a appartenu à la bibliothèque de Cassiodore, en Calabre, puis à celle de Bobbio, le célèbre monastère de St-Columban. Il se trouvait à Rome, en 1471, aux mains de l'humaniste Pomponius Lactus ; il passa ensuite à Florence, où il n'a cessé de rester, sauf un séjour à Paris de 1799 à 1815. Le fascicule donné à l'Académie est relié en peau, avec deux attaches en cuir ; il porte le numéro 28.

M. Ussani y joint une brochure rédigée par M. Enrico Rortagno, directeur de la bibliothèque Laurentienne.

M. Bernard Latzarus salue M. le préfet, M. le professeur Romain, l'éminent latiniste, qui, par ses attaches de famille, représente aujourd'hui parmi nous la province dont sortit la maison créatrice de l'unité italienne. Il rappelle que, sur l'initiative de M. l'inspecteur d'Académie



Paganelli, se tint à Nîmes, il y a quelques années, une Semaine pédagogique où fut étudiée la valeur actuelle des humanités.

Il se propose de mettre en lumière la valeur actuelle de Virgile. Fénelon avait peut-être abusé de la bienveillance en imaginant qu'Ibériode, jaloux de la gloire du poète des *Georgiques*, lui avait adressé cette prophétie menaçante : « Un jour, on verra un enfant qui traduira tes vers en sa langue, et qui partagera avec toi la gloire d'avoir chanté les abeilles. » Cet enfant était le Duc de Bourgogne. D'autres enfants, depuis, ont traduit Virgile, et l'on doit espérer qu'il leur en est resté quelque chose. Gaston Boissier a recherché les traces d'Enée. Roucher, le poète de Montpellier, victime de la Terreur, a, dans les *Mois*, imité Virgile, parfois avec bonheur.

Sainte Beuve, voulait ajouter au magnifique tableau du monde préparé pour la venue du Messie, ces simples mots : « Virgile a chanté ». C'est que Virgile est un prophète, le prophète de la paix. Cœur sincère, âme tendre, il est encore un esprit raffiné, un philosophe et un savant. D'où la dualité de son œuvre. Les *Bucoliques*, sont le poème de la vie simple, mais aussi des tristesses, publiques et privées, des origines et de l'avenir du monde. Les *Géorgiques*, le poème de la terre et du travail, mais aussi de la mort d'un dieu, César. L'*Eneide* le poème de l'exil, mais aussi de la revanche, de la fondation : le poème de l'Empire, comme celui de la douceur et de l'entente fraternelle. A ce propos, M. Lattzarus justifie Virgile du reproche de courtisanerie, en rappelant son éloge de Caton et une allusion probable à Cicéron.



Virgile convie les hommes aux joies innocentes et aux modestes ambitions. Après tant de siècles, il garde le don des larmes. Mais les larmes qu'il fait couler sont celles de la pitié secourable et active. Dans son culte, peuvent fraterniser les jeunes gens de France et d'Italie, comme ils ont mêlé leur sang sur les champs de bataille. Il est l'un des plus hauts représentants de la qualité contre la quantité.

M. Latzarus lit et commente un beau poème dédié par le grand humaniste Frédéric Plessis à l'auteur du *Génie Latin* : Anatole France. La dernière strophe proclame l'immortalité de la Muse ancienne. :

Car nulle fleur n'a fait pâlir tes violettes,  
Ville de Périclès ; et ce n'est pas en vain  
Que, par la bouche d'or du plus doux des poètes,  
Le dieu promet à Rome un empire sans fin.

Si l'Empire d'Auguste a duré quelques siècles, Virgile n'a pas cessé de régner sur les sensibilités,

M. Terrin, après s'être associé aux paroles adressées par M. Latzarus à M. le professeur Romain et à M. Paganelli, adresse le salut de l'Académie à M. le Consul d'Italie. Il parle ensuite des relations intellectuelles entre la France et l'Italie. Il place ces relations sous le signe de Virgile et de Mistral. A ce rapprochement, Virgile nous invite et aussi Mistral, puisque ces deux grands noms sont définitivement liés l'un à l'autre par la nature de leur poésie et par l'expresse volonté de nos deux grands pays latins. Il rappelle la semaine mistralienne à Rome, en octobre 1930, les fêtes d'Avignon de la même année, Au cours de l'année 1930 la Croisière Virgilienne transportant aux différents sites de l'Enéide les pèlerins français et italiens sous la double conduite



de M. Jean Rivain et de M. Roymagnoli. Quelques mois avant, à la Sorbonne, M. Roymagnoli et le général Gouraud s'étreignaient « devant une assemblée frémissante et comme tout à coup envahie de lumière ». M. Terrin évoque le souvenir de manifestations moins solennelles, mais capitales. En 1928, les fêtes du 600<sup>e</sup> anniversaire de la rencontre de Pétrarque et de Laure, en 1931, les fêtes de Pétrarque rassemblèrent à Arezzo, français et italiens. Les déjeuners Stendhal réunissent régulièrement à Paris les membres du Comité France-Italie. Il note les progrès en France de la Société Dante Alighieri, l'exposition d'art italien à Paris, la participation italienne à l'Exposition coloniale. Il cite la parole prononcée ici-même par M. Doumergue : « La Méditerranée, source de civilisation moderne, propriété commune de tous les peuples latins. » La France et l'Italie sont deux sœurs destinées à exploiter un commun patrimoine, l'humanisme latin.

---



*Séance du 15 Avril 1932*

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. le docteur Delon, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Peyron, Portal, Bauquier, Terrin, Bigot, chanoine Bouisson, Fabre, Fayot, Latzarus, général de Bourgon, Gendronneau, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Hubac remerciant l'Académie de la bourse qui lui a été accordée.

M. le Président adresse les félicitations de la Compagnie à M. Lavergne, pour la distinction que vient de lui conférer le gouvernement Tchécoslovaque et à M. le Pasteur Fayot dont le fils a brillamment passé les épreuves de l'agrégation de chirurgie.

M. le Maire fait connaître que le vœu émis par la Compagnie et relatif à l'attribution du nom de Darboux à une rue de la ville sera pris en considération.

Après avoir pris connaissance d'une lettre de M. le Maire au sujet du Prix de la Ville de Nîmes, la Compagnie renvoie la question à la Commission compétente.

Il est décidé qu'un registre sera ouvert pour que puissent y être insérés tous les travaux ou articles intéressant Nîmes ; les membres de l'Académie sont priés de signaler au Bureau les travaux et articles qu'ils pourront connaître.

M. Bauquier donne lecture à l'Académie du discours prononcé à l'Académie Française par Toureille — le 30 octobre 1692 — jour où l'illustre Compagnie prononça l'association de l'Académie Royale de Nîmes. Le dis-



cours fut prononcé en réponse à celui de l'abbé Begault, membre de l'Académie, admis ce jour-là, à la séance.

Il donne également lecture d'une lettre de Fléchier à Turreille ; à ce propos, M. Bauquier rappelle que le correspondant de l'illustre prélat est né à Toulouse en 1566 et se distingua par une traduction des discours de Démosthène.

M. le chanoine Bouisson fait part de ses recherches à propos de l'identification d'un tableau qui décore l'entrée du Musée du Vieux Nîmes. Cette œuvre représente la communion de St-Ignace de Loyola, le fondateur de l'ordre des Jésuites. Il retrace, d'après les Bollandistes, les péripéties du siège de Pampelune où s'illustra le vaillant capitaine ; et rappelle comment, à la suite de sa blessure, celui-ci trouva dans la lecture de la Vie des Saints, l'inspiration de sa vocation religieuse. Ce tableau, autrefois placé dans la Chapelle du Collège des Jésuites, a été dans la suite, transféré à l'ancien évêché, où il est demeuré. M. le chanoine Bouisson attribue cette toile à Regnault, qui, au temps de Fléchier, habitait dans la rue des Greffes.

Sur la proposition de M. Terrin, l'Académie accepte le patronage d'un Comité France-Italie, qui, semblable à celui qui existe dans d'autres villes, aura pour but de créer des relations intellectuelles et économiques entre les deux nations latines.

---



*Séance du 29 Avril 1932*

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. le Dr Delon, président.

Étaient présents : MM. Peyron, Espérandieu, Bauquier, Latzarus, général de Bourgon, Fayot, chanoine Chabot, Gendronneau, Igolen, Bouzanquet, Bonnet, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le général Costier est élu membre honoraire à l'unanimité des membres présents.

M. Yvan Gausson, membre correspondant, fait hommage à l'Académie d'une plaquette dont il est l'auteur : « La Cansoun di Brandadié de Paris ».

M. le Dr Baillet fait une communication sur : « La Vaccination antituberculeuse par le B. C. G. »

Après avoir donné un aperçu à la fois précis et complet sur la vaccination en général, il montre pourquoi les méthodes pastoriennes, qui ont été fécondes pour la rage, le charbon, le rouget du porc, la clavelée du mouton, la peste, etc., s'étaient montrées jusqu'ici inefficaces vis-à-vis du microbe de la tuberculose, le bacille de Koch.

Pour obtenir la vaccination antituberculeuse il faut qu'il y ait dans l'organisme une première infection atténuée par des bacilles vivants. Or, le bacille tuberculeux est toujours virulent, donc dangereux et nocif.

L'originalité de Calmette et Guérin c'est d'avoir pu créer par des artifices de laboratoire une race de bacilles tuberculeux qui fut réellement et définitivement atténuée au sens de Pasteur, c'est-à-dire rendue inapte à



produire dans l'organisme les plus sensibles des lésions tuberculeuses rénoculables, tout en conservant des propriétés vaccinogènes. Cette vaccination n'a qu'une action préservatrice et non curative. Elle doit être employée dans les dix premiers jours qui suivent sa naissance. Depuis 1921, il a été pratiqué 354.000 vaccinations en France et plus d'un million à l'étranger.

L'effet de ces vaccinations a été de diminuer partout la mortalité générale ; celle des enfants vaccinés a été en général égale au quart de la mortalité des enfants non vaccinés.

La B. C. G. a donc fait en grande série la preuve de son efficacité. Par ailleurs, son inocuité ne fait plus de doute et il est important de souligner que le verdict de Lubeck a été tout à fait affirmatif sur ce point. Quand à la vaccination chez l'adulte et la durée de l'immunité, ce sont des questions que l'avenir résoudra.

M. Gendronneau lit le commencement d'une étude sur : « La Vigne et le Vin dans la Gaule Narbonnaise ».

### I — Histoire

Les origines de la culture de la vigne dans la Gaule Narbonnaise sont assez imprécises. M. C. Jullian pense que c'est la conquête du pays par Domitius Ahénobarbus en 121 avant J.-C. qui fit connaître la vigne à toutes les terres du Languedoc et du Dauphiné.

Il est vraisemblable que le voisinage de Marseille où la vigne fut cultivée dès l'arrivée des Phocéens, influa également sur son apparition en notre province.

Il ne paraît pas, cependant, qu'elle ait fait parler d'elle



avant les premières années de l'Empire (vers l'an 30 avant l'ère chrétienne).

Sous l'Empire, elle se développa ; trois centres principaux de culture se dessinèrent, groupant la production de la province : Béziers pour le Languedoc, Alba des Heleviens, dans le Vivarais actuel et Vienne au pays des Allobroges, dans le Dauphiné d'aujourd'hui.

Par un phénomène économique que nous ne connaissons que trop, des conflits de production éclatèrent entre Rome et ses provinces. En l'année 92 de notre ère, la viticulture italienne, atteinte par la surproduction et une grande mévente consécutive, obtint de l'empereur Domitien un édit interdisant de planter de nouvelles vignes en Italie, et ordonnait d'arracher dans les provinces, la moitié de celles qui existaient.

Cet édit fut en vigueur jusqu'à l'année 281 où un autre édit de l'empereur Probus rendit la liberté des plantations. Une ère nouvelle commençait qui resta longtemps prospère.



*Séance du 13 Mai 1932*

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. le Dr Delon, président.

Étaient présents : MM. Peyron, Rexnaud, Terrin, Bauquier, Bigot, général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Aallaud, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie décide de fixer sa séance publique au Vendredi 10 Juin. Cette date coïncidant avec le tricentenaire de Fléchier, deux communications seront faites pour commémorer l'illustre protecteur de la Compagnie.

M. le général de Bourgon fait hommage à l'Académie d'un nouveau volume de son magnifique ouvrage sur la grande guerre « Dix ans de souvenirs ».

M. le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

« Nîmes et le Gard », brochure illustrée éditée par le Syndicat d'Initiative avec un avant-propos de M. Portal, membre de l'Académie,

Premier fascicule du « Vieux Nîmes », organe de la Commission d'Archéologie publié sous la direction de M. le Commandant Espérandieu.

« Ceux des chars d'assaut », dernier ouvrage de MM. Corlieu et Jouve.

M. Gendronneau donne communication de la deuxième partie de son étude sur la « Vigne et le Vin dans la Gaule Narbonnaise. II. Vendanges et vinification. »

La vendange et la vinification étaient, à l'époque ro-



maine, comme de nos jours, les opérations essentielles de la viticulture, dont les détails étaient réglés par les agronomes latins, Columelle, Caton, Varron et Pline, aux lieu et place des professeurs d'agriculture d'aujourd'hui.

Ce qui est particulier à l'époque antique, c'est que les dieux s'associaient aux hommes pour mener à bien les choses : Trois fêtes du Vin étaient célébrées chaque année : les Vinalia rustica, le 19 Août, au commencement des vendanges, que l'on plaçait sous la protection de Jupiter ; les Meditrinalia, le 11 octobre, où l'on comparait le vin nouveau au vin de l'année précédente, en clôturant officiellement les vendanges ; enfin, le 23 avril, les Vinalia priora, qui étaient pourrait-on dire, la fête de la dégustation. On ouvrait, pour la première fois, les tonneaux des caves où avait été enfermée la nouvelle récolte, et le vin tiré servait à faire une libation à Jupiter, qui était le protecteur-né de la Vigne et du vin.

Dans l'ensemble, les opérations de la cueillette du raisin, du foulage de la vendange, et de la conservation du vin, ne différaient pas considérablement de ce qui se passe chez nous.

On remarquera, toutefois, que les Romains, ignorant le principe de la fermentation alcoolique, ne pratiquaient pas le cuvage de la vendange ; qu'ils conservaient les vins de choix dans des amphores de terre, de la contenance de 25 à 30 litres, que l'on plaçait dans des locaux spéciaux aménagés au-dessus des cuisines ou des bains, afin de les soumettre à l'action particulière de la fumée et de la chaleur, qui donnaient au vin des qualités spéciales et assuraient leur conservation.



Les vases vinaires de l'époque étaient surtout des jarres en terre, de sept ou huit hectolitres, ressemblant à ceux que l'on voit dans le vestibule de la Maison Carrée.

Indépendamment de leurs vins naturels, les Romains et leurs élèves, les viticulteurs de la Gaule narbonnaise, préparaient des vins artificiels, vins aromatiques et boissons économiques, tous fort recherchés, car le vin, sous toutes ses formes, était très goûté des populations méridionales, romaines et gauloises, qui le fêtaient, parfois, Empereurs en tête, jusqu'à l'abus, jusqu'à l'ivresse.

---



*Séance du 27 Mai 1932*

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. le D<sup>e</sup> Delon, président.

Étaient présents : MM. Delaware, Peyron, Reynaud, Terrin, Beauquier, Latzarus, chanoine Chabot, Bonnet, Baillet, Igolen, Aillaud, Lacombe, secrétaire perpétuel.

A la séance assistent également MM. les Consuls d'Espagne et d'Italie.

En ouvrant la séance, M. le Président évoque la mémoire de M. Fernand Daudet qui, après avoir participé longtemps aux travaux de l'Académie, était, en dernier lieu, membre honoraire de la Compagnie. Il rappelle ses travaux qui attestaient l'étendue et la profondeur de son érudition, son extrême courtoisie, et cette fermeté d'âme qui lui fit supporter héroïquement la perte de deux fils tombés au champ d'honneur.

M. le président donne ensuite la parole au D<sup>e</sup> Reynaud pour la lecture de son étude sur la question des Langues Universelles.

L'auteur après avoir souligné l'importance de ce problème à l'heure actuelle, traite l'histoire de la langue auxiliaire. Le latin classique, le Volapuck, l'Espéranto, l'Espérantido, le latin simplifié et le latin modernisé sont tour à tour commentés et critiqués. Le D<sup>r</sup> Reynaud indique comment ces efforts successifs ont permis de dégager la technique de la création d'une langue universelle et traite ensuite du Romanal, de M<sup>e</sup> Michaux, du Barreau de Boulogne, la dernière venue des langues auxiliaires et, semble-t-il, la plus simple et la plus pra-



tique. Sans exclure le latin qui peut toujours être la langue de la pensée internationale, il pense que le Romanal, s'il arrive à s'imposer, offrirait aux hommes du monde entier le moyen de se comprendre dans le domaine pratique et dans celui de la vie matérielle. Ce résultat serait obtenu sans grande perte de temps puisque la grammaire en est très simple et puisque les racines de cette langue sont empruntées au latin, connu non seulement des peuples de race latine, mais aussi de tous les gens instruits de l'univers. Il souhaite que cet effort puisse être un des aliments qui serviront à la réalisation de la paix internationale et est heureux d'associer l'Académie et la Ville de Nîmes elle-même à la défense de la culture latine et des intérêts de la civilisation.!

M. Latzarus déclare partager beaucoup des idées émises par M. Reynaud. Il ferait toutefois quelques réserves sur le principe même des langues universelles. Leurs promoteurs n'ont-ils pas été trop ambitieux ? Une langue universelle devrait se borner à traduire quelques notions élémentaires, utiles pour la pratique des affaires elle ne peut exprimer l'abstrait. Ce domaine des idées ne pourrait-il pas être — comme cela a toujours été — réservé au latin ?

M. le Dr Baillet reconnaît l'excellence du Romanal. Prenant exemple de l'anglais qui, bien que formé de beaucoup de racines latines, est presque intraduisible dans une langue à base latine, marque toutes les difficultés qui s'opposent à l'établissement d'une langue universelle. Ce qu'il faut rapprocher, ce ne sont pas les sons, les articulations, mais plutôt les façons de penser, et de sentir.

M. Terrin présente quelques observations sur la pa-



renté des langues et quelques remarques d'ordre philologique pratique.

M. Reynaud, après avoir répondu à ces diverses observations a souligné toute la gravité de la question, actuellement à l'ordre du jour, question qui ne pouvait rester étrangère aux préoccupations de l'Académie de Nîmes.

---



*Séance du 3 Juin 1932*

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de M. Terrin, ancien président.

Étaient présents : MM. le Dr Reynaud, Bauquier, Fayot, Latzarus, Fabre, général de Bourgon, Gendronneau, Igolen, Bonnet, Aillaud, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Terrin excuse M. le Président Delon, empêché d'assister à la séance.

M. le secrétaire dépose sur le bureau un volume de « Lettres Vivaraises » des Deux Vogué, membres de l'Académie Française, publié par M. Jean Regné, archiviste de l'Ardèche, qui en fait hommage à la Compagnie.

M. Igolen donne lecture de poésies dues à M. Albert Roux, félibre à Sanilhac. Il présente la brochure illustrée par M. Gaussen, « La Cansoun di Brandadié de Paris », dont l'auteur est M. Albert Roux.

L'Académie, après le rapport de la Commission des concours présenté par M. Fabre, attribue le prix Jules Salles à M. Coussens pour son œuvre artistique. La valeur de ce prix est de 600 fr. Elle décide de proroger le délai de dépôt des manuscrits pour le concours annuel jusqu'au 31 Décembre 1932.

Sur la proposition de M. Latzarus, la Compagnie, qui tiendra sa séance publique le 10 juin en l'honneur de Fléchier, décide de déposer des gerbes de fleurs ce jour-là sur le tombeau de Fléchier à la cathédrale, et au pied de sa statue au Musée du Vieux Nîmes.

L'Académie ayant appris le décès de M. Hubert



Morand, s'associe à l'hommage rendu à la mémoire de l'écrivain, par tous ses amis et admirateurs. Elle partage l'émotion douloureuse de tous ceux qui l'ont connu et se souvient qu'il y a quelques semaines, M. Hubert Morand qui était son hôte à l'occasion du récent Congrès de l'Association Guillaume Budé, sut avec son beau talent, évoquer la figure de l'illustre protecteur de la Compagnie : Monseigneur Fléchier.

---



*Séance du 24 Juin 1932*

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. le Dr Delon, président.

Étaient présents : MM. Peyron, Eloy-Vincent, Bauquier, Portal, Terrin, Espérandieu, chanoine Bouisson, Fabre, Fayot, général de Bourgon, chanoine Chabot, chanoine Lepage, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Cousens remercie l'Académie de lui avoir décerné le prix Jules Salles. Un échange de vues a lieu sur le projet de Fédération des Académies de Province : M. le chanoine Lepage veut bien se charger de présenter un rapport sur la question.

La discussion est ouverte sur l'attribution du Prix de la Ville de Nîmes : il est décidé qu'à partir d'octobre, tous les membres de la Compagnie prendront à tour de rôle connaissance des ouvrages présentés. L'Académie informera M. le Maire que son avis ne pourra être donné qu'ultérieurement.

Sur la demande de M. le chanoine Grange, membre correspondant, l'Académie donne son patronage à la Conférence que M. l'abbé Grange fera en Octobre, à la Galerie Jules Salles sur la « Tchéquoslovaquie ».

M. Bouzanquet fait une communication sur : « Le français de Marseille, étude de parler régional ».

C'est le titre du 10<sup>e</sup> tome publié par l'Institut historique de Provence et qui est dû à la plume de M<sup>e</sup> Brun.



L'auteur note que lorsqu'une langue commune s'introduit à titre de langue officielle dans un domaine où reignent les parlers locaux, comme il est arrivé au 16<sup>e</sup> siècle, en Provence, pour le français, l'évènement ouvre une crise, inaugure une ère nouvelle, faite d'actions, de réactions ou de conflits souvent curieux.

Sans doute, il est à remarquer, d'abord, que les plus instruits écrivent très vite, un français fort correct. Mais l'élément populaire, même les notaires, les secrétaires municipaux rédigeaient leurs papiers, en mêlant au petit bonheur les termes des deux idiomes. Pour la langue écrite, la période de crise a peu de durée. Mais, pour ce qui est de la langue parlée, le désordre dure autant que subsistent les milieux « inadaptés ».

À partir du 17<sup>e</sup> siècle les tours et mots héréditaires du parler provençal sont peu à peu remplacés par des tours ou mots d'origine française. La langue du 16<sup>e</sup> siècle a laissé des traces durables. Le mot « brave », par exemple, a vite disparu comme synonyme de considérable, mais, dans le provençal, on dit toujours « il fait un brave froid », il faut « une brave patience ».

M. Bouzanquet donne ensuite quelques exemples de mots propres au terroir. « Bader », mot provençal francisé : « tu es là à bader, tu ferais mieux de m'aider », « Balin-balan », onomatopée pour une réponse évasive : « Comment vas-tu ? Balin-balan », « Bien » prend le sens de propriété : « le bien de mon père ». « Bouillir » exprime l'impatience. « Cafi » se dit pour remplir : « Ce chien est cafi de puces ». « Chercher », dans le sens de provoquer. « Eclairer », se dit pour allumer : « Eclairer le feu ». « Emplâtre », signifie gifle, « guichet » signifie targette ; « mener » s'emploie dans le sens de gérer ;



« mot » dans le sens de discussions : « j'ai eu des mots avec lui » ; « tirer », signifie ressembler : « il tire son frère ». « Usage » prend un sens de durer : « cette robe a fait de l'usage ». « Veiller » s'emploie pour passer la soirée ». « Zou » est une interjection pour entraîner « allons, les petits, zou, partons ! ».

---



*Séance du 21 Octobre 1932*

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Espérandieu, vice-président.

Etaient présents : MM. Peyron, Portal, Bauquier, Lavergne, Terrin, Eloy-Vincent, Fabre, Fayot, chanoine Chabot, chanoine Lepage, Igolen, Gendronneau, Lazarus, Bonnet, Laforêt, membre honoraire, Lacombe, secrétaire perpétuel.

En ouvrant cette séance de rentrée, M. Espérandieu adresse à M. le Dr Delon les condoléances émues de la Compagnie à l'occasion du deuil cruel qui l'a atteint au cours des vacances ; il forme des vœux pour que M. Delon puisse bientôt reprendre le fauteuil présidentiel.

L'Académie pour s'associer aux paroles qui viennent d'être prononcées, vote l'adresse suivante :

« L'Académie de Nimes adresse à M. le Président Delon l'expression de ses condoléances émues à l'occasion du deuil qui l'a frappé. Elle lui exprime les vœux qu'elle forme pour que le rétablissement de sa santé lui permette de revenir prendre place au fauteuil présidentiel ».

Pour se conformer à l'usage établi M. Espérandieu passe rapidement en revue les événements qui ont affecté la Compagnie au cours des derniers mois. Au moment où l'Académie interrompit ses séances, elle avait à déplorer deux pertes cruelles : celle de M. Benoît Germain et celle de M. Bigot, M. Benoît Germain, le doyen de l'Académie, avait tenu une très large place dans la vie nimoise : on a dit, comme il convenait, ce que fut



cet homme de bien, actif et réalisateur. Ici, naguère, encore, ne donnait-il pas la preuve que le grand âge avait laissé intactes ses belles facultés intellectuelles ?

M. Bigot, lui aussi, avait consacré une grande partie de son activité à l'Académie : en dépit de sa modestie tout le monde connaissait sa grande valeur, appréciait son œuvre si variée et lui était reconnaissant de son labeur, qui enrichissait à la fois la vie locale et l'activité de notre Compagnie.

M. Espérandieu félicite ensuite M. Terrin de sa récente nomination au grade d'Officier de l'Instruction Publique ; ainsi, après avoir reçu les récompenses que méritait son courage, notre confrère voit rendre hommage à son labeur intellectuel. La Compagnie le remercie d'avoir fait, dans ses travaux, une large part à Nîmes et à son Académie. C'est ainsi que M. Terrin a fait paraître dans l'« Illustration » récemment, un article sur la commémoration du 250<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Académie, avec des photographies représentant le portail de l'hôtel de la rue Dorée et les deux faces du jeton. Il convient de mentionner, outre les articles parus dans l'« Eclair », ceux qu'on a pu lire dans « Le Temps » : La grande pitié d'Avignon (21 juillet) ; Le Voyage de Lamartine en Orient (14 août) ; Boissy d'Anglas, académicien de province, et surtout de Nîmes. Dans le « Journal des Débats », Les Humanités à Carpentras (26 juillet) ; Le séjour de Lamartine à La Ciotat en 1932. Prochainement, notre confrère donnera dans la luxueuse revue « En Provence » une étude sur l'Histoire de l'Académie de Nîmes.

M. Terrin, en remerciant M. Espérandieu, fait connaître qu'il a représenté la Compagnie aux fêtes lit-



téraires qui ont eu lieu cet été à La Ciotat, dont il est originaire.

M. Méric fait hommage du dernier volume paru sous les auspices de la Société « Les Amis des Livres ». Ce magnifique ouvrage est un recueil de neuf contes de Paul Arène, très artistiquement édité.

M. Laforêt fait une communication sur J.-H. Fabre, poète provençal. Le public connaît surtout et presque exclusivement l'œuvre entomologique de ce grand savant ; il ignore généralement que Fabre fut un grand poète. Les affinités secrètes de la poésie l'ont révélé depuis longtemps au « Carretié » de St-Gilles. Et c'est un poète qui parle d'un autre poète. Dans le parler sonore et harmonieux qui est le sien, Laforêt laisse vibrer son admiration pour celui qui a surpris non seulement les siècles, mais aussi le charme de la vie des insectes. Au lendemain de la visite de M. Poincaré à l'Hermas, quelqu'un frappait à la même porte. Qui êtes-vous ? — Un carretié de Crau ; et malgré toutes les consignes, Laforêt entrait. A ce vieillard, il apportait, non pas seulement son admiration, mais la preuve que l'âme du peuple méridional l'aimait. Il entonnait quelques-uns de ces poèmes provençaux et devant l'auteur, les déclamaient, les gesticulait avec toute son âme. Alors, le vieillard se leva et embrassa le félibre. « Jamais, confesse Laforêt, je n'ai ressenti autant d'orgueil ».

Après ce récit, M. Laforêt termina sa communication par la lecture de plusieurs poèmes provençaux de J.-H. Fabre.

M. Le commandant Espérandieu offre à l'Académie, au nom de l'auteur, qui fut notre hôte en mars dernier, M. Vincenzo Ussani, professeur à l'Université de Rome,



deux mémoires d'un grand intérêt, qu'il vient de faire paraître et qui sont l'un et l'autre consacrés à des études virgiliennes. L'académie se déclare heureuse de ce bon souvenir et exprime à M. le professeur Ussani ses félicitations et ses remerciements.

Sur la proposition de M. Terrin il est décidé, en principe que la prochaine séance publique sera consacrée à la célébration du 250<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie de Nimes.

Un vœu de M. Gaston Broche, membre correspondant, tendant à donner le nom de Guizot au Lycée de Nimes est ajourné pour être mis à l'étude plus tard.



*Séance du 4 Novembre 1932*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Bauquier, ancien président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Raynaud, Portal, Terrin, Espérandieu, Chanoine Bouisson, Latzarus, Chanoine Chabot, Chanoine Lafage, de Valfons, Gendronneau, Igolen, chanoine Anthérieu, Bonnet, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Delon, Fabre, Fayot.

L'Académie procède à l'élection d'un membre résidant et d'un membre honoraire, M. d'Everlange est élu en remplacement du regretté docteur Mazel ; M. Ussani, professeur de littérature latine à l'Université de Rome est élu membre honoraire.

M. Bouzanquet fait hommage au nom des auteurs des deux ouvrages d'un intérêt régional : Une page d'histoire de la Révolution à Aiguesmortes de M. le Docteur Teissier.

Sur la proposition de M. Bauquier la Compagnie décide qu'une commission sera chargée chaque année, à l'époque de la Toussaint, de veiller à l'entretien de l'ornementation des tombes des Académiciens, inhumés à Nîmes et dont les familles auraient disparu.

Après avoir observé une minute de silence, en souvenir des confrères disparus, l'Académie reprend l'ordre du jour. La question du nom de Guizoït à donner au Lycée de Nîmes, ayant été posée par M. Broche, membre correspondant, la Compagnie décide en prenant acte du vœu de ce dernier, qu'elle ne pourra figurer à



l'ordre du jour que par une décision de l'Académie elle-même.

La vacance du siège précédemment occupé par le regretté M. Bigot est déclarée.

M. le chanoine Bouisson rend compte de l'ouvrage du chanoine Escudier, membre de l'Académie du Var, intitulé : La Sainte-Baume.

C'est à la fois l'histoire d'un des principaux épisodes de l'introduction du christianisme dans la Gaule Méditerranéenne par ceux que l'on a appelés « les Saints de Provence » et la description topographique d'un des sites les plus merveilleusement beaux de France.

L'histoire, d'abord, ne peut que flatter l'âme provençale dont le tréfonds spiritualiste et chrétien est constitué par les apports que Mistral admirait et qu'il a mis en lumière grâce à la renaissance qu'il a provoquée de la langue et des traditions provençales.

La topographie de la chaîne de la Sainte-Baume tire son prix de l'isolement de cette montagne au milieu des campagnes du Var, de sa position au centre d'un parallélogramme presque régulier dont Brignoles, Toulon, Marseille et Aix constituent les sommets. La grotte de la Pénitence de Sainte-Madeleine est l'une des plus remarquables de notre pays. La Forêt qui l'entoure, encore vierge de tout aménagement rationnel fut regardée par les Druides comme le bois sacré de la Provence, Saint-Louis l'a déclarée « hors de coupe » et son ordonnance a été toujours obéie.

Une dizaine de saints authentiques, douze papes, plusieurs dizaines de rois et de reines, des poètes comme Pétrarque, Scudéry et Mistral, des maréchaux de France comme Boucicault et Lesdiguières, le peuple de Pro-



vence et des milliers de touristes ont visité la merveille du Midi, le Mont Saint-Michel de la Provence, et ce fait seul établit l'importance traditionnelle de la Sainte-Baume.

M. le Colonel Igolen a commencé une communication sur « Les anciennes fortifications de Nîmes ». Cette étude, particulièrement fouillée appuyée de plans dressés par M. Igolen, sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

---



*Séance du 18 Novembre 1932*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Bauquier.

Étaient présents : MM. Delaunay, Lavergne, Peyron, Coste, Dr Reynaud, Portal, Terrin, Latzarus, Chanoine Chabot Costier, Fayot, Chanoine Bouisson, Général de Bourgon, Fabre, Igolen, Bonnet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président dépose sur le bureau, le VI<sup>e</sup> volume des « Souvenirs de guerre » que l'auteur M. le général de Bourgon offre en hommage à l'Académie. Il remercie M. le général de Bourgon et fait connaître que M. Espérandieu en présentera le compte rendu à la Compagnie.

M. Latzarus offre un manuscrit de 1873 d'origine nimoise : « La Marquise » pièce en quatre actes, de MM. Eugène Mus et d'Adolphe Belot.

M. le lieutenant-colonel Igolen présente à l'Académie un plan au 1/4.000 de Nîmes, portant, en couleurs les diverses fortifications de l'époque romaine, fortifications du XII<sup>e</sup> siècle, enceinte, bastionnée du duc de Rohan, en 1621, fortifications de 1687, comprenant la citadelle, maison d'arrêt aujourd'hui. Ce plan montre, en outre, les fameuses sept collines de Nîmes avec les limites de chacune d'elles et leur relief qu'indiquent des courbes de niveau établies de 5 mètres en 5 mètres.

A l'époque romaine, Nîmes fut dotée, par faveur spéciale, de remparts, terminés en l'an XV avant notre X<sup>è</sup>re. De l'enceinte romaine d'alors, il nous reste aujourd'hui quelques pans de murs ça et là, et des ves-



tiges des Portes d'Arles et d'Espagne (Porte Auguste et Porte de France).

L'enceinte romaine avait un peu plus de 6.000 mètres de développement, ce qui faisait de Nîmes alors une des villes les plus vastes de toutes les Gaules. Les murs avaient une hauteur de 9 m. 50 environ et une épaisseur variant entre 2 m. 50 et 3 mètres ; huit portes ouvertes sous tout le pourtour de l'enceinte donnaient accès dans la cité ; des tours indépendamment de celles encadrant les portes, flanquaient les murailles ; la source de Nemausus s'écoulait à travers la ville par plusieurs branches, dont l'une, l'Aqualis, venait aboutir à la Porte d'Arles, et une autre le Rivus de Salice, après avoir suivi les rues actuelles de l'Horloge, St-Castor, la Grand'Rue, aboutissait à la Porta Aquarum (Porte des Eaux) à l'entrée actuelle de la rue des Greffes. Les fortifications romaines eurent dans la suite des temps, à souffrir de l'invasion des Barbares, en 406, du passage de Charles Martel en notre ville, en 737, et peu à peu finirent par tomber en ruines. Dévastée par les uns et par les autres, Nîmes, au cours du 9<sup>e</sup> siècle, fut réduite à une pauvre bourgade, dont la vie se concentrait autour de l'Amphitéâtre romain, le Capitole, la Maison Carrée et ce qui restait de l'Ancienne Porte d'Arles.

Dès le Xe siècle, cependant Nîmes commença à se relever de ses ruines et au cours du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, reprit peu à peu son importance parmi les principales villes du midi de la France. Au cours de ces deux siècles elle s'entoura de nouveaux remparts qui occupaient l'emplacement de nos boulevards. En 1720 les nouvelles fortifications étaient achevées et sept portes, toutes précédées d'un pont-levis, donnaient accès à



la ville. De très nombreuses tours, réparties sur toute l'enceinte augmentaient la valeur défensive des remparts, plusieurs de ces tours nous sont bien connues encore aujourd'hui

En 1390, le roi Charles VI, de passage à Nîmes, trouvant que la ville n'était pas suffisamment fortifiée, ordonna la construction d'un château près de la porte des Carmes, et pour lequel on utilisa ce qui restait de l'ancienne porte romaine dite porte d'Arles ou d'Auguste. En 1647, ce qui restait de ce château fut donné par le roi aux Frères Prêcheurs pour y établir leur couvent. Au cours de ces troubles religieux du XVII<sup>e</sup> siècle, le duc Rohan, général en chef des troupes des églises réformées fit entourer Nîmes d'une enceinte bastionnée, encadrant les remparts du XI<sup>e</sup> siècle. Cette enceinte, après diverses alternatives de construction et de démolition fut complétée par un petit fort au sommet du Mont Duplan et un autre autour de la Tourmagne. Commencée en 1621, l'enceinte de Rohan fut démolie en 1681.

En 1687, Louis XIV fit construire une citadelle au nord de la ville la Maison Centrale actuelle. A cette occasion on démolit les remparts qui occupaient le boulevard Gambetta actuel et on relia la citadelle aux anciens remparts, à la Bouquerie et à la Porte d'Auguste. De ces remparts il en reste encore aujourd'hui trace à l'angle formé par les rues Ranguel et de la Faïence.

La démolition des fortifications de Nîmes commencée en 1788, n'eut lieu en réalité qu'en 1793...

La démolition de l'ancienne porte d'Arles, arrêtée heureusement à temps a permis de reconstituer en par-



tie sa frise et de connaître que c'est en l'An XV avant notre ère que les remparts romains furent terminés.

Terminons cette longue énumération en disant que la caserne Montcalm fut achevée en 1700 et était alors une des plus belles de France.

C'est sur l'emplacement des remparts du moyen-âge démolis au cours de la Révolution, qu'ont été tracés nos beaux boulevards actuels.

M. Bernard Latzarus rend compte de deux plaquettes offertes à l'Académie par un de ses membres honoraires, le professeur Ussani, de l'Université de Rome. La première, intitulée « Virgile et les Africains du Nord » est une communication faite au deuxième congrès national des Sciences historiques, à l'occasion du millénaire de Virgile et du centenaire de l'Algérie. Elle est en excellent français et l'auteur rend hommage avec beaucoup de courtoisie, à nos savants compatriotes MM. Albertini et Gsell. Il affirme que, l'Italie exceptée, l'Afrique latine, c'est-à-dire l'Afrique du Nord, est « le pays où la renommée et la connaissance de Virgile ont été le plus répandues ». Il le montre en étudiant successivement la place du poète dans les programmes scolaires, les imitations et les réminiscences de son œuvre, la formation de la légende, que l'on peut faire remonter à l'Apologie d'Apulée (IIe siècle).

---



*Séance du 2 Décembre 1932*

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Espérandieu, Vice-Président.

Étaient présents : MM. Peyron, Coste, Portal, Ter-  
rin, Bauquier, Costier, Fayot, Fabre, général de Bour-  
gon, Latzarus, Baillet, d'Everlange, Lacombe, secrétaire  
perpétuel.

Excusés : MM. Raynaud, chanoine Anthérieu.

M. le Président donne lecture d'une lettre de Mon-  
seigneur Girbeau, évêque de Nîmes, remerciant la Com-  
pagnie d'avoir accepté son invitation à la cérémonie célé-  
brée à la cathédrale à la mémoire de son illustre prédé-  
cesseur Monseigneur Fléchier.

Il donne également lecture d'une lettre de Mgr Grente,  
évêque du Mans, remerciant le Président de la lettre  
qu'il lui a adressée et assurant Messieurs de l'Académie  
de Nîmes que Son Excellence gardera le meilleur souve-  
nir de leur honorable bienveillance.

M. le Président lui adresse ses remerciements.

Sur la proposition de MM. Espérandieu, Bauquier,  
chanoine Chabot et Costier, la Compagnie se propose  
d'élire Leurs Excellences Mgr Girbeau et Mgr Grente,  
membres honoraires de la Compagnie. L'élection aura  
lieu après les formalités d'usage.

La Compagnie a reçu les remerciements de l'Académie  
Royale d'Italie, pour les condoléances qu'elle lui avait  
adressées à l'occasion du décès de M. Aristide Sartario.

M. Noël fait hommage d'un ouvrage dont il est l'au-  
teur : « Le Cantal, description, mœurs et coutumes » »,



Le compte rendu en sera fait à une prochaine séance.

M. Espérandieu invite M. d'Everlange à prendre séance et lui adresse les paroles suivantes :

**Monsieur,**

L'Académie de Nimes a eu le plaisir de vous élire en remplacement du regretté Docteur Mazel. Elle a voulu qu'à défaut de son président, empêché, ce fut son vice-président qui vous accueillît et vous souhaitât, au nom de ses membres, la plus cordiale bienvenue.

Je m'acquitte avec joie de cette tâche ; mais mes capacités physiques ne sont pas à la hauteur de ma bonne volonté, et vous m'excuserez, si le premier contact que vous avez avec notre vieille association ne répond pas pleinement à l'opinion qu'elle mérite et que vous en avez conçu.

L'Académie de Nimes, Monsieur, est aussi une gardienne du beau langage ; elle n'en laisse pas le soin absolu à d'autres corps savants, quelque haut placés qu'ils puissent être.

Certains de vos nouveaux Confrères, dont vous aurez l'occasion d'écouter les lectures, vous prouveront qu'ils sont des prosateurs ou des poètes de grand talent, et que la devise de notre jeton de présence n'a rien qu'on puisse qualifier de présomptueux.

Que tous les membres de l'Académie ne soient pas comme eux des écrivains de race, je ne saurais le nier, et je me place modestement parmi ceux qui ne se prévalent pas d'une réputation littéraire ; mais, à mon avis, sa force lui vient précisément de la diversité des sujets dont elle s'occupe.



Car, il n'est presque pas, en effet, une seule branche de l'activité scientifique qui ne compte, parmi nous, des représentants.

Comme d'autres puissants corps, l'Académie de Nîmes pourrait se partager en sections ; je me figure que vous honoreriez particulièrement celle des Beaux-Arts.

Je sais que vous êtes un artiste et que vous avez fondé une Chambre Musicale ; mais je me doute que cette création n'est qu'une des formes de votre remarquable activité. Votre notoriété est trop largement établie pour qu'elle ne tienne pas pour une bonne part à vos occupations professionnelles.

L'appel qu'on a fait à votre haute connaissance du droit pour l'administration, d'abord, pour la présidence, par la suite, d'un grand établissement financier de l'Etat, en est la preuve.

Il m'est arrivé d'écouter, sans l'entendre malheureusement, un discours que vous avez prononcé, il y a quelques années, à l'occasion du centenaire de la Caisse d'épargne de Nîmes, devant les délégués à une Conférence-Congrès des Caisses d'Epargne. L'extrême attention de vos auditeurs, leurs applaudissements enthousiastes, me prouvèrent quel grand plaisir vous leur aviez fait et quel devait être le charme de l'allocution que vous veniez de prononcer.

On m'a dit que vous aviez donné, en des œuvres privées, des Conférences d'ordre social ou philosophique. Ainsi, votre passé fait admirablement augurer de l'avenir.

Monsieur, l'histoire et les richesses de la ville de Nîmes sont assez grandes pour que chacun de nous puisse y choisir des sujets d'étude à sa convenance.

Si l'ordre et la méthode dont vous avez fait preuve



jusqu'à ce jour, y trouvent leur emploi, nous saurons nous en réjouir.

Mais si l'art, pour lequel vous vous êtes déjà dévoué, continuait d'avoir vos préférences, nous en serions également très heureux.

Dans notre siècle de scepticisme, vous avez prouvé que vous étiez incapable de faire de lâches concessions au mauvais goût.

Vous êtes resté, comme l'adit Marmontel, « un artiste qui marche dans la vie les yeux levés au ciel et les regards fixés vers l'Idéal » (1).

Qu'on le pratique ou qu'on le patronne, l'art ne doit pas, en effet, se borner à charmer les loisirs des ignorants ou des badauds. Il demande plus que du talent à ses adeptes ; il exige d'eux, après de sérieuses études, une conscience droite et un sens moral profond.

Il lui faut des prophètes qui se dévouent à sa cause et qui suivent une voie menant à quelque grand but.

A Nîmes, aujourd'hui, grâce à vous, un de ces buts est atteint. Vous avez la joie de voir l'épanouissement de votre création et d'en recevoir la récompense.

Je souhaite que vous occupiez longtemps, bien longtemps, et en bonne santé, le fauteuil qui vous est destiné dans cette salle.

Monsieur et cher Confrère, encore une fois, soyez le bienvenu.

(1) *Virtuoses contemporains*, p. 68.



M. d'Everlange répond en ces termes :

Messieurs,

Ma présence en votre assemblée de haute culture littéraire et scientifique me remplit de confusion.

Au lendemain de la séance où vous avez bien voulu me causer l'agréable surprise de m'appeler auprès de vous, un ami s'est demandé avec une ironie charmante si votre pensée s'était portée vers le procédurier, signataire de conclusions à la barre de la Cour, vers le Président de la Caisse d'Epargne, parlant le langage un peu brutal des chiffres, ou encore vers le très ancien Administrateur de la Chambre Musicale connaissant uniquement la valeur des portées et des notes.

En réalité, Messieurs, je me présente à vous les mains vides, mais, avec une bienveillance qui m'a profondément ému, vous avez bien voulu, Monsieur le Président, dire dans votre discours de bienvenue, que vous receviez plus spécialement en votre docte Compagnie, le Président de la Chambre musicale.

J'ai immédiatement revu mes jeunes années, déjà lointaines, et vous m'excuserez si je reporte mes souvenirs vers deux personnalités de notre ville, membres remarquables de votre Académie : l'un d'eux a rempli au milieu de vous les hautes fonctions de Secrétaire perpétuel ; l'un et l'autre ont été mes initiateurs, mes prédécesseurs dans la direction de la Chambre Musicale, modèles que l'on ne saurait atteindre, mais qu'on peut avoir l'ambition d'imiter ; j'ai nommé Paul Clauzel et Léonce de Castelnau.

Je suis vraiment touché que votre Compagnie ait



songé à me faire ainsi bénéficier d'une tradition déjà ancienne.

En effet, c'est à la Musique elle-même que vous rendez hommage et par là vous témoignez que votre esprit éclairé cultive les arts en même temps que les belles lettres et les sciences.

Elle représente bien l'art par excellence, la musique, qui charme l'oreille par la combinaison harmonieuse des sons et qui exprime en même temps dans un langage qui lui est propre les idées et les sentiments.

Elle est tellement innée dans le cœur de l'homme que ses origines remontent aux premières manifestations de la pensée humaine. Et la race hellénique, chez qui les inspireurs des arts étaient des dieux, choisit le plus beau et le plus aimable, Apollon, pour en faire en même temps le dieu de la musique, de la lumière, de la jeunesse et de la beauté.

La lyre tétracorde était son instrument et nous savons ce qu'il en coûta à Marsyas d'avoir osé rivaliser avec le dieu.

Certes, la Grèce, triomphante avec Homère, avec Pindare, Sophocle, Aristote ou Platon, Phidias ou Praxitèle, n'a cependant pas peut-être de nom plus vivant que celui d'Orphée aux chants sublimes, qui a inspiré à Glück des pages si émouvantes et qui avait fléchi les Enfers eux-mêmes afin de ramener sur terre sa chère Eurydice.

La Renaissance, cette grande époque de la résurrection des lettres et des arts, compte-t-elle de plus beaux noms que les rénovateurs des cérémonies du culte catholique: Roland de Lassus, Vittoria et surtout Giovanni Pierluigi da Palestrina dont le pape Pie IV disait que « ses harmonies devaient être celles que Jean l'Apôtre en-



tendit chanter dans la Jérusalem triomphante ».

Si le Grand Siècle, en notre beau pays de France, paraît aujourd'hui, avec le recul de l'histoire, ne pouvoir offrir de génie musical comparable à Corneille, Racine, Bossuet, La Fontaine ou Molière, c'est parce que nos contemporains ont oublié l'influence d'un Lully.

Si nous nous reportons à des lettres patentes du Grand Roi, en date de 1673, nous voyons Louis XIV déclarer qu'entre les Arts libéraux, la Musique tient un des premiers rangs et il désigne « son cher et bien-aimé Jean-Baptiste Lully » pour diriger dans le royaume les Académies de Musique qui viennent d'être créés.

Et tandis que Lully vit en pleine gloire, nous voyons apparaître Rameau, Haëndel et le grand génie qui domine son époque et tous les temps, Jean-Sébastien Bach.

Le cadre de ce discours ne permet pas de s'appesantir sur les Maîtres qui brillent d'un éclat incomparable au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, Haydn, Mozart, Beethoven ; leur pure gloire les rapproche de la divinité.

Si nous pénétrons dans les temps modernes, après Berlioz et Wagner, ces deux génies si dissemblables, nous arrivons par César Franck à D'Indy, Debussy et Ravel.

Sans doute, la période actuelle est également féconde en compositeurs ; vous permettrez cependant à ma génération de faire quelques réserves et de conserver un doux scepticisme à l'audition du Pacific 231, du Bœuf sur le toit, ou d'une Symphonie exécutée récemment, qui comporte une scène dans le métro, le paquebot Ile de France, la Mosquée de Paris, des parades foraines, un restaurant du Bois de Boulogne.



Mais les noms immortels que je vous ai cités, vous pensez bien comme moi qu'on a le devoir de les admirer et qu'en étudiant leurs œuvres, on peut goûter des plaisirs sans mélange.

Oh ! les joies de la musique, elles sont vraiment idéales et incomparables. Combien souvent elles aident à censer à la vie un idéal qui disparaîtrait sans elles et à illuminer les heures grises de l'existence !

Oui, Messieurs, je le déclare sincèrement et sans lyrisme de mauvais aloi, il n'est rien de plus sûr que l'audition d'une symphonie, d'une sonate ou d'un quatuor, pour combattre le découragement et chasser de l'esprit les soucis qui nous assaillent.

Mozart, Franck, Beethoven, ceux qui vous aiment, qui vous admirent, goûtent certainement à vous étudier et à vous entendre, les joies les plus profondes et les plus saines qui soient accordées à l'homme.

Excusez-moi, Messieurs, si je me laisse entraîner par une ardeur que l'âge devrait ramener à de plus justes proportions, mais la beauté sereine et pure demeure toujours intégrale et ne s'éteint jamais.

Et cet enthousiasme que je me permets de manifester devant vous, m'amène tout naturellement au sujet qui doit dominer ce discours : le souvenir du regretté docteur Fortuné Mazel.

C'était, en effet, un amoureux de musique. Il appartenait à cette génération pour laquelle l'art musical était dominé par les œuvres lyriques. Le jeune Mazel entra dans la vie à l'heure où triomphaient Meyerbeer, Donizetti, Gounod, Rossini et où les spectateurs applaudissaient bruyamment *les Huguenots*, *la Favorite*, *l'Africaine* ou *Guillaume Tell*.



Loin de moi la pensée de ramener à un étiage inférieur les œuvres de ces Maîtres du Théâtre ; néanmoins avec son esprit éclairé et sa vivacité d'intelligence, Mazel ne tarda pas à s'enthousiasmer pour les deux grands génies que l'on oppose quelquefois l'un à l'autre parce qu'ils représentent les deux races germanique et gallo-latine : j'ai nommé Wagner et Berlioz.

Il était en outre un fervent des concerts ; au cours de ses voyages à Paris, il consacrait très souvent ses heures libres du dimanche à entendre chez Pasdeloup, Colonne ou Lamoureux, les Symphonies de Mozart, ou de Beethoven, l'ouverture des Maîtres Chanteurs, le Prélude de Lohengrin ou celui de Tristan. Je me suis même laissé dire que les voûtes de Sainte Clotilde retenaient quelquefois l'étudiant en médecine venant goûter les improvisations géniales du grand César Franck « le Séraphin ». Fortuné Mazel qui joignait à son âme d'artiste un profond sentiment religieux, buvait ainsi à « cette coupe « pleine de parfums que lui présentait Franck et que « l'Évangéliste appelle la prière des saints ».

Pour se convaincre que Fortuné Mazel était amoureux de l'art, il suffit de feuilleter quelques-unes de ses œuvres. Je m'excuse auprès des hautes personnalités scientifiques qui illuminent votre Compagnie ; vous me permettrez bien cependant de reproduire ces lignes brèves :

« N'en déplaise à certains, l'art est plus près de  
« l'intelligence que la science. Où la science ne voit  
« qu'une solution, l'art en comporte autant que d'indi-  
« vidus. L'art est tout de nuances, comme la vie, tout  
« de diversité, « de diversité, comme les tempéraments,  
« tout d'opportunité, comme les circonstances. Et, quand



« un conflit s'élève entre la science et l'art, c'est à peu  
« près toujours la science qui a tort. Qu'importent à  
Beethoven, à Wagner, à Vinci, à Delacroix, les idées de  
« Newton, d'Helmoltz, de Savart, de Fresnel, de Fou-  
« cault, de Chevreul ! L'art est antérieur et supérieur  
« à la science. »

Et joignant une ironie un peu sévère à la puissance  
de sa conviction, Mazel ajoute « cette évidente consta-  
« tation devrait ramener à des proportions plus modestes  
« l'ambition plus brouillonne que restauratrice de ceux  
« qui se pâment en ouvrant une grande bouche comme  
« s'il y avait un A dans science. Dieu sait à quelles  
« horreurs inesthétiques conduirait la substitution des  
« principes scientifiques à l'empirisme artistique. »

Fortuné Mazel poussait donc presque à l'extrême le  
culte de l'art, mais son esprit si délicieusement varié pou-  
vait à son gré traiter les sujets les plus divers.

Quelle fantaisie exquise se dégage des œuvres qu'il  
a publiées !

Praticien averti, il n'avait eu, dès ses premières années,  
qu'à suivre les exemples de son père, le docteur Elie  
Mazel, cette haute personnalité qui a honoré votre Com-  
pagnie pendant de longues années et dont le souvenir  
est encore si vivant chez ceux qui l'ont approché.

Fortuné Mazel se consacra de bonne heure à sa belle  
profession il l'exerçait comme un véritable sacerdote  
et son désintéressement était légendaire ; il affirmait  
que la prévoyance n'avait jamais été la vertu dominante  
du médecin ; c'est pourquoi il consacra ses efforts à  
organiser dans notre département l'esprit syndical « cette  
forme moderne de la charité ».

D'un autre côté, la droiture de son caractère n'ad-



mettait pas les privilèges ; lors de la promulgation de la loi militaire de deux ans, il se déclarait partisan de l'incorporation des médecins dans le rang, au même titre que les autres citoyens.

Il a publié sur le corps médical du Gard dans l'histoire, une étude où pullulent les anecdotes charmantes ; il cite les établissements thermaux qui étaient en honneur il y a déjà deux siècles, notamment les eaux des Bouillens, de Saint-Laurent, d'Euzet et des Fumades ,et il terminait ainsi cette délicieuse plaquette :

« Le seigneur de Vaqueyrolles ,désireux sans doute de  
« participer aux beaux bénéfices que donnaient déjà les  
« eaux minérales, avait eu l'astucieuse facétie d'insinuer  
« dans la conduite des sources de sa propriété un gros  
« morceau de Croccus metallorum ou foie d'antimoine.  
« Rendues ainsi purgatives les eaux de Vacqueyrolles  
« eurent une rapide fortune, bien courte, hélas ! car la  
« drogue une fois fondue, elles perdirent toute vertu et  
« furent vite oubliées. Les mauvaises langues ne man-  
« queront pas de dire que les hydropathes modernes,  
« mieux avisés auraient renouvelé la provision et assuré  
« à la source une plus longue fortune ».

Quelle verve est déployée dans l'étude que le docteur Mazel a publiée sur l'histoire et les rues de Nimes ! Que de détails charmants et instructifs ! Nous y lisons que sept de nos compatriotes ont appartenu à l'Académie Française, plusieurs d'entre eux illustraient également votre Compagnie, notamment le grand évêque Fléchier dont vous avez si brillamment célébré la mémoire il y a quelques mois.

Vous savez maintenir cette tradition, Messieurs, puisque j'ai aujourd'hui l'insigne honneur d'être accueilli



par Monsieur le Commandant Espérandieu, une des gloires de l'Institut de France.

Aucune des manifestations de l'esprit n'était étrangère à Fortuné Mazel ; dans une de ses dernières communications à votre Académie, il a fait avec lyrisme l'éloge du vin, qu'il considère comme un excellent agent de civilisation, affirmant que la barbarie commence où cesse la culture de la vigne ; le vin, dit-il, est le pire ennemi de la tuberculose et des stupéfiants ; il apporte avec lui la force et la clarté.

Et c'est ainsi que le docteur Mazel employait sans répit son activité, tout d'abord à sa magnifique profession et qu'il s'intéressait à l'art, à l'histoire, à la littérature.

En outre, avec les sentiments de foi profondément chrétienne qui étaient à la base de sa nature élevée, nous le voyons consacrer deux essais captivants à la question religieuse. Tout jeune encore, (il avait à peine dépassé la trentaine), il écrit le « Rôle social du Clergé » et « La décadence religieuse en France ». Cette dernière étude a paru dans la revue « L'Ermitage » dirigée avec autorité par son frère Henri Mazel, le Maître ès-lettres françaises, uni à votre Compagnie par le lien de l'honorariat.

Dans un style vigoureux et imagé Fortuné Mazel développe des idées qui ont pu, en 1892, être taxées de paradoxales par des esprits moins hardis et moins ouverts, mais que les événements ont transformées en vérités éclatantes. L'un des premiers, il a demandé pour le clergé, la liberté ; il montrait « l'Eglise jetée au « plein bouillonnement des choses pratiques se dépouillant de ses faiblesses ». Et il terminait son ouvrage par cette phrase prophétique :



« L'Eglise reviendra enfin pour la sauvegarde de  
« ses prêtres et de ses enfants à la pratique de cette  
« charte admirable du Droit canon, sacrifiée au Code  
« onéreux du Concordat et des articles organiques ».

Dix ans plus tard la loi de Séparation était promulguée et si l'Eglise de France a pu en souffrir au point de vue temporel elle a conquis la liberté et son influence spirituelle n'a fait que grandir.

Vous me permettrez, Messieurs, de noter encore l'étude que le docteur Mazel a publié sur son grand oncle Charles des Guerrois, poète, littérateur et critique érudit. Dans un style éclatant, il fait vibrer son indignation à l'encontre de ceux qui, il y a déjà soixante ans, jouissaient d'une renommée factice par des procédés entièrement étrangers au talent ; il stigmatise ceux qui abandonnent la province pour aller chercher la notoriété dans la capitale.

« Là, écrit-il, se créent les Cénacles, se rassemblent  
« les artistes selon leurs affinités et, par groupe vont à  
« l'assaut de la faveur publique. Une réclame bien en  
« vue, un coup de pistolet à propos, une coterie de  
« salon, un artifice de brocheur, une tenue originale  
« suffisent parfois à ouvrir la brèche d'où s'élèvera  
« l'ascension d'une renommée ».

Fortuné Mazel représente au contraire Charles des Guerrois « refusant de troquer contre Paris la vie provinciale » demeurant éloigné du tourbillon de la réclame et consacrant son activité et son inspiration de poète à chanter les ancêtres de notre chère France et les événements glorieux de notre histoire.

Combien il serait facile de trouver encore dans l'œuvre de Fortuné Mazel des pages d'une lumière éblouissante



et d'une vie intense ! Vous les connaissez du reste mieux que moi, Messieurs, puisque vous avez bénéficié des communications qu'avec son talent si personnel il faisait à votre Académie.

Vous avez en outre joui du charme spécial de cet esprit toujours en éveil qui, par ses réparties d'une vigueur peu commune et d'une ironie profonde, enrichissait une conversation et donnait une originalité bien française aux réunions d'amis qu'il organisait régulièrement dans son bel hôtel plein de richesses et de souvenirs familiaux.

Je me suis permis de vous dire au début de ce discours que je cherchais en vain les mérites me permettant de prendre séance au milieu de vous et je ne trouvais que votre bienveillance.

L'étude à laquelle je me suis livré de l'œuvre si attachante du docteur Fortuné Mazel, témoigne encore davantage de mon impuissance à occuper la place de cette belle et noble figure.

Tout ce que je puis vous promettre, Messieurs, c'est une assiduité constante à vos réunions ; je serai un auditeur fidèle et, après avoir reçu les leçons et les exemples que je suis certain de rencontrer en votre Compagnie, peut-être le mélomane deviendra-t-il un jour votre modeste collaborateur.

Avant de donner la parole à M. Fabre, M. Espérandieu lui adresse les félicitations de la Compagnie pour sa récente élévation au Bâtonnat de l'Ordre des avocats.

M. Fabre remercie M. le président et ses confrères. Il fait ensuite une communication sur Moyse Charas, apothicaire médecin, né à Uzès le 2 avril 1619. Après avoir



retracé ses premières études, ses séjours à Marseille, Lyon, Montpellier, il le montre s'établissant à Orange.

Il passa dans cette ville les épreuves du chef-d'œuvre et fut admis à la maîtrise. Il acheta une officine, mais ne la garda pas longtemps car, en 1648, poussé par le désir de compléter ses études, il partit pour Paris où on le trouve suivant les cours de Du Clos, le médecin et de Le Febvre, le chimiste. Grâce à la protection d'Esprit, un des médecins du roi, il fut désigné comme apothicaire du duc d'Orléans. Sa boutique était installée rue des Boucheries Saint-Germain, à l'enseigne des Vipères d'Or, Collaborateur de Glaser, le chimiste suisse qui enseignait au Jardin Royal des Plantes, Charas, en 1667, entreprit de fabriquer publiquement, sous le contrôle de la Faculté de médecine, trois cents livres de thériaque, cette panacée guérisseuse de tous les maux (à en croire les vieux formulaires, le remède d'entre tous les remèdes, alors en vogue dont on avait tant usé dans l'antiquité et au moyen âge. Cette manifestation qui réussit pleinement valut à Charas une grande réputation qui s'accrut encore par la publication, en 1669 de son Traité sur la vipère dans lequel il étudiait l'anatomie du terrible reptile, les caractéristiques de son venin, ses vertues curatives et les moyens de guérir ses morsures. En 1672, Charas remplaça Glaser dans la chaire de chimie au Jardin du Roi, et peu après fut chargé par d'Aquin, premier médecin de Louis XIV, de rédiger une pharmacopée qui parut, en 1676, sous le titre de Pharmacopée royale galénique et chimique. Dans cet ouvrage dédié à Colbert, Charas classait les médicaments les coordonnait, codifiait méthodiquement leurs formules en vue de leur mode d'emploi.

Il fut ainsi un des pères de la pharmacie française qui



jusqu'à lui avait vécu dans le chaos le plus effarant, se traînant dans le labyrinthe des remèdes les plus étranges et les plus répugnants appliqués au petit bonheur par les médecins et les charlatans très souvent de façon désastreuse pour les malades.

En 1660, devant les mesures prises par Louis XIV contre les Protestants, mesures annonciatrices de la révocation de l'Edit de Nantes, Charas quitta la France et s'établit à Londres où il fut nommé médecin du roi Charles II. Trois ans après, il passa dans les Pays-Bas et s'établit à Amsterdam dont les échevins lui délivrèrent des lettres de bourgeoisie. Son séjour en Hollande fut de courte durée. A la fin de l'année 1683, il partit pour l'Espagne, exerça la médecine à Madrid puis à la Corogne. Dénoncé à l'Inquisition par les médecins du pays qui le jalousaient, il fut arrêté et emprisonné à Saint-Jacques de Compostelle. Il n'évita le bûcher qu'au prix de son abjuration.

En Février 1698, il fut libéré regagna la Hollande, puis rentra en France. Il renouvela son abjuration à Saint-Sulpice entre les mains de l'archevêque de Paris, fut reçu par le Roi qui lui manifesta sa bienveillance en le nommant membre de l'Académie des Sciences. Au sein de cette société savante, il fit preuve d'une grande activité, publiant de nombreux mémoires sur les sujets les plus variés. Dans l'un d'eux il étudia les cigales et à l'appui de ses conclusions il présenta à l'Académie plusieurs spécimens de cet insecte. Il mourut le 17 janvier 1698.

M. Baillet demande la parole pour réhabiliter, en quelques mots la thérapeutique ancienne. Il fait remarquer que les médications biologiques d'aujourd'hui s'inspirent des mêmes méthodes.



M. Bernard Latzarus termine sa publication sur les études virgiliennes du professeur Ussani, membre honoraire de l'Académie. Le distingué philologue italien donne un commentaire intéressant du Xe livre de l'« Enéide ». Essai de forme peu banale. C'est un poète qui parle d'un poète. Il invoque à propos l'autorité de Gaston Boissier, mais il connaît et pratique Flaubert, Wagner, Walter Scott. Il donne des aperçus d'une grande finesse sur la sensibilité virgilienne, qui n'exclut pas une connaissance précise des traditions populaires. Le professeur Ussani voit encore en Virgile le poète « impérial » qui a défini, pour les siècles, la mission de Rome, et dont la doctrine s'apparente étroitement à celle de Dante et de Mazzini. Pareil rapprochement paraît étrange à des Français. Il atteste l'esprit national, dans lequel M. Ussani conçoit son exégèse virgilienne. M. Latzarus examine à ce propos certaines tendances de l'Italie nouvelle et se demande dans quelle mesure elles sont compatibles avec le sens de l'universel, regardé jusqu'ici comme le caractère propre de l'esprit classique.

---



*Séance du 16 Décembre 1932*

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Bauquier, vice-président.

Étaient présents : MM. Delamare Lavergne, Peyron, Portal, Terrin, Costier, chanoine Lepage, Général de Bourbon, Latzarus, Fabre, pasteur Fayot, Gendronneau, Bouzanquet, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Reynaud, Igolen, Bonnet, d'Everlange, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président donne lecture d'une lettre de Mgr Girbeau, évêque de Nîmes, remerciant l'Académie en son nom et au nom de Mgr Grente, évêque du Mans, d'avoir bien voulu leur offrir le titre de membres honoraires.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture du programme des Conférences et réunions de l'Alliance Française de Gênes dont le secrétaire général est M. Gaston Broche, membre correspondant.

Il est décidé de ne pas donner suite à une demande de souscription à un ouvrage « L'Ancien Bourbonnais » réédité par les soins de la Société d'Emulation du Bourbonnais.

M. Gendronneau donne lecture de sa communication L'École chez les Romains.

En ce moment, dit notre confrère, où notre régime scolaire est à l'ordre du jour dans les milieux les plus divers, il m'a semblé naturel, j'oserais dire, même, utile, qu'on prenne aussi l'avis de ces maîtres-éducateurs qu'étaient les Romains, et notre Compagnie ne sort point



du cadre habituel de ses préoccupations en procédant elle-même à la consultation.

L'histoire de l'Ecole chez les Romains se divise en trois périodes bien tranchées: la première qui va des origines de Rome aux guerres puniques est celle de l'éducation familiale, sévère, un peu bornée mais fortement empreinte de l'amour de Rome et de ses dieux; la seconde, qui va des guerres puniques au règne de l'empereur Hadrien, est encore celle de la direction familiale, mais avec le concours de maîtres grecs et latins, chargés d'enseigner tout un nouveau programme, où les sciences et les lettres de la Grèce tiennent une large place. La troisième, qui va du règne d'Hadrien à la fin de l'Empire, est dite de l'enseignement officiel.

Pendant les deux premières périodes, c'est-à-dire environ huit cents ans, l'enseignement fut exclusivement privé à tous les degrés; l'Etat n'y intervint en aucune façon.

Il ne faudrait point croire que les choses, pour cela, laissassent à désirer. C'est, au contraire, à la deuxième période que Rome dut le « Siècle d'Auguste », cette époque brillante entre toutes dont un éminent universitaire français disait « qu'elle nous montrait la maîtrise complète des Romains dans tous les ordres intellectuels. »

La troisième période, celle de l'enseignement officiel, marque une innovation qui, depuis, a fait son chemin: l'introduction de la politique dans l'école.

L'empereur Vespasien qui, pendant un temps, fut inquiet sur son trône, crut pouvoir assurer l'avenir en mettant la main sur l'école qui, bien dirigée, pensait-il, préparerait les générations et les rattacherait d'une façon durable à l'Empire et aux empereurs.



C'est bien un sentiment de ce genre qu'ont tous les novateurs. Napoléon I<sup>er</sup>, lorsqu'il fonda l'Université Impériale, en 1806, ne disait-il pas : « Dans l'établissement d'un corps enseignant, mon but principal est d'avoir un moyen de diriger les opinions politiques et morales ».

Vespasien, donc, créa de toutes pièces, pour des fins politiques, un souci de gouvernement, et non des besoins pédagogiques, un corps enseignant rattaché à l'Empire et distribuant comme l'enseignement libre, l'instruction à tous les degrés, primaire, secondaire et supérieur.

Mais, en créant ce corps spécial à leur dévotion, les Empereurs ne se crurent point autorisés à supprimer l'enseignement libre existant et qu'avaient établi les Consuls de la République, non plus qu'à diminuer les droits des pères de famille en matière d'éducation de leurs enfants. Ils innovèrent en plein respect de la légalité et de la liberté, ce qui justifiait, légitimait leur initiative; ils ne voulurent point du monopole qui, entre autres défauts, a celui de conduire trop facilement au moindre effort et, jusqu'à la fin de l'Empire les deux enseignements, l'Officiel et le Privé, vécurent côte à côte, indépendants l'un de l'autre, sinon fraternellement unis.

Et l'histoire impériale nous a gardé le souvenir de ce geste de justice politique pour notre édification, pour que nous puissions le citer en exemple à ceux que les hérédités ou les hasards appellent au périlleux honneur de légiférer. Voilà qui est fait.

M. Latzarus présente quelques observations. Il analyse les rapports qui existent entre parents d'élèves et professeurs et souhaite que chacun reste dans son rôle.

Il veut ensuite prendre la défense de ce que l'on nomme un peu hâtivement: la science livresque. Se



rapprochant ensuite du sujet même de la communication, il parle de l'organisation de l'enseignement familial chez les Romains et, le comparant à l'organisation de l'enseignement chez nous, soit à l'heure actuelle, soit sous l'ancien régime, constate que la question ne se posait pas de la même façon. Il termine en rappelant certaines paroles de Napoléon sur l'Université et que M. Villemain nous a conservées.

M. Chabot fait un compte rendu d'un ouvrage de M. Lacombe, intitulé: « Les éléments d'un programme social catholique ». Le titre indique la position très nette de l'auteur ; mais ce travail expose, en toute objectivité, les différentes thèses en présence: thèse libérale, thèse socialiste, thèse catholique sociale sur un assez grand nombre de points groupés sous trois divisions principales: le bien commun, la famille, la profession.

M. Bouzanquet rend compte d'un livre dû à M. Eugène Teissier: « Révolution de 1789 dans la région d'Aigues-Mortes ».

Après avoir dit quelques mots de l'auteur, qui a écrit une monographie sur la chapelle des Pénitents gris à Aigues-Mortes, M. Bouzanquet analyse cette œuvre historique. Il observe que l'auteur a souligné très justement cet amour de l'indépendance qui se transforme en froideur vis-à-vis des étrangers, et qu'on observe non seulement à Aigues-Mortes, mais dans beaucoup de villes du littoral. Après avoir jeté un rapide coup d'œil sur l'histoire de la Cité avant la Révolution, l'auteur retrace la journée du 30 novembre 1788, le discours d'Esparron, premier consul, il resume le cahier des doléances et l'impression produite par le 14 juillet 1789.

Vient ensuite le récit de la Grande Peur, avec les incidents qui la renforcent: comme celui de la fausse nou-



velle des 5.000 brigands qui auraient dévasté Beaucaire. L'auteur analyse la répercussion locale de tous les grands évènements de Paris, La population protestait contre la suppression des Congrégations, réclamait la propriété de l'Eglise; les municipalités se succèdent: Bastide, de Nesmes, Frossier, etc. La Société populaire des Sans-Culottes établit son siège dans la chapelle des Pénitents.

M. Bouzanquet évoque la figure de Bédaride, qui fut, avec Nesmes, Gauthier, et Démogui, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Nimes et, comme eux, exécuté au moment où Robespierre montait sur l'échafaud. Si les communications avaient été plus rapides, sans doute eussent-ils été sauvés.

M. Bouzanquet félicite M. Teissier du très intéressant travail qu'il vient de publier.

---



*Séance du 6 Janvier 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Bauquier, ancien président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Coste, Portal, Terrin, Espérandieu, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, chanoine Lepage, Général de Bourgon, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Bouzanquet, Baillet, Lacombe, secrétaire perpétuel, chanoine Anthérieu.

Excusés : M. Fabre, et d'Everlange.

L'Académie a procédé au renouvellement de son bureau. Ont été élus à l'unanimité : Président M. Espérandieu ; vice-président : M. Costier.

M. Bauquier rappelle qu'il a occupé le fauteuil de la présidence le jour où M. le général de Bourgon a reçu de M. Espérandieu la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur ; les circonstances — et il s'en félicite — lui permettent d'occuper la même place le jour où M. Espérandieu est nommé président de l'Académie de Nîmes. Il adresse ses félicitations aux nouveaux élus et souligne que depuis Mgr Fléchier, c'est la première fois que cette place est occupée par un membre de l'Institut de France.

Il cède le fauteuil à M. Espérandieu.

M. Espérandieu remercie ses confrères de l'honneur qu'ils viennent de lui faire et qu'il apprécie à son juste prix.

L'Académie décerne le titre de membre honoraire à leurs Excellences Mgr Girbeau, évêque de Nîmes et à



Mgr Grente, évêque du Mans, l'éloquent panégyriste de Mgr Fléchier.

M. Terrin demande à l'Académie d'accorder son patronage à la collection d'iconographie de Provence réunie au palais du Roure à Avignon.

M. le secrétaire perpétuel dépose sur le bureau de l'Académie un manuscrit présenté pour le Prix de la Ville de Nîmes pour 1931 et trois ouvrages présentés pour le même prix pour 1932. Les ouvrages, conformément au règlement, seront examinés par la Commission compétente.

La Compagnie adresse ses félicitations à M. l'abbé Bayol, membre correspondant récemment promu dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

M. Bouzanquet rend compte de la brochure de M. Aubert : « La race chevaline camargue ». L'auteur du « Taureau Camargue » se devait, dit-il, d'accepter avec enthousiasme de résumer un travail des plus consciencieux sur le cheval du delta rhodanien. Cette étude est préfacée par M. Dechambre, professeur honoraire à l'école de Grignon dont M. Aubert est un ancien élève. M. Aubert souligne la grave erreur de ceux qui ont cru devoir « croiser » le cheval camargue. Il étudie l'ère géographique sur laquelle se meut cette race chevaline. Sa description du sol, son explication de l'influence du mistral sur la région sont des pages à connaître. Le camargue descend du cheval quaternaire de Solutré : ses caractères particuliers s'accusent dans son squelette, et dans sa robe blanche. Il note que le camargue ne nait jamais blanc ; il le devient, mais sa race est brune, ses crins abondants. Signe caractéristique : le départ de la queue est formé de crins plus grossiers. Les gardians disent



pour cette raison, qu'il est à double queue. Cet animal possède un sens d'orientation surprenant : d'une résistance peu commune, un cheval de 1 m. 37 peut parcourir de 85 à 100 km avec une charge de 100 kg. M. Aubert demande la création d'un Stud-Book officiel.

M. Portal présente l'étude de M. le sénateur Bosc sur « Le Gard ». Cette belle étude a paru dans la collection de la France Active ; c'est dire tout l'intérêt qu'elle comporte grâce à l'élégance de sa forme, à sa riche documentation à ses conclusions pratiques, elle constitue un travail définitif et de haute valeur. L'auteur démontre que notre département peut être classé parmi les plus variés : semi languedocien, semi provençal, il apporte une note caractéristique dans l'« unité française » à laquelle il doit tant, et qui lui doit tant aussi. Son histoire, ses beautés naturelles, ses ressources son tour à tour étudiées. A Nîmes est laissée une grande part. L'Auteur distingue cinq régions qu'il étudie tour à tour, M. Bosc, dit M. Portal, en terminant, a fait non seulement un beau et substantiel travail mais de plus, il a (comme on dit au Palais) plaidé « utile ».

M. Terrin étudie ensuite : « P. Valéry, poète méditerranéen. »

P. Valéry, définissant l'esprit européen, le ramène à ses origines, à l'esprit méditerranéen. « Nous devons dit-il, à la Grèce l'exemple de la perfection de tous les ordres ». Il dit encore : « Ce qui distingue la Grèce de l'Orient, c'est que celui-ci ne vise qu'à donner du plaisir, celle-là cherchant avant tout la beauté, c'est-à-dire la domination de l'intelligence ». Sans vouloir faire de P. Valéry un pur hellène, ce qui le simplifierait à l'excès, on retrouve en quelques lieux de son œuvre les prolongements de cet atavisme qui font de lui un vrai poète méditerranéen.



La mer occupe dans ses poèmes une place éminente, principalement dans le « Cimetière marin », devenu classique. Le « Platane », « la Palme », la Grenade » révèle un sens de la beauté pure où s'unissent l'ordre, l'harmonie des formes et le respect absolu du Verbe, à la fois de l'Évangile et de la pensée grecque.

P. Valéry n'est pas bergsonien, comme certains l'ont cru. C'est un pur intellectualiste. La poésie n'est pour lui qu'un procédé de connaissance. Connaître n'est même, à son gré, qu'un moyen de s'affranchir de l'inconscient et de discipliner la nature. L'intelligence est la revanche de l'esprit sur nos tendances qu'elle organise pour recréer la vie. D'où sa définition du poète. Le « vates » inspiré des Latins, l'enthousiasme romantique ne sont pas son fait. Valéry conçoit le poète à la façon d'un demiurge qui crée parce qu'il définit. La poésie est donc une technique supérieure comme l'architecture, et l'art tout entier n'est que l'expression des rapports par lesquels l'esprit se subordonne la nature et éclaire la vie.

Disciple de Mallarmé, et par conséquent algébriste du verbe, P. Valéry atteint dans son Eupalinos une pureté de forme et une précision de pensée supérieures à son maître. Il égale Platon. Comme lui il a le sens de l'harmonie des idées, des formes et des sons. « As-tu remarqué, dit son Eryximaque à Socrate, qu'il y a des monuments qui sont muets, d'autres qui parlent, d'autres enfin qui chantent ? » P. Valéry s'apparente à ces grands esprits classiques, qu'on appellerait aussi bien méditerranéens, pour qui le culte de la parole ce « logos » des Grecs, est la première et la plus désintéressée des passions.

M. le Chanoine Chabot lit un sonnet de M. Albert Roux, membre correspondant : A l'Académie de Nîmes, a tout si membré.



*Séance du 20 Janvier 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Costier, vice-président.

Etaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Coste, Reynaud, Portal, Terrin, Bauquier, Fayot, Lazzarus, Igolen, Chanoine Anthérieu, Général de Bourgon, Bonnet, Bouzanquet, d'Everlange, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Costier transmet les excuses de M. Espérandieu, président retenu à Paris pour les obsèques de Mme Salomon Reinach.

M. Costier en prenant place pour la première fois au fauteuil comme vice-président remercie ses confrères de l'honneur qu'ils lui ont fait et leur dit, avec quelle gratitude, il reçoit ce témoignage d'unanime sympathie.

M. Bauquier propose à l'Académie un portrait de Doze par lui-même et indique comment ce tableau pourrait parvenir à la Compagnie. L'Académie remercie M. Bauquier et décide cette acquisition qui permettra de placer dans la salle des séances, à côté de figures illustres celle de Melchior Doze.

Le registre des présentations est ouvert pour la prochaine élection en remplacement de notre regretté confrère : M. Bigot.

M. le Chanoine Anthérieu fait une communication sur :  
« La Réforme du Calendrier ».

Elle est à l'ordre du jour. La Société des Nations s'en occupe : 185 projets de réforme lui ont été proposés. Qu'en adviendra-t-il ?



Pour mieux en juger, il convient d'étudier les divers éléments dont se compose notre calendrier, et de voir comment ils se sont coordonnés au cours des siècles passés.

L'année lunaire a précédé, à peu près partout, l'année solaire, et lui a légué ses éléments constitutifs : le mois, qui était primitivement une lunaison, et la semaine, correspondant aux quartiers de la lune.

La semaine n'a pas changé depuis que les Chaldéens l'ont introduite dans leur calendrier, et que les Hébreux, l'ayant adoptée, nous l'ont transmise.

Le mois qui était de 28 ou 29 jours, s'est allongé un peu pour s'adapter à l'année solaire, qui est devenue l'unité de mesure du temps et a donné au calendrier sa base scientifique.

Cette adaptation ne s'est pas faite partout de la même manière. Les Chaldéens avaient des mois de 30 jours et intercalaient un mois complémentaire tous les 6 ans.

Les Egyptiens ajoutèrent, chaque année, 5 jours complémentaires, qu'ils appelèrent « épagomènes » et portèrent les premiers à 365 jours la durée de l'année. Année trop courte d'environ 6 heures, qui se met régulièrement en avance sur le soleil, et ne se retrouve d'accord avec lui qu'après une période de 1461 ans. Les Egyptiens s'accomodèrent de ce calendrier et de leur année trop courte.

En 46 avant Jésus-Christ, Jules César, conseillé par l'Egyptien Sosigène, reforma et perfectionna le calendrier en y introduisant un jour « bissextile » tous les quatre ans. Ce fut un progrès incontestable, qui faillit sombrer à la mort de César et que l'intervention d'Au-



guste instaura définitivement. Le calendrier Julien a réglé pendant 16 siècles les évènements du monde chrétien : son usage a persisté jusqu'à ces dernières années dans l'Orient orthodoxe. C'est de lui que nous viennent les noms, l'ordre et la longueur des mois, qui sont exactement les mêmes qu'au temps d'Auguste.

Au calendrier Julien a succédé le calendrier Grégorien qui doit son nom au pape Grégoire XIII, et dont l'institution date du 24 février 1582.

L'année Julienne était trop longue de 11 minutes 4 secondes. Au XIIIe siècle elle était en retard sur le soleil de 7 jours. Un moine écossais s'en aperçut : aussitôt on parla de réforme de calendrier. Clément IV consulte les savants. Pierre d'Ailly soumet un projet au Concile de Constance, Nicolas de Cura fait préparer un décret par le Concile de Bâle. Le Concile de Latran, en 1514 ordonne une vaste enquête dans le monde chrétien. Enfin le Concile de Trente confie au Pape le soin de mener à bien cette réforme.

Grégoire XIII, après 10 ans d'enquêtes, de consultations, de travaux, s'arrête aux mesures suivantes : suppression de 10 jours, pour gagner le retard de l'année sur le soleil, suppression de 3 années bissextiles, tous les quatre cents ans, afin que ce retard ne se renouvelle pas dans l'avenir.

La réforme grégorienne est acceptée par les Etats catholiques. En France, un édit royal, enregistré par le Parlement, fait passer du samedi 9 au dimanche 20 décembre 1582.

Les Etats protestants la refusent d'abord. En Allemagne l'Electeur de Saxe s'oppose à la réception de la Bulle pontificale par la diète d'Augsbourg. En Angle-



terre on préfère être en désaccord avec le soleil que d'être d'accord avec Rome. Ce n'est qu'au 18<sup>e</sup> siècle que l'accord se fera dans tout l'Occident et le centre de l'Europe.

L'Eglise orthodoxe devait s'opposer plus longtemps à l'introduction du calendrier grégorien en Russie et dans les états Balkaniques. S'appuyant sur le Concile de Nicée, dont le texte était mal connu et demeure souvent mal interprété, ils repoussaient comme étant trop païen le nouveau calendrier. Depuis 1934, la réforme s'est achevée. Elle a gagné même la Turquie qui a renoncé pour l'adopter, au calendrier musulman.

A l'heure où le calendrier grégorien triomphe, il est de nouveau question de le réformer.

La durée de l'année civile et les moyens de la faire concorder avec l'année solaire ne sont plus en question l'avis du monde savant est unanime sur ce point, tant a été heureuse la réforme de Grégoire XIII.

Mais il est question d'« aménagements » nouveaux de l'année grégorienne.

Quelles sont les réformes proposées ?

Comment pourront-elles aboutir ?

Ce sera le sujet d'une prochaine communication.

M. le général de Bourgon commence une communication sur les : Mémoires du Maréchal Joffre.

Divisés en quatre parties logiquement distribuées, ces deux volumes in 8<sup>o</sup> d'un total de 952 pages, forment chacun un tout cohérent et distinct.

Le premier prépare, réalise et complète la victoire de la Marne.



Le second prépare et réalise en partie l'unité de commandement interallié, tâche grandiose, que ruine, à la veille d'aboutir, la disgrâce de Joffre, survenue si à-propos pour l'intérêt de l'ennemi, qu'on ne peut s'empêcher d'y soupçonner sa main.

### La Marne

La première partie concerne les trois années de Juillet 1911 à Juillet 1914, où Joffre exerce les fonctions de chef d'état-major général, sorte de connétable instituée par le ministère.

Cette extension des pouvoirs attribués en temps de paix au généralissime désigné permet d'imprimer à la préparation de la guerre une activité et une ampleur ignorées jusqu'alors ; Joffre s'y consacre tout entier, pour tâcher de rattraper le temps perdu par dix ans au moins de « somnolence », dit-il indulgemment, entraînant une véritable « anarchie morale » suivant son expression, dans les rangs de l'Armée, victime d'un désarmement systématique des esprits comme du matériel, dans la conviction « qu'il n'y aurait plus de guerre ». Le travail fourni pendant cette période dans le cabinet du général Joffre est considérable, autant que peu connu. On peut dire que la victoire de la Marne s'y est formée en puissance, et que le programme d'armements qui nous a permis, au cours des hostilités, de continuer la lutte jusqu'à la victoire s'y est élaboré à l'avance, dans le calme de la paix.

Grâce au retour à la loi de trois ans, décision à laquelle Joffre n'est pas étranger, notre couverture est en mesure de recevoir, sans appel de réservistes, l'attaque brusquée que présagent les renforcements de l'armée allemande du pied de la paix et la doctrine de guerre



prise de l'autre côté du Rhin. Cette circonstance permet de subir sans trop de dommages les fâcheux altermoiments du gouvernement qui, malgré les instances pressantes de Joffre, ne se décide ni à rappeler les permissionnaires, ni à mettre la couverture en place, encore moins à ordonner la mobilisation. Ces mesures de salut national ne sont prises qu'à la dernière extrémité, au moment où les Allemands, déjà mobilisés et concentrés entrent en Luxembourg.

---



*Séance du 3 Février 1933*

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Costier, vice-président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Coste, Portal, Terrin, Chanoine Lepage, Général de Bourgon, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igo-  
len, Baillet, d'Everlange, Lacombe, secrétaire perpétuel.

En ouvrant la séance, M. Costier rend hommage à la mémoire de M. Maitrot de Varenne, ancien préfet du Gard. Il rappelle combien il fut un administrateur éclairé et évoque d'après ses propres souvenirs personnels, le rôle de ce haut fonctionnaire au Conseil général.

M. Portal s'associe aux paroles qui viennent d'être prononcées et y ajoute l'hommage personnel de ses sentiments particulièrement émus.

M. le secrétaire dépose un vieux manuscrit d'un membre de l'Académie de Nîmes. C'est un discours de 1755. Ce manuscrit a été découvert par un écrivain nimois bien connu M. Gré, qui a bien voulu en faire don à la Compagnie.

M. le général de Bourgon continue sa communication sur les « Mémoires du Maréchal Joffre ».

Joffre se défend d'avoir négligé l'hypothèse de la violation de la neutralité belge: son plan de concentration prévoit au contraire cette éventualité; mais il compte sur l'armée britannique pour former le cas échéant l'aile marchante à travers la plaine belge et il s'attend au surplus à ce que la droite allemande se maintienne



en deça de la Meuse. Le service de renseignements ayant été détruit depuis quinze ans « pour des raisons politiques » l'état-major français n'a qu'une connaissance sommaire des dispositions de l'ennemi, il ignore ainsi pendant les premières semaines, jusqu'à l'existence des corps d'armée allemands de réserve, véritables sosies des corps actifs dont ils portent le numéro. Sur ces données incomplètes, s'échafaudent des interprétations erronées des indices recueillis au début des opérations.

La bataille des frontières du 22 au 25 Août aboutit à un échec, la partie semble compromise, sinon perdue; le découragement, prélude de la démoralisation, commence à envahir les combattants, surtout aux sommets de la hiérarchie.

Joffre ne s'est encore montré qu'un général moyen; son plan de concentration n'a rien de génial, le plan d'action subséquent justifié de sérieuses critiques; enfin la vraie pierre de touche de la valeur d'un chef d'armée le succès lui est contraire sur tous les théâtres.

Du désarroi menaçant se révèle alors un grand capitaine, impassible, lucide, source d'énergie et de confiance tant pour ses subordonnés que pour le Gouvernement. Par une impitoyable épuration, il revigore le haut commandement; il bat en retraite à la manière du jeune Horace, non pour fuir le combat, mais en vue de le rechercher dans des conditions plus favorables. Dès le 25 août, il conçoit et commence à organiser la manœuvre débordante qu'il tentera douze jours plus tard au moyen de l'armée Maunoury improvisée dans ce but grâce à la vigueur de Maunoury, qu'appuie énergiquement Gallieni, après l'avoir déclenché un jour trop tôt, grâce à l'intervention décisive de Joffre en personne auprès du maréchal French, en vue de le convertir à l'offensive,



grâce enfin à l'ardeur de Franchet d'Espérey et à la ténacité indomptable de Foch, la conception de Joffre se réalise en un plein succès déterminant la retraite générale de l'ennemi. Les projets stratégiques et politiques des Allemands s'en trouvent ruinés ; la victoire sauve Paris où le gouvernement peut revesoir de Bordeaux et Joffre atteste au monde que la redoutable armée germanique n'est pas aussi invincible que l'admettait l'opinion générale.

Par malheur la propagande ennemie à laquelle répondent de trop nombreux échos en France, s'attache à minimiser cette victoire ; ou s'efforce d'ailleurs d'en contester le mérite à Joffre en exaltant, à son détriment, ses subordonnés, tels que Galliéni, même Sarrail.

De son vivant le modeste et taciturne Joffre s'est retranché dans la plus discrète réserve : « L'essentiel, « disait-il, c'est que cette bataille ait été gagnée : si elle « eût été perdue, nul doute quant au seul et unique res-  
« ponsable ».

Ses mémoires dissipent toute incertitude : Joffre seul a conçu et préparé de longue main sa contre-offensive, une fois déclenchée, il n'a pas cessé, par ses interventions personnelles, de l'entretenir, de la ranimer, de la coordonner.

Et cette manœuvre débordante de Maunoury ne forme-t-elle encore qu'un des éléments de la victoire, car elle a en somme échouée : la véritable victoire, surtout maintenant que l'on connaît ce qui se passait chez l'ennemi, résulte des énergiques combats livrés par Foch et par Franchet d'Espérey sous l'impulsion de Joffre.

« Sans le père Joffre disait Foch, nous étions f...tus ! »  
« — « Son plus grand mérite, ajoute Franchet d'Es-



« pérey, c'est de n'avoir jamais désespéré de la France. »  
Oui, c'est bien à lui, que revient le titre de vainqueur  
de la Marne.

---



*Séance du 17 Février 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. Espérandieu, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Reynaud, Coste, Portal, Bauquier, de Loye, chanoine Lepage, Général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, Bonnet, chanoine Anthérieu, Bouzanquet, Igolen, d'Everlange, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Costier.

M. Espérandieu exprime à l'Académie ses remerciements pour l'honneur qu'elle lui a fait en l'élevant à la présidence et prononce le discours suivant :

Messieurs et chers Confrères,

Je ne saurais trop vous dire combien m'est précieux le témoignage de sympathie que vous m'avez donné, et quelle peine j'éprouve de ne pouvoir m'acquitter des fonctions dont vous m'avez jugé digne.

Mais, vous ne l'ignorez pas : ma surdité me rend impossible la direction d'une Assemblée.

Je sais bien que l'Académie de Nîmes, remarquable par l'urbanité de ses membres, pourrait presque fonctionner sans l'intervention d'un Président ; il n'en demeure pas moins que celui-ci est nécessaire, comme dans toute collectivité correctement organisée.

Ne pouvant m'acquitter de la façon dont vous la concevez de la charge qui m'incombe, je vous prie instamment de bien vouloir accepter ma démission.



Soyez persuadés que je conserverai, de mon trop court passage à cette place, le plus impérissable souvenir.

Il est bien probable que je dois être le plus ancien sur les listes de vos membres. L'Académie de Nîmes m'a donné le titre de correspondant en 1886, il y a 47 ans et j'étais loin de prévoir à ce moment-là, qu'un jour viendrait où j'aurais le suprême honneur du fauteuil présidentiel.

Mais si mes regrets de quitter ce fauteuil sont réels, je l'abandonne du moins sans amertume. J'ai assez de philosophie pour me résoudre à l'inévitable.

Ma déchéance d'ailleurs ne peut pas me faire perdre votre sympathie. Celle-ci restera ma consolation, et si je compte sur elle, vous pouvez avoir la certitude que mon dévouement à notre Association ne changera pas.

Si d'ailleurs les règles ordinaires sont suivies ; si M. le Vice-Président Costier me remplace, ainsi qu'il l'a déjà fait si aimablement, l'Académie y gagnera d'être dirigée avec plus d'expérience que je n'en possède, la gêne de mes oreilles mise à part.

Vous aurez un vrai Président, auquel je souhaite de tout cœur de ne pas avoir à prononcer d'éloge funèbre.

Il pourra suivre vos communications, autrement que je ne le ferais grâce à votre courtoisie, et goûter pleinement leur charme.

Messieurs,

Je ne veux pas retenir plus longuement votre attention. Mais j'ai cependant, avant de terminer, le devoir de saluer notre Président M. Delon, que les circonstances ont regrettablement éloigné, pendant une partie de l'année dernière de cette salle, et de lui adresser les vœux



que je forme pour sa santé et pour son bonheur.

J'ai aussi à témoigner toute ma gratitude à notre Confrère, M. Bauquier, qui m'a rendu le très grand service d'assurer la suppléance de mes fonctions de vice-président.

La vie, Messieurs, n'est pas sans tristesses; celle que j'éprouve en ce moment est assurément fort grande mais elle n'est due qu'à l'accomplissement d'un devoir et ceci me dédommage de cela !

M. le secrétaire s'acquitte de la mission dont l'a chargé M. Costier, vice-président empêché d'assister à la séance. En son nom, il prie M. Espérandieu de ne point se démettre de sa charge que M. Costier allègera en qualité de vice-président.

La Compagnie s'associe unanimement aux sentiments de M. Costier et prie M. Espérandieu de conserver la la Présidence; elle le remercie de son acceptation.

M. le président donne lecture d'une lettre de Monseigneur Girbeau remerciant l'Académie de lui avoir confié le titre de membre honoraire.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un membre résidant en remplacement du regretté M. Bigot. M. Roche premier président honoraire est élu membre résidant.

M. le secrétaire perpétuel présente un rapport aux rapports au nom de la commission des Dons et Legs: les attributions faites par la commission dont le total s'élève à 3500 francs sont adoptés :

M. Martinelli, 500 frs ; M. Rouveyrol, 300 fr. ; Mlle Delenne, 500 fr. ; M. Roux Aurigon, 1000 fr. ; M. Barbe, 400 fr. ; M. Ménard, 400 fr. ; ; M. Grall, 400 fr. ;

M. Lavergne donne le compte rendu d'une brochure



de M. Noël, sur « Le Cantal ». Après avoir esquissé les caractères géologiques de ce pays qui émergeait à une époque où le sol de tous les autres départements était encore plongé dans les mers. M. Noël énumère ses principales richesses. Il décrit sa végétation aussi riche que variée, sa faune abondante ; dans ce cadre s'est formé une race rude d'écorce, mais franche, gaie, honnête et serviable. Les familles nombreuses y sont beaucoup moins rares qu'ailleurs et le sentiment religieux y est très profond. « Je souhaiterais, dit M. Lavergne en terminant, à chacun des départements de notre douce France, un chanteur aussi dévoué et aussi bien inspiré ».

M. le chanoine Anthérieu continue son étude sur « La Réforme du Calendrier ». Il rappelle les nombreux projets de réforme depuis celui du chanoine Ouvrard (1682) jusqu'aux 185 projets reçus par la Société des Nations. En 1922 la Société des Nations ouvre une vaste enquête et constitue un Comité d'études présidé par M. Bigourdan, de Paris. Le rapport a été déposé en 1926. Il retient trois groupes : les deux derniers seuls seront communiqués aux gouvernements et aux groupements religieux et économiques.

Voici ces deux projets :

L'année sera divisée en quatre trimestres égaux et semblables, chaque trimestre comprendra un mois de 31 jours et deux mois de 30; le premier jour du trimestre est un dimanche, le dernier un samedi (13 semaines).

Les quatre trimestres donnent 364 jours, le 365<sup>e</sup> sera un « jour blanc », placé, sans date, entre décembre et janvier. Tous les quatre ans, le jour bissextile,



qui sera aussi « jour blanc » s'intercalera entre juin et juillet.

Le second projet adopte les « jours blancs », comme le précédent, mais distribue le reste de l'année en 13 mois, uniformes, de 28 jours, chaque mois commençant un dimanche, pour finir un samedi.

La Société des Nations a proposé le maintien des 12 mois répartis en trimestres de 91 jours.

La difficulté sera l'introduction des « jours blancs » qui interrompent la succession des semaines, et dont les Juifs, pour des motifs d'ordre religieux, ne veulent point.

Rome consultée par le Cardinal Mercier, répondit qu'elle ne pouvait accepter « sept jours ouvriers » continus, ce qui laisse entendre qu'elle accepterait le « jour blanc » comme « jour férié ».

Quant à la stabilisation de la Fête de Pâques, elle a été envisagée depuis longtemps, même dans les milieux ecclésiastiques. Léon XIII était disposé à la prendre en considération si elle était demandée par l'ensemble des Confessions Chrétiennes.

Pie X, sans accepter de prendre l'initiative de la réforme, comme le lui demandait le Congrès de Boston, en 1912, l'encourageait :

On connaît l'attitude de Pie XI : Si de graves raisons font désirer cette réforme, la soumettre d'abord au prochain concile œcuménique.

La Société des Nations a proposé, comme date, le dimanche qui suit le 2<sup>e</sup> samedi d'avril. Cette date tient compte des desiderata exprimés par les associations intéressées. Souhaitons qu'elle soit acceptée.



M. le Pasteur Fayot demande où en est la question de la stabilisation éventuelle de la fête de Noël, qui serait fixée au dimanche. M. le chanoine Anthérieu indique que cette proposition a été insérée dans plusieurs des projets mais qu'elle n'a pas été prise en considération.

M. Latzarus examine quelles seraient les conséquences de la réforme au point de vue scolaire : il pense qu'il serait souhaitable de voir les trimestres fixés entre des dates stables. Les vacances étant aujourd'hui plus nombreuses et plus longues qu'autrefois, les inconvénients des variations de dates se font sentir plus vivement. Il en est surtout ainsi pour le deuxième trimestre de l'année scolaire.

---



*Séance du 3 Mars 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Espérandieu, Président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Coste, Portal, Bauquier, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Laforêt, membre honoraire, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. le secrétaire fait part des remerciements adressés à la Compagnie par Mlle Delenne, MM. Grall et Martinelli, bénéficiaires des Bourses d'études.

M. le Président dépose sur le bureau un livre intitulé : « St-Gabriel passioniste ». M. Bernard Latzarus qui en est l'auteur, en fait hommage à l'Académie en ces termes : « A l'Académie de Nîmes, refuge du vrai libéralisme et de la courtoisie ».

M. le chanoine Chabot rend compte de cet ouvrage

C'est l'histoire d'un jeune homme exceptionnel contée par un éducateur émérite. Le héros, François Possenti, né à Assise, en 1838, fils du gouverneur pontifical de cette ville connut les plus brillants succès scolaires et mondains à Spolète, séjour de son adolescence; puis, aussitôt ses études secondaires terminées, en 1885, il alla s'ensevelir dans un noviciat de Passionistes où il mourût sous le nom de Confrère Gabriel, en 1862, âgé de 24 ans. Il fut canonisé en 1920. On devine l'intérêt du récit qui retrace de telles étapes étant donné, sans parler du talent et de la compétence de l'écrivain, le pittoresque exceptionnel du cadre : Assise, Spolète, les Marchés, le Grand Sasso, point culminant de l'Italie intérieure, pour



la géographie ; le gouvernement papal, la révolution, le dévouement filial des rois de Naples, pour l'histoire.

La Compagnie écoute avec plaisir la lecture de quelques passages judicieusement choisis d'où se dégage, en plus du charme littéraire un parfum de spiritualité.

Après la lecture de M. le chanoine Chabot, M. Espérandieu prie ses confrères de bien vouloir se rendre à la Galerie Jules-Salles, où il a fait disposer, sur l'estrade, une lanterne à projections. Sa communication se rapporte à de très nombreuses et fort belles sculptures trouvées, en ces dernières années, pour le plus grand nombre, dans les fondations d'une vieille église à laquelle a succédé la Cathédrale de Bonn, en Rhénanie. Elles pourraient être l'œuvre d'artistes méridionaux formés d'abord par les Grecs, puis par les Gréco-Romains mais apportant, dans l'exercice de leur art, un caractère assez différent de celui de leurs maîtres.

La plupart de ces sculptures sont des autels consacrés à des Matrones, lesquelles, toujours au nombre de trois, dont une paraît occuper une place d'honneur, sont représentées à la partie supérieure des monuments. Au-dessous, on remarque d'autres figures, se rapportant presque toujours à des scènes de sacrifice. Sur les côtés de ces autels sont enfin d'autres personnages chargés d'offrandes.

M. Espérandieu décrit ensuite un soubassement de monument funéraire trouvé près de Trèves, où l'on voit un comptable recevant des sacs de monnaie que lui apportent des paysans, deux hommes jouant aux échecs et un voiturier, sur une grande route.

Puis il fait part à ses confrères de la trouvaille exceptionnelle, et peut-être unique jusqu'à ce jour, d'un



sarcophage de marbre, à l'intérieur duquel une morte s'est fait représenter sur un lit de parade, ayant auprès d'elle des sculptures figurant sa maison et les pièces principales de son mobilier. Cette morte n'a pas voulu se séparer de ce qui, sur la terre, lui avait servi, dans l'espérance qu'elle en trouverait l'emploi au cours de la seconde existence à laquelle croyaient tous les païens.

---



*Séance du 17 Mars 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Costier, vice-président.

Étaient présents : MM. Espérandieu, Delamare, Lavergne, Peyron, Coste, Eloy Vincent, Bauquier, de Loye, Général de Bourgon, Latzarus, Chanoine Bouisson, Favot de Valfons, chanoine Chabot, Bonnet, Igolen, d'Everlange, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. le Président exprime à M. Marcel Fabre les condoléances de la Compagnie à l'occasion du deuil qui vient de le frapper, dans la personne de son frère M. Ernest Fabre, décédé à Bessèges.

Il adresse les félicitations de l'Académie à M. le chanoine Grange, membre correspondant à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur ; à M. l'abbé Bastide, membre correspondant, à l'occasion de son admission à la société des Gens de Lettres.

M. Gérard Lavergne a commenté, d'après un livre récent de M. André Lamandé, les lettres d'amour d'Henri IV, de ce roi, autour duquel s'est faite une miraculeuse unanimité de sympathie, qui dure encore, ce « seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire », les lettres, riches d'expressions pittoresques, de trouvailles heureuses, sont empreintes de verve malicieuse et d'exquise sensibilité.

Il n'est du reste pas étonnant qu'on y retrouve tout Henri IV : rien ne vaut une correspondance amoureuse pour définir l'état d'âme de ses auteurs.

M. Lavergne en trouve une nouvelle preuve dans les



lettres échangées entre Mme du Deffant et le président Hérault, pendant la saison que la marquise a faite à Forges. On se doutait bien que le spirituel et gai président n'y avait pas apporté beaucoup de lui-même : Ses lettres le montrent irréfutablement.

Et tout cela a suggéré à M. Lavergne d'amusantes réflexions sur le petit bout de papier noirci, qui a pris une si grande importance dans notre monde civilisé.

Dans la lettre notre âme se montre souvent toute nue, et cela suffit à expliquer pourquoi on aime tant à la recevoir.

On aime à l'écrire parce qu'elle permet de s'extérioriser par la pensée, partout où on a des affections, des sympathies, des souvenirs, parce qu'on peut y parler abondamment de soi.

Qui écrit ? Surtout les entraînés de la plume, et les femmes, qui le font plus naturellement que les hommes.

Comment écrire ? En exprimant ses sentiments et ses idées dans un ordre naturel, avec leurs nuances vraies, en des termes ni trop recherchés, ni trop vulgaires.

Comment lire une lettre ? En choisissant un instant où on peut lui consacrer toute son attention. Il faut la relire : à chaque lecture nouvelle, on y trouve de nouvelles finesses.

Que faire des vieilles lettres ? Les conserver, mais en prenant des précautions pour qu'elles ne tombent pas sous des yeux indiscrets.

Le lieutenant-colonel Igolen présente à l'Académie un manuscrit intitulé : Avis et Conseils que je donne à mon fils, écrit en 1770, par un gentilhomme — de race —, par un père qui connaît le monde, qui pen-



dant toute sa vie a été au service du roi et a reconnu par une longue expérience les vrais moyens de se soumettre au service — car mon fils sera officier au service du roi — d'une manière agréable et solide.

Marié sur le tard, avec une femme beaucoup plus jeune que lui, ce gentilhomme, dont le fils a huit ans à peine, craint de n'être plus de ce monde quand celui-ci atteindra l'âge d'homme et c'est pourquoi il lui trace dans ce manuscrit un plan de conduite qui lui servira très efficacement pendant tout le cours de sa vie, s'il veut bien le suivre et le méditer.

Ce gentilhomme habite Dinan en Bretagne, mais certains indices semblent indiquer qu'il n'est point de ce pays mais plutôt d'origine méridionale peut-être même languedocienne.

Le manuscrit est divisé en trente chapitres traitant chacun un sujet différent, tous très intéressants et nous montrant la très grande sollicitude de ce père pour son fils unique qu'il craint de ne pouvoir élever jusqu'au bout.

Bien que ce manuscrit soit à lire, M. Igolen, pour ne pas retenir trop longtemps ses confrères, s'est contenté d'en lire les pages les plus frappantes, concernant : l'Honneur, la Santé, le Mariage, l'Etude et ses avantages, de la Manière de se conduire dans le Monde, de la Fréquentation des Dames et des Femmes en général, et renfermant peut-on dire, la fleur de ces conseils, tous aussi judicieux que bien choisis.

---



*Séance du 31 Mars 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Costier, vice-président.

Étaient présents : MM. Delamarre, Lavergne, Peyron, Bauquier, chanoine Bouisson, Latzarus, chanoine Chabot, Fayot, Gendronneau, Igolen, Bonnet, Baillet, d'Everlange, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. Jacobstal-Paul de l'Université de Marburg est élu membre correspondant.

M. Costier donne lecture du rapport financier relatif à l'année 1932 ; ce rapport est approuvé ainsi que les conclusions du trésorier demandant à la Compagnie d'examiner les moyens à prendre pour augmenter le chapitre des recettes. L'examen de la situation financière sera l'objet d'une prochaine séance.

Le Docteur Baillet analyse un ouvrage de M. H. Noel sur « les insectes dans l'ancienne thérapeutique ». C'est ouvrage dont la documentation est à la fois abondante et variée nous montre que l'ancienne Pharmacopée employait pour ses recettes, les insectes les plus divers, mais plus particulièrement la cantharide, la fourmi et l'araignée. Cet usage était parfois rationnel, car beaucoup d'insectes ont des propriétés certaines et la cantharide notamment est encore utilisée de nos jours pour ses propriétés désiccantes. Mais le plus souvent il était fait de ces insectes un usage charlatanesque et l'on demandait à leur action la guérison d'un nombre incalculable de maladies n'ayant entre elles aucun rapport.



On peut se demander si à cet égard la clientèle n'a pas, de nos jours, les mêmes exigences qu'autrefois, quand on voit le succès fait autour de produits ou de procédés qui promettent la guérison « radicale et sans opération » pour toutes les maladies. Aussi M. Noël conclut-il en disant qu'on trouve à la lecture de ces vieilles recettes une leçon de modestie qui n'est pas sans valeur.

M. Bernard Latzarus fait sa communication sur les lectures des nimois au temps de la Restauration. Il s'inspire du catalogue d'un cabinet de lecture, le Cercle littéraire, dont le siège était à la librairie Pouchon, boulevard de la Comédie, en face de l'hôtel du Gard. Ce catalogue date de 1825. Le prix de l'abonnement était de 2 fr. 50 par mois, et vingt francs par an ; le nombre de volumes que l'on pouvait emprunter était de cinq à six chaque mois.

Les romans paraissent avoir été fort demandés. Le catalogue indique en premier lieu les œuvres de Walter Scott, alors objet d'une idôlatrie qui nous surprend aujourd'hui. M. Latzarus fait différentes citations, notamment de Lamartine et de Vigny, qui attestent cette vogue excessive. Il s'efforce d'étudier l'influence du célèbre Ecossais sur le roman historique et souvent régionaliste. Dans l'énumération des romanciers les plus célèbres telle que la donne le prospectus, viennent après Walter Scott, par ordre de mérite, sans doute, Fenimore Cooper, « Américain », Lord Byron, Mme de Genlis, Pigault-Lebrun, Auguste Lafontaine, Mme Hadot, Mme de Montolieu, Lady Morgan, Miss Jane Porter, le vicomte d'Arincourt, miss Edgeworth, Charles Nodier, Mme de Staël, Mme Cottin, Mme de Souza, Anne Radcliffe. La proportion des auteurs féminins est à remar-



quer, ainsi que celle des étrangers, soit Anglais, soit Allemands, issus de réfugiés français. Le romantisme français n'est guère représenté que par Nodier et Lamartine. Dans l'ensemble on en est resté à la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle finissant et de l'empire. Les ouvrages d'histoire, les Mémoires, généralement apocryphes, abondent. Le choix de livres conseillés à la jeunesse comprend surtout des abrégés et des extraits d'auteurs sérieux. Certains détails donnent à penser que la clientèle du cabinet de lecture se recrutait principalement dans la bourgeoisie libérale.

En somme, la moyenne des lectures de nos pères en 1825 n'aurait rien à gagner à une comparaison avec notre temps : les œuvres incolores et médiocres y avaient une grande part; la littérature régionale n'existait pas, et les romans « noirs » faisaient les délices de la société sans valoir mieux que les romans policiers d'aujourd'hui. Soyons pourtant indulgents car le catalogue signale la « notice des travaux de l'Académie du Gard » en cinq volumes in-octavo.

M. Latzarus demande à ses confrères la permission de leur lire un poème de Mme Alice Héliodore, dédié à notre Maison Carrée. Ce poème, plein d'élégance, a paru dans le « Génie Français » qui a pour rédacteur en chef l'excellent poète Emile Vitta, l'auteur de la « Promenade Française ». L'Académie écoute avec intérêt les vers de Mme Alice Héliodore.

---



*Séance du 27 Avril 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Espérandieu, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Reynaud, Portal, Terrin, Bauquier, de Loye, de Bourgon, Latzarus, Fabre, Chanoine Bouisson, Cabanès, Chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, d'Everlange, Roche, Laforêt, membre honoraire, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Gendronneau commence la lecture d'une étude sur Nîmes Pré-Romaine, période Ibéro-Ligure.

Après avoir rappelé quelques-unes des versions qui ont cours sur les origines de Nîmes, il expose, qu'aux temps préhistoriques le pays fut occupé par des populations innomées, que l'on désigne par les termes génériques de paléolithiques, ou hommes de la pierre taillée, et de néolithiques ou hommes de la pierre polie; puis, qu'à l'âge du bronze, qui succéda à la pierre polie, on vit apparaître un peuple nouveau, les Ligures, sur les origines et la répartition desquels on a beaucoup discuté.

M. Gendronneau cite un certain nombre des opinions émises et termine en annonçant que, demain, lorsqu'on abordera le problème particulier de l'occupation du Bas-Languedoc, de nouveaux désaccords s'ajouteront à ceux révélés déjà... pour la plus grande clarté du sujet.

M. Espérandieu invite en ces termes M. le Premier Président Roche à prendre séance :

Monsieur le Premier Président,

J'exprime très sincèrement le regret que des causes



diverses, mon éloignement en premier lieu à l'occasion d'un deuil, le souci de votre santé depuis mon retour, enfin le congé de Pâques, aient retardé l'accomplissement de la cérémonie de ce soir. Du moins avons-nous la joie de vous voir tout à fait rétabli, et de vous en féliciter de tout cœur.

Monsieur l'Académie de Nîmes qui est heureuse de vous recevoir et de vous souhaiter la bienvenue, n'accueille, cela va sans dire, que des personnes particulièrement recommandables par leur condition sociale ou par leurs écrits.

Votre admission était donc toute naturelle. Le haut rang que vous avez occupé dans la Magistrature, l'honorariat de Premier Président de la Cour d'Alger que vous avez dirigée pendant dix ans, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention de vos Amis, sur l'excellence de vos titres à compter parmi nous.

De fait, vous avez été élu à l'unanimité. Mais si quelque écho de cette heureuse fortune est arrivé jusqu'à vous, gardez-vous de croire cependant que l'Académie n'a pas eu l'embarras de choisir. Ce serait faire erreur sur l'attrait qu'elle exerce et le discernement de ses membres ; ce serait aussi l'amoindrissement de vos mérites.

Vous aurez l'occasion d'apprécier l'urbanité de vos confrères.

Elle se manifeste, dans ce local, de façon spéciale, sinon peut-être en vertu des prescriptions d'un règlement, du moins par une habitude séculaire.

Seule, sans doute de toutes les Sociétés savantes de France, l'Académie de Nîmes ne procède pas à son recrutement par un choix fait par tous ses membres.



Elle a la singularité d'être partagée en trois groupes, numériquement égaux, et de laisser au groupe auquel appartenait le disparu de soin de désigner son successeur. Celui-ci est accepté par les deux autres groupes, et c'est ainsi que s'explique l'unanimité dont je parlais tout à l'heure.

Je ne suis pas sûr que cette coutume n'est pas vieilli.

On a dû vous faire connaître la devise de l'Académie de Nîmes. Si notre Association s'y conformait rigoureusement, elle opèrerait d'autre manière ; mais, à tout prendre, sa façon de procéder, déjà louable par la bonne confraternité qui en résulte, a aussi l'avantage de ménager l'amour-propre des concurrents évincés.

Mes Chers Confrères,

Cette digression, dont je m'excuse, nous éloigne du principal objet de la séance. La bienvenue que j'ai souhaitée, en votre nom à notre confrère, M. le Premier Président Gustave Roche, n'a pas besoin cependant d'être longuement commentée. Que pourrais-je dire, d'ailleurs, que vous ne sachiez déjà ? Je ne suis pas assez au courant des mérites littéraires de M. Roche pour en parler convenablement.

Le temps n'est plus où les Premiers Présidents avaient assez de loisirs pour écrire des romans qu'ils signaient d'un pseudonyme. Les magistrats de notre époque sont assez accablés par les devoirs de leur charge, pour qu'ils ne puissent pas se livrer à d'autres travaux.

Nous savons, Monsieur le Premier Président, les soins que vous avez apportés à l'accomplissement de ces devoirs. Les souvenirs de votre passage à Valence même, d'où vous êtes originaire et où votre Père a exercé les



fonctions de Président du Tribunal — à Briançon, à Gap, à Montélimar, à Lyon, partout où les hasards de votre carrière vous ont conduit, attestent la noblesse de votre caractère et le respect qu'il inspirait aux habitants.

Votre départ, rendu chaque fois nécessaire par un avancement mérité, occasionna toujours des regrets et naguère encore, lorsque vous avez dû quitter l'Algérie, voici en quels termes s'exprimaient un procureur général, un président de Chambre et votre successeur :

Après avoir rappelé votre vive intelligence, votre facilité d'Assimilation, votre haute conscience professionnelle, votre souci de l'équité et de la justice, le charme qui se dégage de vos conversations, M. le Procureur général indiquait que votre éloignement n'aurait pas de prise sur les cœurs.

M. le Président de Chambre regrettait vivement qu'une loi inexorable, fixant le terme fatal des destinées judiciaires, vous eut atteint en pleine vigueur physique et intellectuelle.

Votre successeur, qui vous connaissait mieux encore que les deux magistrats dont je viens d'indiquer les hauts grades, disait textuellement :

« Homme de labeur et de devoir, M. le Premier  
« Président Roche joint à la science du droit et à  
« la culture littéraire, qui n'est plus hélas, comme  
« autrefois, l'apanage de certaines élites, une fermeté  
« de caractère et une rigidité de principes qui ont fait  
« de lui un grand chef ».

Ces appréciations sont un bel éloge de l'homme public. Dois-je dire que vos qualités privées, autant que je puisse les connaître, ne sont pas moins appréciées par vos amis de Nîmes.



Ils vantent la finesse de votre esprit, la variété de votre culture, l'originalité de vos aperçus et se félicitent que tant de qualités, réservées jusqu'ici, à des cercles trop restreints, puissent trouver, chez nous, leur plein épanouissement.

Je sais que vous lisez beaucoup, en prenant des notes, pour mieux retenir. Je n'ignore pas que votre conversation est toujours instructive et pleine d'intérêt.

L'Académie de Nîmes, qui recueillera les fruits de votre expérience des hommes et des choses, sera particulièrement favorisée.

Un mariage, auquel nous souhaitons de longs et heureux jours, a fait de votre personnalité un de nos concitoyens.

Le ciel de Nîmes n'est sans doute pas moins pur que celui d'Alger. Puisse-t-il inciter votre activité à l'accomplissement de travaux qui nous charmeront, mais ne nous surprendront pas.

M. Roche répond ainsi :

Messieurs,

Les remerciements les plus sincères sont d'ordinaire les plus simples. Aussi m'excuserez-vous si je ne cherche aucun tour *ingénieux* pour vous exprimer les miens.

En prenant place parmi vous, j'obtiens un honneur que je ne mérite guère et auquel je ne m'attendais pas. Le peu qu'on a retenu lorsqu'on a beaucoup oublié, voilà surtout ce que je sais. Je n'ai rien écrit et toutes les éruditions que vous cultivez me manquent. Mais j'ai une longue habitude d'écouter. Vous avez composé votre Compagnie avec un soin prudent et subtil. On y compte des prêtres, des soldats, des artistes, des lit-



térateurs, des médecins, des avocats, des musiciens, des poètes, des peintres, des historiens, des professeurs, des archéologues, si bien qu'on y peut tout apprendre et de la plus agréable façon. Ma bonne volonté vous est acquise.

Mais c'est surtout la bienveillante indulgence dont vous m'avez honoré qui me rassure. Je suis très reconnaissant à ceux d'entre vous qui ont songé à moi et les compliments de votre Président me remplissent de confusion.

Messieurs, il est bien difficile de parler de mon prédécesseur, sans remonter jusqu'au premier Bigot, le véritable créateur de la fable patoise. Le charmant génie de l'aîné a éveillé, orienté, guidé le talent du second.

J'emploierai quelquefois le mot « patois ». Ayant appris qu'il était déconsidéré, j'en ai cherché un autre, je n'en ai pas trouvé. « Dialecte », « idiome », de formation savante, m'ont déplu. *Magis doctores non sunt magis sapientes*, ai-je pensé, et je me suis adressé à un de ces paysans pour lesquels Bigot a fait des fables : il m'a assuré que le poète avait écrit en « patois ». Il ne faut pas être plus royaliste que le Roi. J'ai conservé le mot « patois », il est au surplus d'une bonne noblesse, puisqu'il descend de patria. En tous cas, soyez persuadés que je ne lui attribue *in petto* aucune signification péjorative.

Mais je reviens à mes moutons.

Toutes les fables, les anciennes et les nouvelles, évoquent invinciblement le souvenir de celles de La Fontaine. Il semble que ce grand poète ait épuisé le genre. Cependant la Tragédie et le Drame ne sont point devenus inaccessibles après Shakespeare et Racine



les Caractères après La Bruyère, les Maximes après La Rochefoucauld, la Comédie après Molière. Pourquoi ne plus faire de fables après La Fontaine ? N'a-t-il pas lui même refait Le Rat et le Lion de Marot ? Rappelez-vous dans Marot le rat abordant le lion, qui vient de le sauver :

« Puis mit en terre un genou gentiment,  
« Et en otant son bonnet de sa tête,  
« A Mercié mille fois la grand bête ».

Cela est plus joli que tout et n'a pas découragé La Fontaine.

Quoiqu'il en soit, le premier Bigot a tenté l'aventure, Mais il s'est émancipé hardiment, et de celà, je vous demande la permission de dire quelques mots.

La Fontaine avait dédié ses fables au Dauphin, à Mme de Montespan, au duc du Maine, au duc de Bourgogne. Il avait entrepris de révéler les animaux et les paysans aux nobles dames et aux grands seigneurs qui ne les communiquaient guère. Il fréquentait chez Fouquet, chez Mme de la Sablière; il était l'ami de Racine, de Boileau, de Molière. Il devait à la Cour à la Ville quelques égards; et malgré sa spontanéité un peu bohème, il n'a retenu de ses personnages, bêtes et gens, que les traits que la bonne compagnie pouvait goûter. Ces précautions l'ont mis à quelque distance du fermier du bûcheron, du renard, du loup, de l'ours, du coq, de la tortue, de nos basses cours et de nos bois. Un peu de réserve lui était imposée; autrement il eut choqué et n'eut pas été compris.

Bigot, si vous me permettez d'emprunter à V. Hugo, une image un peu ridicule et qui ne cesse pas de l'être à coup sûr, quand il s'agit de notre poète, si simple,



si peu prétentieux, Bigot a « bondi hors du cercle et brisé le compas ».

Le paysan cévenol au XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas celui de l'Île de France, de la Beauce, de la Pologne, au XVII<sup>e</sup>. Son sang est plus chaud; la Révolution l'a enhardi et dégourdi. Or c'est pour lui que Bigot a écrit. Conteur et auditeurs sont de même souche, de même langue. Bigot non seulement a écrit en patois, mais il a pensé en patois. Et c'est là qu'est la dominante de son art et sa convenance aux sujets qu'il a choisis. Ses idées, ses mémoires éclosent dans ce dialecte issu de notre vieille langue d'Oc, si franc, si savoureux, si gaulois. En prenant la forme écrite et rimée, elles ne perdent rien de leur verdeur de leur vivacité native. Si nos confrères musiciens ne devaient pas froncer les sourcils, je dirais que chez lui le chant devient chanson, qu'il passe de la flûte au fifre et parfois du fifre au flageolet.

Le plus souvent les animaux sont des rachalans, des tafataires : ils n'ont pas la peste, mais la colique ; la cigogne au long bec est sage femme ; le renard affamé lâche les bretelles d'un cran pour faire place au diner ; la tortue ne prend pas quelques grains d'élébore mais de l'huile de ricin ; elle a des rancunes politiques et déteste les ballons « coum ès pas possible », depuis que Gambetta « y avié monta dédin ».

Transformations de même sorte si Bigot met en scène les choses, arbres, arbustes ou bourrasque, ou tempête.

Le chêne de La Fontaine est un baron féodal et hautain. C'est une race que le rachalan a un peu oubliée : Ces vieilles « ont cessé au sommet de nos « tours ». Mais il est une espèce qu'il connaît bien et qu'il n'aime guère. C'est le gros propriétaire ventru



et vaniteux, encombrant, fier de sa carrure, de son argent, portant breloques sur la panse :

Le Chêne de Bigot.

Quand le baron tombe, La Fontaine, empruntant à Virgile, lui fait en deux vers d'épopée de magnifiques funérailles :

« Il fait si bien qu'il déracine  
« Celui de qui la tête au ciel était voisine  
« Et dont les pieds touchaient à l'Empire des Morts ».

Mais cela c'est pour Mgr le Dauphin. Pour le rachalan, il en va autrement. Le vent souffle, charge sur le chêne, comme le paysan tire sur la corde. Ai ! Hisso ! et lorsque le gros homme s'écroule : « Pataflan ! »

Ce n'est plus le chevalier bardé de fer gisant dans la poussière, c'est la faillite « Et cela te fait voir que l'argent change de poche bien souvent ».

Tant y a que dans ces animaux qui lui sont familiers, parce qu'il les élève et les nourrit, parce qu'il les pourchasse et les prend au piège, que dans ces arbres qu'il a plantés ou ébranchés, qu'il a vu grandir et mourir, le paysan cévenol retrouve son voisin, son maître, son concurrent, son associé, sa femme, voire sa « mie ».

Et tous, ils sont si ressemblants que chaque trait le fait rire, que chaque moralité lui rappelle quelque mésaventure et lui donne une leçon de choses.

Bigot, pour être plus à l'aise, a renoncé aux courts récits, laconiques et mordants, taillés en facettes vives comme des gemmes précieuses. Ses fables sont de petites histoires, où scintillent les plaisanteries les plus comiques. Et il bavarde avec tant d'abandon, de laisser



aller, si bonnement, qu'on croit l'entendre, assis sous la tonnelle d'un cabaret, sur le banc d'un mazet, au bout d'un sillon. Quand on le lit, on oublie qu'il a écrit : il parle, presque point de rhétorique, de littérature, il a mieux que ces artifices. J'imagine que pour réciter ses petits chefs d'œuvre dans le ton de fable quotidienne, la difficulté est moins grande que pour les fables de La Fontaine, où les meilleurs diseurs ne réussissent jamais sans quelque affectation.

Ainsi Bigot est devenu original, primesautier, à telles enseignes que les fables de La Fontaine n'effacent pas les siennes : elles conservent toute leur fraîcheur, tout leur relief, ce charme familier et agreste qui les baigne, si j'ose dire, dans l'atmosphère locale. Son languedocien va, comme dit Montaigne du Gascon, où le Français ne peut aller et donne du piquant à la sauce. Il rit librement ou sous cape, l'auditeur rit de tout son cœur. Il n'y a jamais entre eux le plus léger contre sens, le plus mince malentendu.

Quant au lecteur de langue française, son plaisir est un peu différent. Songez un instant à celui que vous éprouvez, lorsque vous surprenez sur les lèvres de l'un de vos enfants une de ces réflexions que vous ont dictées à vous mêmes, lentement, le bon sens de l'expérience. Quelle promptitude, quelle vivacité, quelle nouveauté dans ce premier jet ! Le plaisir au lecteur de langue française est en quelque façon celui-là. Puis notre français laborieusement composé souvent abstrait même un peu fabriqué, est devenu malhabile à traduire quelques nuances, où il faut de la candeur sans niaiserie, de la bonhomie sans badauderie, de la familiarité sans grossièreté. Certaines expressions patoises n'ont pas d'équivalents en français : elles s'y ternissent, s'y émous-



sent. Le patois exprime bien plus aisément, les affinités qui se forment entre les habitants des champs et ceux des taillis sauvages et des bois. Et Bigot a su en tirer un si bon parti que parfois on croit entendre encore l'animal alors que c'est l'homme qui parle: Chas-sés-croisés inattendus, petits avatars rapides et charmants, qui donnent au dialogue, aux reparties une vivacité du plus joli comique.

Sans comparer davantage, je crois que, dans les tranchées, les poilus Nimois, ont parfois pour se ragail-ler récité les fables de Bigot.

Mon prédécesseur, votre regretté confrère, n'est lui-même ni sorti de la garrigue, ni du mazet. Son œuvre est cependant moins importante. Je n'ai découvert de lui que quelques fables dans les mémoires annuels de votre Académie. A son tour il a écrit pour le paysan nimois, lui a pris ses mots familiers, ses réflexions habituelles, sa bonne humeur gouailleuse... Oserai-je dire que sa verve est moins légère, moins variée, que le mot de la fin est moins piquant? Cependant il est abondant en sagesse bienfaisante. Il a enseigné et sait que tous les enfants ne sont pas sur les bancs de l'école.

Chacun, bêtes et gens, éloigne ce qui lui déplaît, rapproche ce qu'il désire; et c'est *Le chat et la lunette*, le chat qui regarde le garde champêtre par le gros bout et le lapin par le petit bout.

Dans *Lou gal et l'auco* il raille sans ménagement le mariage de Georges Dandin, fréquente mésaventure, quelquefois lamentable, presque toujours ridicule. Monsieur de P....., on ne tousse pas ainsi dans la bonne compagnie; Monsieur de B....., on ne se mouche pas ainsi, si ce n'est dans les corps de garde. Et Monsieur



de B... exaspéré, prit la fuite et se sauva jusqu'à Chambéry, afin de pouvoir tousser et se moucher à sa guise... Un jeune coq amoureux voulut éprouver une demoiselle, et il éprouva une oie. Cela arrive quelquefois. Ce furent des querelles à tout-propos. Quand « lou gal et l'auco se furent bien poutounés, lou gal chanta. Comme il sonna la charge, il sonnait la victoire. C'est la coutume de ces messieurs. Mais « l'auco » n'aime pas la musique, au moins celle de son mari. « Taisé té, crie « l'auco », n'as-tu pas honte « de canta coum aco ? » Est-ce que en besognant, je fais autant de bruit que toi avec ton cocorico ? Que voulez-vous, chacun à sa manière ! Les réprimandes, puis les injures pleuvent. Boun Dieu ! dit M. de Boigru, pardon, dit lou gal, quello chapardo ! Lève toi de devant, crie l'oie, va-nu-pieds, Cassibraïo, vaït-en, Mandreen !

Aimable enfant ! Une petite poule eut été bien plus gentille ! Il est vrai que depuis... Rome alors estimait leur vertu.

M. Bigot ne fut ni militariste, ni cocardier. Mais la tristesse du vieux Cheval d'arme, condamné à faire tourner la meule du moulin, l'émeut. On songe à ces chevaux réformés après Waterloo, qui hennissaient en entendant les trompettes de cavalerie et qui, sur les boulevards de Paris, se vengeaient des petits maîtres qui les montaient, en les entraînant dans les escadrons.

M. Bigot a dans vos séances rendu compte de plusieurs ouvrages. Il a étudié, glorifié les œuvres en prose de Mistral et s'est incliné devant le maître. Il avait l'âme généreuse ; l'annexion de la Bosnie l'a indigné. Il a souhaité que l'Europe sortit de sa veulerie. Elle n'en est, hélas ! que trop sortie.

*Sed paulo minora canamus.* Les petites besognes ne



lui répugnaient pas. Il vénérât les livres, ces compagnons de vos travaux, ces collaborateurs dont la complaisance est inépuisable, ces amis des vieilles gens qui consolent du discrédit où sombrent les redites de l'expérience. Il pensait sans doute que les livres ennoblissent les soins que réclament leur conservation, et il a rangé pieusement en bon ordre quelques uns des vôtres. Que de traits délicieux m'ont échappé ! Excusez-moi de croire que sans cette ignorance du languedocien j'aurais parlé moins médiocrement des charmants poètes. Mais j'aime à penser que tout ce que j'ai du laisser sombrer de peur de le gâter, vous l'aurez relevé et qu'à travers mes maladresses vous aurez entendu les belles et gailardes sonorités du dialecte cher aux cœurs nimois.

---



*Séance du 12 Mai 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Costier, Vice-président.

Étaient présents : MM. Delamare, Peyron, Espérandieu, Portal Terrin, Bauquier, Fabre, Cabanès, Latzarus, chanoine Chabot, de Bourgon, Fayot, chanoine Lepage, Igolen, Bouzanquet, Gendronneau, Bonnet, Baillet, Roche, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Portal, au nom de la Commission, présente un rapport sur l'attribution du Prix dit de la Ville de Nîmes pour les années 1931 et 1932. Après avoir rendu hommage aux ouvrages présentés, il propose de désigner à M. le Maire les ouvrages suivants : Pour 1931 « La Vision sereine de Mlle Eva Ramie Brousseau ;

Pour 1932 : « Histoire du Château des Arènes de M. Mazauric » présentée par sa fille Mme Chamson-Mazauric.

M. Latzarus demande qu'il soit statué par deux votes distincts.

La proposition de la Commission pour l'année 1931 est mise aux voix et adoptée.

En ce qui concerne l'année 1932 M. Latzarus fait observer que l'ouvrage retenu par la Commission est en cours de publication dans une revue. Il se demande si indirectement le prix de la Ville de Nîmes n'ira pas à cette publication ; de plus, l'auteur étant décédé le prix ne récompensera pas l'auteur comme semble le désigner le règlement. Il se prononce en ce qui le concerne par l'ouvrage de M. le Chanoine Aigon : Histoire de Nîmes. Plusieurs membres de la Compagnie, expriment



le désir, que pour l'avenir le règlement soit complété et règle le cas où l'ouvrage retenu sera un ouvrage posthume. M. le rapporteur répond à ces diverses observations. Il rend hommage aux mérites de l'ouvrage de M. le chanoine Aigon et suggère que l'Académie pourrait le retenir pour un autre prix.

La Compagnie décide de désigner à M. le Maire l'ouvrage de M. Mazauric en spécifiant que le prix devra être attribué à la mémoire de M. Mazauric. Il est ensuite procédé à l'examen de la situation financière. M. Costier expose que depuis quelques années il est impossible avec 14.000 fr. de recettes d'équilibrer le budget. Il y a des mesures indispensables à prendre. Il propose d'augmenter les cotisations et de les porter à 100 fr. pour les membres résidants, sans diminution pour les jetons de présence ; 60 fr. pour les membres non résidents ; 30 fr. pour les membres correspondants.

M. Bauquier demande le maintien du jeton de présence au nom d'une longue tradition. Il ne pense pas qu'il soit utile de rompre cette tradition pour un profit infime. Il se prononce contre l'augmentation de la cotisation pour former un fond de réserve ; l'augmentation des membres de toutes catégories. Le nombre des membres résidants pourraient être porté à 39.

Sur la proposition de M. Portal, la suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

---



*Séance du 26 Mai 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. Costier, vice-président.

Étaient présents MM. Delamare, Peyron, Portal, Espérandieu, Bauquier, de Loye, chanoine Lafage, général Neyral de Bourgon, Latzarus, chanoine Chabot, Fayot, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Roche, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Costier, au nom de la Compagnie exprime à M. Peyron les condoléances que lui adressent ses confrères à l'occasion du deuil qui vient de le frapper.

Après avoir remercié l'Académie M. Peyron donne lecture d'une étude intitulée « A travers nos vieilles archives communales ».

Dans la première partie de son travail il a sommairement rappelé les origines de notre ville, montré ses splendeurs et sa puissance de rayonnement pendant les deux premiers siècles de notre ère. A ce propos, il a parlé des tableaux élégants que M. Ferdinand Pertus a offerts à notre cité, notamment celui intitulé « Colonia Nemausensis », qui ornent une des salles de notre Hôtel-de-Ville.

Il énumère les concessions que les Bernard-Aton et les comtes de Toulouse accordèrent aux habitants de Nîmes. Analysant la réforme municipale édictée par l'organisation égalitaire de notre représentation locale et l'introduction des classes laborieuses dans la direction de la Cité.

Il a ensuite précisé les résidences successives de ce



que nous appellerions nos conseils municipaux. Le consulat se tint d'abord à la Maison-Carrée ; puis, dans un immeuble situé près de la tour de l'Horloge (à l'Isle de la Colonne) ; enfin dans l'ancienne Trésorerie.

Dans un seconde partie le conférencier a jeté un regard rapide sur la vie politique et sociale de Nîmes, sous les rois du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Parmi les faits tirés de nos archives il a rappelé le testament, de 1484, de Pierre Radulphi, bachelier ès-lois, qui a créé l'avocaterie des pauvres laquelle fonctionne encore ; il a montré nos consuls jaloux de leurs privilèges et ne craignant pas plus d'assigner le procureur du roi devant la Cour du Sénéchal que d'interjeter appel d'une ordonnance de ce même Sénéchal devant le Parlement de Béziers.

Les rois à cette époque n'hésitaient pas à mettre en prison les consuls et le clavaire (receveur municipal) lui-même, quand la rentrée des impôts était tardive et jusqu'à paiement total par les contribuables.

Louis XI interdit la chasse aux non-nobles. Les temps sont changés ! La préfecture du Gard a délivré cette année, trente mille permis de chasse.

Les Nimois ressentirent les effets de la Guerre de Cent ans, tous les habitants durent participer à la défense de la ville ce qui représentait mille combattants.

En 1390, le commissaire royal enjoignit aux habitants de Nîmes de tous états de payer une lourde contribution « pour débarrasser le territoire des Anglais ».

Nos archives signalent le passage du prince espagnol Henri de Transtamare, que Duguesclin allait établir sur le trône de Castille, pour nous délivrer des bandes appelées Grandes Compagnies qui dévastèrent le pays.



Les familles juives, pour faire enterrer un des leurs au Puech-Jesiou (futur Mont-Duplan), devaient payer, chaque fois à l'abbé de Saint-Baudile 9 livres tournois ou une livre de poivre.

Edgard Quinet a écrit : « La peste vient de la guerre ». La peste était alors presque en permanence. Des gardes étaient placés aux portes de Nîmes pour empêcher les pestiférés d'entrer ; et ceux de ces malades qu'on ne pouvait pas expulser on les logeait sous des tentes.

A cette époque et jusqu'en 1838, on a exposé des enfants à la porte des hospices, où ils étaient recueillis. Un de nos anciens députés, M. Delon Soubeiran, était partisan de cet antique usage. « Cela diminuerait le nombre des infanticides », disait-il. Son idée n'était pas utopique puisqu'une circulaire ministérielle d'août 1871 permet aux conseils généraux d'autoriser le rétablissement des tours dans leur département respectif.

La vie n'était pourtant pas toujours morose à cette époque troublée. Dans les comptes des clavaires on trouve par exemple le menu d'un repas que s'offrirent en 1486, nos Consuls et les officiers royaux à l'occasion du Carême Prenant. Ce menu fut abondant et varié. Il n'y manqua que la brandade.

M. Peyron conclut comme suit :

L'histoire de Nîmes au Moyen-Age dont nous venons d'esquisser quelques traits, nous montre nos ancêtres jaloux de leurs libertés communales, de leurs coutumes séculaires, de leur indépendance civique et, ajoutons, amoureux de l'égalité.

« Cet amour était tel, écrit un auteur, que les consuls, — y compris les nobles, — étaient obligés de se vêtir de même costume et d'une étoffe de même couleur. »



La ville de Nîmes peut être fière de son passé lointain.

M. le Commandant Espérandieu donne le compte rendu de la sixième partie des « Dix ans de Souvenirs » (1914-1924) de M. le Général Nayral de Bourgon. Ce nouveau et beau volume a pour titre : « Les fruits de la victoire ». Les premières pages nous transportent en 1919 à Paris ; puis quelques mois après à Nîmes. En mars le Général est reçu par le Maréchal Foch qui le charge du commandement des troupes de Macédoine. Outre le commandement d'un effectif qui comprenait 70.000 rationnaires, le Général était chargé de liquider les stocks de l'Armée d'Orient. Il avait, de plus un rôle diplomatique à jouer. Mais l'auteur de ces Souvenirs ne se contente pas de retracer les événements militaires ; il rapporte aussi des faits politiques qui ont tout le mérite de la nouveauté événements d'Albanie, installation surveillée de Mackensen, etc...

Le général fut investi pendant quelques temps du haut commandement à Constantinople. Ce volume qui se termine à la date du 4 Avril 1920 est du plus haut intérêt et il faut remercier le Général de Bourgon d'avoir publié de tels « Souvenirs ».

Il est ensuite procédé à l'examen de la situation financière, M. Costier en fait l'exposé et M. Portal présente un projet en vue de l'augmentation des recettes et de compression des dépenses. La Compagnie, appelée à se prononcer sur le jeton de présence : en décide le maintien, elle renvoie, pour le surplus, les projets Bauquier et Portal, à la commission des finances qui, prochainement, présentera un nouveau rapport. M. Latzarus présente une demande de la « Tour Magno » tendant



à obtenir, à titre de prix, pour le concours des jeux floraux scolaires qu'elle organise, un volume des Mémoires. La Compagnie décide que 3 volumes seront offerts à ce titre à la « Tour Magno ».

---



*Séance du 9 Juin 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Costier, vice président.

Étaient présents MM. Espérandieu, Delamare, Reynaud, Bauquier, Terrin, Général de Bourgon, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, d'Everlange, Roche, Laforêt, membre honoraire, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie décide d'attribuer le prix Jules Salles, pour l'année 1933 à M. le chanoine Aigon pour son ouvrage : « Nîmes, son histoire, ses monuments ».

M. le Secrétaire donne connaissance d'une lettre de M. Rageot, Président de la Société des Gens de Lettres au sujet du club des écrivains français. Il lit une lettre de M. le Maire de Nîmes en réponse à celle qui lui avait été adressée pour lui faire connaître la décision de la Compagnie en ce qui concerne le Prix de la Ville de Nîmes.

Il dépose sur le bureau : un volume de M. Henri Mazel : Théâtre t. I et un ouvrage intitulé « Un Voyage en A.O.F. MM. Latzarus et Roche veulent bien se charger d'en donner, ultérieurement, le compte-rendu.

M. Espérandieu fait une causerie qui a pour titre « La Villa des Mystères à Pompéï ».

Cette villa, découverte depuis un certain nombre d'années, n'est pas encore ouverte aux visiteurs. Seuls, quelques rares privilégiés y sont admis. M. Espérandieu y a été conduit par le Directeur des fouilles, M. Della Corte ; il en a rapporté une magnifique collection



de photographies, qui, tout à l'heure, passeront, en projections coloriées, sous les yeux des membres de la Compagnie. Cette villa est, en effet, d'un intérêt exceptionnel par les peintures qui la décorent. On remarque la finesse extraordinaire des personnages qui sont de grandeur naturelle. Le sujet se rapporte aux mystères de Dionysos. Le mystère, forme spéciale de la religion païenne comprenait une série de cérémonies magiques qui ne devaient être connues que des participants. L'initié devenait un individu différent des autres et s'enrôlait ainsi dans une société secrète. Après avoir étudié les deux courants religieux des temps anciens et retracé l'histoire du mystère, M. Espérandieu parle du plus célèbre qui fut l'Orphisme. Il s'agissait de revivre la vie de Dionysos grec, devenu le Bacchus romain.

Dionysus, tué par les Titans et dévoré par lui, eût son cœur absorbé par Jupiter. Ainsi naquit le second Dionysos. Les Titans furent réduits en cendres. De leur poussière naquit le genre humain. Le mystère consistait à réaliser ce mythe. De quelle manière ? Le secret n'en fut jamais divulgué. Il a fallu la Villa des Mystères pour qu'un coin du voile soit soulevé. Les peintures se développent sur les quatre côtés d'une salle de 6 ou 7 mètres. C'est l'histoire d'une jeune femme

M. Espérandieu commente en quelques mots les différentes scènes projetées en couleurs et qui retracent les détails de l'initiation : préparation, lectures symboliques, agape, représentation de Bacchus transformé en chevreau, dévoilement de l'avenir, différentes épreuves auxquelles est soumise celle qui aspire à devenir Bacchante.

Cette villa est une des plus belles. M. Della Corte pense qu'elle appartenait à l'empereur Auguste. Il l'établit par des graffites récemment découverts. Le nom de Musa,



médecin d'Auguste, s'y retrouve plusieurs fois, de plus une statue de Livie a été trouvée dans la Villa et le directeur des fouilles vient d'écrire un livre qui va paraître incessamment sur la Villa des Mystères.

M. Espérandieu pense qu'il serait curieux qu'Auguste qui proscrivit les bacchanales avec rigueur, ait eu à Pompéï une demeure où étaient peints les mystères de l'Orphisme.

---



*Séance du 30 Juin 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. Costier, vice-président.

Etaient présents : MM. Delamare, Portal, Latzarus, chanoine Chabot, chanoine Bouisson, Général de Bourgon, Gendronneau, de Valfons, Igolen, Bonnet, d'Everlange, Roche, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'examen de la situation financière. M. Costier fait un exposé des recettes et des dépenses annuelles et conclut en constatant un déficit qui se chiffre par 4.000 fr. Il est donc nécessaire et urgent de prendre des mesures. M. Portal, fait connaître l'avis de la Commission. La Commission a pensé qu'il était difficile d'élever le chiffre des cotisations : elle pense pouvoir combler le déficit en diminuant les prix d'impression des mémoires et des bulletins. Elle propose deux moyens : mettre les imprimeurs en concurrence pour obtenir les meilleurs prix et consacrer quelques pages à une publicité bien choisie. Ces conclusions sont adoptées.

La Compagnie décide le maintien du jeton de présence.

M. Portal dépose sur le bureau une poésie manuscrite de Reboul, encadrée, et une médaille commémorative. Cette pièce avait été offerte par Reboul à M. Pelon, premier président. Elle est intitulée : Chant du Marin. M. Pelon l'ayant transmise à son neveu M. Aurous, Ingénieur Général de la Marine et ce dernier a chargé M. Cluzel du Plan d'en faire hommage à l'Académie de Nîmes. L'Académie adresse à M. Aurous, ainsi qu'à MM. Cluzel du Plan et Portal ses vifs remerciements. Elle décerne à M. Aurous une médaille d'Argent qui lui sera remise à la prochaine séance Publique.



*Séance du 13 Octobre 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Bauquier ancien président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Portal, Terrin, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, de Valfons, chanoine Lepage, Gendronneau, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Laforêt, membre honoraire, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président en déclarant ouverte cette séance de rentrée prononce quelques paroles à la mémoire de M. le chanoine François Durand, qui fut tour à tour, membre actif et membre honoraire et dont la Compagnie a déploré la perte au cours des vacances. M. le Commandant Espérandieu se propose de parler plus longuement de ce confrère regretté.

M. Bauquier rappelle simplement que M. le chanoine Durand fut un maître en archéologie locale.

M. Bauquier lit ensuite une communication de M. l'abbé Bayol, sur les fouilles récentes de la rue Ste-Perpétue.

L'Académie vote une somme de 200 francs pour la souscription du Comité Boissier-Darboux.

M. le secrétaire perpétuel donne connaissance d'une lettre par laquelle M. Coste, membre résidant, fait connaître sa décision de quitter la ville et se voit, à son très grand regret, dans l'obligation de donner sa démission. La Compagnie déplore unanimement le départ de M. Coste, ancien président, dont les qualités d'esprit et la haute valeur étaient justement appréciées par tous ses confrères. Nos regrets sont atténués par



le fait que M. Coste continue à appartenir à l'Académie, en qualité de membre non résidant.

L'Académie entend le rapport de M. le Chanoine Chabot sur l'histoire de Lédignan par M. l'Abbé Pierre Béraud, curé de cette paroisse, travail très fouillé qui témoigne de recherches patientes, consciencieusement présentées et d'une bonne culture générale. L'auteur ayant écrit « con amore » l'histoire d'un pays d'adoption auquel on le sent profondément attaché et dans le dessein d'être agréable à ses « ouailles » et à tous les habitants du terroir, n'a rien négligé pour donner de l'intérêt à son ouvrage, ni les anecdotes, ni les énumérations de noms de personnes et de lieux. Ce labeur d'un pasteur d'âmes utilisant de façon si intelligente et si apostolique ses loisirs mérite les félicitations et les encouragements qui lui sont décernés par la Compagnie.

M. le Chanoine Bouisson donne la suite de son étude sur les diverses manières dont on pouvait devenir grand propriétaire foncier à l'époque gallo-romaine en essayant de reconstituer les réflexions du plus riche possesseur de la Narbonnaise Tonance Ferréol au moment où la dissolution de l'empire d'Occident menaçait de lui enlever son titre de dernier préfet des Gaules.

A trente cinq ans, Tonance est choisi par Valentinien III pour gouverner en son nom les Gaules, c'est-à-dire la Grande Bretagne, la Gaule proprement dite et l'Espagne, avec le titre de Préfet du Prétoire. Il exerce cette fonction pendant vingt-six années. Il voit sa préfecture réduite par le soulèvement des Bretons d'Angleterre, qui profitent du rappel des légions par Stilicon, ministre Vandale de l'empereur Honorius.

Bientôt, il n'y eut plus aucun soldat romain dans la



Gaule et dans l'Espagne. Les Barbares en profitent pour saccager et détruire presque toutes les villes de ces deux pays. Ceux d'entre eux qui ont ressenti le charme de notre pays s'y établissent avec l'intention ferme de d'y demeurer.

Aélius, ancien Préfet des Gaules, devenu maître des milices et Tonance, préfet actuel, se concertent. Ils sont assurés du dévouement des barbares établis dans la Gaule. Ils leur demandent de s'unir pour la défense de ce pays contre les hordes hunniques qui vont venir le ravager. Attila pénètre en effet dans la Gaule avec six cent mille guerriers, suivi de la foule des femmes, des enfants et des non-combattants. Aélius envoie ses messagers partout, appelant les Francs, les Burgondes, les Wisigoths, les Bretons et les Alains. En bon stratège, il laisse Attila pénétrer sur le sol gaulois. Il le dirige, grâce à un encerclement savant, vers la plaine des Champs Catalauniques, où il lui offre la bataille dont le succès constitua le premier miracle de la Marne.

Sous les dix derniers empereurs d'Occident, Tonance conçoit le projet de procurer à la Gaule la prospérité et la stabilité. Entre les peuples qui se sont établis dans le pays, il a distingué les Francs. Il les engage à se fixer dans la Gaule, mais il ne leur conseille pas de s'efforcer de la conquérir d'abord tout entière. Un bon établissement, bien défendu, peut s'accroître par la suite à la faveur des circonstances. Ainsi, lui-même, Ferréol, ne possède actuellement que son palais de Narbonne et sa villa de Brésis, près d'Alès : un jour viendra où ses enfants posséderont quatorze villas dans les Cévennes, l'évêché d'Uzès, ceui d'Arisitum,, celui de Metz avec une partie de l'Ostrasie. Ils y joindront bientôt l'Aquitaine et ils seront alors les plus riches de la Gaule entière,



*Séance du 27 Octobre 1933*

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. Espérandieu, président.

Étaient présents : MM. Delanare, Lavergne, Peyron, Portal, Terrin, Bauquier, Latzarus, chanoine Chabot, Fayot, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, d'Everlange, Roche, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président lit une lettre de M. le Docteur Delon ancien président, qui, invoquant son âge et son état de santé, se voit contraint d'adresser à la Compagnie sa démission de membre résidant.

L'Académie, qui déplorait déjà l'éloignement par la maladie de M. Delon, exprime à son ancien président les regrets unanimes qui accompagnent sa retraite. Elle le prie d'accepter le titre de membre honoraire.

M. Espérandieu fait connaître qu'il a représenté la l'Académie aux fêtes de la Société Archéologique de Montpellier.

M. Portal propose aux Membres de l'Académie d'accepter le titre de membres de la Nouvelle Société d'Archéologie de Nîmes et du Gard. Cette Société propose le titre de Président d'honneur au Président de l'Académie de Nîmes. L'Académie remercie M. Portal de ces propositions qui seront examinées, après une mise à l'ordre du jour, au cours de la prochaine séance.

M. Terrin fait une communication particulièrement intéressante sur Gaston Boissier et l'Académie de Nîmes.

Gaston Boissier était depuis cinq ans professeur de rhétorique au Lycée de Nîmes quand il fut élu membre



de notre Académie, le 7 janvier 1853. Un recueil d'études musicales le désigna au choix de ses futurs confrères. Il avait alors 31 ans. De ce jour et durant les quatre ans qu'il participa aux travaux de notre Compagnie, ses rapports, ses communications se succédèrent avec une variété qui révèle à la fois une culture de premier ordre, une solide érudition et un dilettantisme dont on n'a pas idée quand on ne juge le grand écrivain que d'après les ouvrages d'histoire romaine qui assurèrent par la suite sa réputation. L'Académie de Nîmes peut être fière d'avoir eu la primeur, trente et quarante ans avant leur publication, de ses deux livres sur Saint-Simon et Mme de Sévigné. Elle prit aussi connaissance de ses thèses de doctorat avant leur présentation officielle à la Sorbonne. A ces travaux essentiels, G. Boissier ajouta divers rapports sur les comtes de Melgueil, sur le goût musical en France, sur la vie de Mgr Cart, un remarquable essai sur l'abbé Cassagnes, enfin un éloge de J. F. Séguier. L'Académie, charmée, ne ménagea ni son admiration, ni ses encouragements. Aussi garda-t-il pour elle la plus vive reconnaissance. Sa correspondance abonde en témoignage de gratitude; ainsi que ses discours particulièrement ceux de 1896 et de 1904. Une affection réciproque unit G. Boissier à notre Compagnie durant plus d'un demi-siècle; il a pu dire qu'elle lui avait porté bonheur. Elle a prouvé par lui que si la centralisation intellectuelle est mal nécessaire, l'intelligence est de partout et que même une capitale ne saurait avoir le monopole de l'esprit.

M. Latzarus propose quelques réflexions sur les deux hommes que Nîmes vient d'honorer: Gaston Darboux et Gaston Boissier. Gaston Darboux ne fut pas seulement un grand savant, il fut aussi un excellent écrivain. Le discours qu'il prononça le 28 juin 1900, au cours d'un



banquet offert par Scienza sur l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse, en est, entre beaucoup d'autres, une preuve. Après avoir lu quelques extraits, M. Latzarus cite le discours de M. Crouzet sur Louis Darboux.

M. Latzarus parle ensuite sur G. Boissier. L'Académie l'entend avec d'autant plus d'intérêt que tout le monde se souvient de la brillante étude qu'il avait présentée sur Boissier à l'Ecole Antique.

Confirmant ce qu'avait dit, il y a un instant M. Terrin, M. Latzarus rappelle l'amour que Boissier portait à la musique et au chant, il reprend les discours prononcés à la Brandade et celui sur Alphonse Daudet qui permet de mettre au point la légende de l'hostilité de Daudet contre elle.

Après avoir cité quelques lignes de M. Bertrand, M. Latzarus lit la page de Boissier, une journée à Rome.

Reprenant la pensée de M. Espérandieu a propos de Léonce Maurin, M. Latzarus montre l'influence très nette de Maurin sur une partie de l'œuvre de Boissier. N'avait-il pas écrit sur le fils de Cicéron ? et introduit, le premier, la petite histoire dans l'histoire romaine ? L'influence nimoise se fait encore sentir à propos de Saint-Simon et de Tacite, que Faguet rapprochait, rapprochement que Nicot, à l'Académie de Nimes, avait déjà fait.

---



*Séance du 10 Novembre 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Espérandieu, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Portal, Bauquier, Terrin, de Loye de Bourgon, Latzarus, chanoine Chabot, Fayot, Bonnet, Igolen, d'Everlange, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Espérandieu parle des inscriptions funéraires romaines trouvées, en Août dernier, en son absence, dans la rue Sainte-Perpétue et remercie M. l'Abbé Bayol d'avoir aidé M. Bauquier à les recueillir.

Il donne le texte de ces inscriptions, dont une se rapporte à un contrôleur de monnaies ou banquier, et attire plus particulièrement l'attention sur l'épithaphe d'un Propertius qui a dû vivre du temps d'Auguste.

M. Espérandieu indique les raisons qui ne semblent pas laisser de doutes à cet égard, et il rapproche la forme des caractères de cette épithaphe et de celle de deux inscriptions bien connues qui existent dans le sous-sol de l'Amphitéâtre. Il y voit un argument de plus pour dater l'édifice, sinon de l'époque augustéenne, du moins des premières années du 1<sup>er</sup> siècle.

M. Espérandieu dit ensuite quelques notes sur une sorte de calendrier perpétuel, en bronze, qu'il a trouvé dans ses fouilles du Mont-Auxois sur l'emplacement d'Alesia.

M. Bauquier pense qu'il convient de parler, à propos d'Aulus Aurretianus de contrôleur des monnaies, plutôt que de banquier.



M. Bernard Latzarus entretient l'Académie du voyage qu'il a fait en Pologne, du 8 au 22 Août, dans un groupe d'environ quatre-vingts Français. Il semblait que les Nimois eussent à rendre à nos Alliés la visite faite à Saint-Gilles, au XIIe siècle, par le Duc de Pologne, Boleslas Bouche-Torte, dont on attribuait la naissance aux prières du grand thaumaturge, Saint-Gilles est le patron de plusieurs églises en Pologne, notamment à Cracovie. Les Polonais vénèrent le souvenir de la Reine Hedvige, de la Maison d'Anjou, arrière petite-fille de Saint-Louis, et fondatrice de la Pologne moderne par un mariage avec Jagellon, Duc de Lithuanie. Ils se souviennent aussi que leur premier Roi, Boleslas le Vaillant, reçut la couronne d'un Pape français, Sylvestre II. La Reine Louise-Marie de Gonzague, mariée successivement à Ladislas VII et à Jean Casimir, enrichit Varsovie d'importantes fondations. Enfin Stanislas Leczinski, candidat de la France au titre de Pologne, était le seul prétendant capable d'enrayer la décadence que précipitèrent les deux électeurs de Saxe imposés au choix de la nation polonaise.

L'accueil fait aux Français a pris les proportions d'un évènement diplomatique. Toutes les classes de la société, tous les âges y ont participé. Le peuple, par ses acclamations et ses cortèges triomphaux, notamment à Ezentotchiwa, ce sanctuaire national, et à Torun : l'aristocratie par ses réceptions somptueuses à Zalcophane, à Varsovie, à Poznani, les intellectuels, les professeurs de Faculté aux collégiens, par leurs allocutions pleines de finesse et parfaitement informées par leurs propos gracieux.

M. Latzarus donne quelques détails de mœurs, notamment sur la nourriture et l'aménagement des Polonais ;



il décrit les costumes locaux subsistants et les jeux traditionnels, danses et chants. Il expose la situation économique du jeune Etat, ses relations avec la France, et la crise sociale qu'il paraît traverser. La France jouit d'un très grand prestige en Pologne, et ce prestige est dû, semble-t-il, en partie à la culture française de l'Aristocratie. Mais les susceptibilités d'une nation de trente-deux millions d'habitants ne sont pas à négliger, et notre pays devrait renoncer à l'expression maladroite et déplacée de « petits alliés ».

M. Latzarus évoque, en terminant, le tableau dramatique, donné par Alexandre de Lamothé, alors archiviste du Gard, du martyr des Polonais en Sibérie ; il rappelle que Monseigneur Besson, Jean Reboul et Jules Canonge prédirent la résurrection de la Pologne, et lit quelques lettres de personnalités polonaises qui témoignent avec émotion leur amour pour notre pays. Il faut souhaiter que les Français ne laissent pas relâcher les liens si étroits entre les deux nations, et dont l'économie politique menace par malheur l'intimité. Il rend hommage à ceux qui prodiguèrent leur attention aux « voyageurs d'amitié », notamment Son Altesse la Princesse Czartoryska, les Comtesses Zamoyska, Mme Wanda de Lada, l'ange gardien des Français, la comtesse Rheina-Wolbeck, les professeurs Halecki et Ostrowski, et tant d'autres.

---



*Séance du 24 Novembre 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Costier, Vice-président.

Étaient présents : MM. Delamare, Peyron, Reynaud, Bauquier, de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Roche, Laforêt, membre honoraire, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Costier en ouvrant la séance tient à évoquer la mémoire de M. Romieu. Il y a quelques heures seulement, dit-il, M. Espérandieu parlait sur sa tombe. Ici, il convient encore de parler de ce confrère et de redire nos regrets.

M. le Président félicite M. le Dr Reynaud à l'occasion de sa récente promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur au titre militaire.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau une brochure de M. Callon, membre correspondant « Le Mouvement de la Population dans les Alpes Maritimes ; une brochure sur M. Martel et dont M. Bonnet veut bien nous rendre compte.

M. Espérandieu fait hommage d'une édition de son étude sur l'amphithéâtre de Nîmes. M. Bauquier se propose d'en parler à l'Académie.

M. le Dr Baillet fait une communication sur « l'Exposition de Chicago » qu'il vient de visiter :

Le 27 Mai dernier a été inaugurée à Chicago une exposition Internationale conçue sur un plan et réalisée d'une façon particulièrement originale.



L'exposition est intitulée « Un siècle de progrès ». Elle célèbre d'abord le centenaire de la ville de Chicago. C'est en 1832, en effet, que des Colons établis sur le lac Michigan, achetèrent aux Tribus Indiennes, toute cette zone de terrain. En 1833, la ville de Chicago commençait à émerger des bords du lac avec ses maisons de bois de style colonial. C'est à Chicago que fut construit le premier grâtte-ciel, et lorsqu'on embrasse aujourd'hui d'un même regard ce vieux fort Dearborn pieusement reconstruit qui fut jusqu'en 1812 en cet endroit un des postes avancés de ce que les Américains appelaient « La Frontière », et la ligne des grâtte-ciel qui mire sa silhouette grandiose et capricieuse dans l'eau verte, on comprend la fierté que peut ressentir non seulement l'habitant de Chicago, mais l'Américain en général devant ce témoignage éclatant de progrès matériel dont il fut l'artisan.

Les progrès accomplis dans ce dernier siècle l'ont été surtout dans le domaine de la science. Ce sera donc une exposition scientifique.

Mais avec l'esprit réaliste des Américains, il faut non seulement, ne pas séparer la science abstraite de ses réalisations industrielles, mais montrer d'une manière palpable, comment l'enchaînement se fait du laboratoire à l'usine.

Le thème est résumé dans cette formule :

« La science trouve, l'industrie applique, l'homme adapte. »

Le Palais principal est celui de la science qui occupe une superficie de plus de 3 hectares.

Il est consacré aux sciences fondamentales, lesquelles sont au nombre de 7, (chiffre fatidique).



Ce sont les Mathématiques, l'Astronomie, la Physique, la Chimie, la Biologie, la Géologie et la Médecine.

La Médecine et même la pratique médicale que nous considérons encore chez nous comme un art, est pour eux, sans hésitation, une science naturelle.

De l'autre côté se trouve le Palais de la Science sociale, qui trace l'évolution de l'humanité, plus particulièrement pendant ces cent dernières années, c'est-à-dire, comme le précise pittoresquement le programme depuis l'âge « de la lampe à huile, du fer à cheval, de la roue de chariot et du corset », à celui « de la lumière électrique, de la radio, de l'automobile et du frigidaire ».

L'Université de Harvard présente à la section d'Anthropologie une machine permettant par des mensurations rapides de fixer presque instantanément le type racial. Cette machine peut être appelée à un très grand avenir dans notre pays.

Un des Palais principaux est celui de l'Electricité « La servante qui a transformé le monde. »

Le thème en est exprimée à l'entrée par deux bas reliefs monumentaux représentant : l'un l'énergie atomique « qui est la substance de toutes choses », l'autre l'énergie stellaire », qui est le commencement de toutes choses ».

La participation étrangère est mince. Est-ce manque de solidarité internationale par ces temps troublés ou impécuniosité ? on ne le saurait dire.

Le seul palais qui fasse honneur au pays qui l'a construit, c'est celui de l'Italie. Vu du ciel, c'est un avion posé sur le sol. Vu de profil c'est la hache et le faisceau des licteurs romains, devenus l'insigne du Fascisme.



Et la France ? La France a cru devoir s'abstenir et nous le regrettons. Il y a bien des Soukhs marocains, un stand de l'Institut Pasteur et une exposition française.

Mais il y a pire. Il semble que les Américains aient voulu se venger de notre abstention. Un impresario a construit dans la zone réservée aux attractions, un profil de paquebot que, par une erreur vraiment étrange, l'« Illustration » a reproduit comme étant le stand de la compagnie transatlantique. Derrière ce paquebot-silhouette, se trouve une imitation grossière et vulgaire des rues de Paris avec ce qui les caractérise aux yeux de l'Américain qui n'est jamais allé en Europe, la vespasienne, le sergent de ville moustachu et les pierceuses. De plus, à l'intérieur de cabarets louches, les honnêtes yankees, pour un supplément de 30 cents, peuvent voir des femmes nues. La publicité de mauvais aloi faite autour de ce lieu de rendez-vous par voies d'affiches (rencontrez-moi à Paris) ! a provoqué les protestations du Consul de France.

Quoiqu'il en soit, l'exposition de Chicago restera un des plus beaux témoignages de l'effort et de la grandeur du peuple américain.

Dans le domaine de la technique comme par la largeur des conceptions, ils se sont montrés véritablement à l'avant-garde du progrès.

Quand on a vécu dans cette atmosphère incomparable et si prodigieusement originale où la lumière et la couleur font partie intégrante de l'architecture et on peut même dire de la Vie, on n'a plus à redouter cette « Vie Future » que nous promet l'expansion de la civilisation américaine. Nous aurons peut-être beaucoup à gagner.

---



*Séance du 8 Décembre 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de Costier, vice-président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Peyron, Reynaud, Portal, Bauquier, de Bourgon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Fayot, Bonnet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Roche, Laforêt, membre honoraire, Lacombe secrétaire perpétuel.

L'Académie, qui a dû s'incliner devant les raisons de santé invoquées par M. Delon, proclame la vacance de son fauteuil. M. le Dr Delon a accepté de devenir membre honoraire.

M. Bonnet demande à la Compagnie d'accorder son patronage à la conférence que donnera, demain à la Galerie Jules Salles M. le Dr Baillet. Notre confrère parlera sur le sujet qu'il a, ici même, traité : l'Exposition de Chicago. A l'unanimité l'Académie accorde le patronage qui lui est demandé.

M. Costier fait part à la Compagnie du décès de M. Panet, membre non résident. M. Panet appartenait à la Compagnie depuis le premier Juin 1901. M. Costier évoque sa mémoire et exprime des sentiments de condoléances auxquels s'associe l'Académie.

M. le Général de Bourgon signale à l'Académie le très vif intérêt que suscitent les plans retraçant les différentes phases de la vie de la cité nimoise. Ces plans dus à M. Igolen et que l'Académie a déjà admirés, sont depuis quelques jours, exposés au public. L'empressement de celui-ci souligne leur valeur. M. le Général de Bourgon propose à l'Académie de faire une démarche



auprès de la municipalité pour demander la publication de ces documents qui font honneur à l'auteur et à la Cité. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Fabre donne lecture d'un mémoire consacré au récit des amours de Voltaire, jeune commis d'Ambassade à La Haye en 1713, avec une jeune fille née à Nîmes en 1692, Olympe Dunoyer que familièrement on appelait Pimpette. Elle était fille de Guillaume Dunoyer, premier consul de Nîmes en 1692 et 1693 et de Anne Marguerite Petit dont le père appartenait à la bonne bourgeoisie nimoise. Mme Dunoyer, une intrigante consommée, attachée à la religion réformée bien qu'elle eut abjuré pour s'unir à Guillaume Dunoyer qui devait devenir Grand Maître des Eaux et Forêts du Languedoc, eut une existence très agitée. Séparée de son mari après avoir contribué à assurer sa ruine en 1703 elle se réfugia à La Haye avec ses deux filles qu'elle fit élever dans la religion protestante. Vivant dans un monde interlope elle fut mêlée à de louches aventures et, pour vivre créa une Gazette la « Quintessence des Nouvelles » feuille qui avait la spécialité de publier des pamphlets et des grivoiseries, et fit paraître un recueil d'anecdotes, dont beaucoup étaient franchement immorales, sous ce titre de « Lettres historiques et galantes ». En 1708, quand Jean Cavalier, le chef camisard, vint s'établir à La Haye, elle intrigua auprès de lui pour qu'il épouse sa fille Olympe — Pimpette ». Ce fut en pure perte. Après deux ans de fiançailles, Jean Cavalier reprit sa parole et passa en Angleterre où il épousa une demoiselle de Ponthieu.

En 1713, après la signature du traité d'Utrecht qui mit fin à la guerre de la succession d'Espagne, M. de Châteauneuf, nouvel ambassadeur de Louis XIV à La



Haye amena avec lui un jeune commis d'Ambassade, François-Marie Arouet âgé de 19 ans, qui devait s'illustrer plus tard dans les lettres et la philosophie sous le nom de Voltaire. Ce jeune homme ayant rencontré Mlle Dunoyer — Pimpette — alors âgée de vingt-et-un ans, en devint éperdument amoureux, amour partagé dont on connaît le récit par les « Lettres historiques et galantes » de Mme Dunoyer et par la correspondance échangée entre les deux amants. Quand François-Marie Arouet, surpris dans un galant rendez-vous, fut fut consigné dans son appartement par M. de Châteauneuf, l'aventure devint romanesque. Ce furent des escapades nocturnes, François-Marie sautant par la fenêtre pour courir auprès de sa belle et Pimpette, déguisée en page, venant le rejoindre certain soir de novembre dans sa chambre à l'ambassade, ou bien tous les deux se retrouvant à la faveur de certaines complicités, dans la boutique d'un cordonnier complaisant.

A la veille de la Noël, le jeune Arouet qui devenait compromettant fut expédié sous bonne garde à Paris par M. de Châteauneuf. Le pauvre amoureux aidé du Jésuite Thournemire, son ancien professeur au collège Louis le Grand, intrigua alors pour faire venir Pimpette à Paris sous le prétexte de la faire initier à la religion catholique. Projet qui n'eut pas de suite car Pimpette, coquette et volage, se consola vite du départ de François-Marie, dans les bras de Guyot de Merville, jeune auteur dramatique séjournant alors à La Haye. En Février 1704 elle cessa toute correspondance avec le jeune Arouet et un an après elle épousait un certain comte de Winterfeldt, un aventurier qui fut un bien mauvais mari. Plus tard elle revint à Paris ; revit François-Marie Arouet qui était devenu M. Voltaire et avait



d'autres amours en tête, mais qui cependant lui rendit quelques services d'argent alors qu'elle s'était ruinée en spéculant sur les actions de la Compagnie des Indes.

---



*Séance du 22 Décembre 1933*

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Espérandieu, président.

Étaient présents : MM. Delamare, Lavergne, Portal, Terrin, Costier, Bauquier, de Bourgon, Latzarus, chanoine Chabot, Fayot, Bonnet, Bouzanquet, Igolen, Roche, Laforêt, membre honoraire.

M. Laforêt fait une communication sur le sujet suivant : La disparition des plages sur le littoral camarguais.

Il se défend de vouloir apporter une étude technique, remplie de chiffres. Tout le rivage camarguais recule d'années en années devant l'entreprenante et dévorante Méditerranée. C'est un fait dûment constaté. La version généralement admise est que les courants du Rhône, rejetés par la mer, grignotent le rivage. Le fleuve n'apporte-t-il pas 40 millions de mètres cubes par an ? Mais il semble dès lors, que ces mètres cubes rejetés eux aussi par la mer dussent augmenter la surface ferme. Pourquoi les flots du Rhône rongent-ils le rivage indifféremment à l'Est et à l'Ouest ? Pourquoi cette action supposée ne se fait-elle pas sentir davantage aux abords même de l'embouchure ?

Au temps de ma jeunesse, dit M. Laforêt, la plage des Saintes s'étendait à 500 mètres du clocher. Elle est considérablement réduite. M. Laforêt propose l'explication suivante : Le rivage n'est pas rongé, mais envahi. Ne serait-ce pas par suite de l'abaissement du niveau du sol ? La Camargue émergeant des marais est constituée par des Limons. Lorsqu'on y creuse un puits on arrive à des épaisseurs surprenantes de « gar-



gamelier » enchevêtrement de roseaux, joncs plongeant dans un humus essentiellement friable. Depuis l'endiguement du Rhône, l'apport de matériaux nouveaux s'est arrêté et la putréfaction des anciens a continué. Ne serait-ce pas là la cause du fait constaté.

M. Laforêt, en proposant cette hypothèse demande aux géologues de la vérifier, au service du nivellement d'y apporter son attention. Ainsi pourrait-on peut-être dans un temps plus ou moins éloigné préconiser des méthodes de défense moins coûteuses et plus efficaces que la construction des digues.

— Le Chanoine Chabot rend compte du volume de poésies « Nivoulas » que son auteur, M. Laforêt a offert à l'Académie. Nivoulas, gros nuages, strophes ciselées avec art, fût la diversion, par le commerce des Muses, d'un grand chagrin. On devine combien le chagrin était profond, rien qu'à l'acharnement qu'un père accablé a mis à chercher une « diversion » plus prenante dans le corps à corps avec les formes les plus difficiles de la poésie provençale. Nivoulas est un écrin où se trouvent, en un choix remarquable de bijoux, les combinaisons de rimes les plus compliquées. Sonnets, rondeaux, ballades, villanelle, pantoum, etc.. tout y est, même la Sixtine qui est le suprême orgueil de la prosodie.

C'est dans ces vers savants que Laforêt a coulé sa douleur vraie, émouvante, variée en ses aspects et où se montre sous toutes ses faces le cœur paternel profondément blessé, plein de larmes sincères qui sont pour des douleurs pareilles une efficace consolation.

Le père a gardé vingt-cinq ans pour lui seul, comme c'était son droit et son devoir, ces intimités poétiques.



Le temps ayant passé, il devait les verser à notre trésor provençal et même national. Il l'a fait avec quel regret, avec une pudeur et des réserves extrêmement touchantes l'Académie remercie M. Laforêt d'un si précieux envoi.

Ensuite le même rapporteur a donné quelques indications curieuses sur : « l'Air de Magali ». La mélodie notée par Mistral d'après le chant de Jean Roussière ne serait pas l'exacte musique de la chanson « Lou Roussignau sauvage », mais une version altérée. L'original retrouvé par un érudit M. Louis Lambert, qui l'a reproduit dans « Recueil de chants et chansons populaires du Languedoc », 2 vol. H. Welter, éditeur, Paris 1906), vraiment supérieur par l'unité de la ligne et la pureté du style « plain-chant » auquel il appartient aurait sans doute été préféré et adapté par Mistral.

---